

# CNAPE

[www.cnape.fr](http://www.cnape.fr)

## ACTES DU COLLOQUE

# La violence au cœur de l'accompagnement social : mythe ou réalité ?

26 et 27 septembre 2016





## 26 SEPTEMBRE

- 9h30 Introduction des journées  
9h45 De la violence aux violences : faux problème, vrai symptôme ?  
10h30 Des enfants et adolescents en « mutation » : comment communiquer avec eux ?  
*11h10 La parole au public*  
11h30 Quelle vision de la société moderne face à la violence ?  
*12h10 La parole au public*  
*12h30 Déjeuner libre*  
14h00 Quelle perception le juge des enfants porte-t-il sur les jeunes qu'il accompagne ?  
*14h35 La parole au public*  
*14h50 Pause*  
15h10 L'accompagnement socio-éducatif face aux phénomènes de violences : témoignages du quotidien  
*16h20 La parole au public*  
16h40 Violences et travail social : le regard des personnes accompagnées et familles accompagnées  
*17h La parole au public*  
17h10 Conclusion de la journée  
*17h30 Fin de la journée*

## 27 SEPTEMBRE

- 8h45 Accueil / Emargement  
9h30 La violence institutionnelle, un risque potentiel pour toute institution : clés de lecture et points de vigilance  
*10h15 La parole au public*  
10h30 Politique associative et soutien institutionnel : quels outils et pistes de réflexion ?  
*11h30 La parole au public*  
12h00 Les enjeux pour le travail social face aux violences  
*12h30 Fin de la journée*

# INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

---

Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE

Bonjour à tous,

Nous allons commencer afin de ne pas prendre trop de retard sur cette journée dont le programme est consistant. Vous avez dû voir dans votre dossier la succession des intervenants et nous souhaitons aussi laisser place aux débats.

Je suis Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE. Deux mots avant de donner les raisons de ce sujet (la violence) très important pour nous. **La CNAPE est une fédération d'associations qui fêtera ses 70 ans bientôt**, qui a eu des appellations différentes. Mais, l'intérêt n'est pas tant de vous parler de la CNAPE mais de ce qui la constitue, c'est-à-dire essentiellement des associations dont **le cœur de métier est l'enfance, la jeunesse mais aussi des adultes dits vulnérables qui ont besoin d'être accompagnés dans le cadre de leur situation de handicap ou de protection juridique**. Mais, l'intérêt réside aussi dans le fait de notre composition au niveau de la fédération où **nous allions à la fois des représentants associatifs (partie institutionnelle) et des mouvements professionnels**, c'est-à-dire d'avoir un niveau d'organisation, de responsabilité associative qui siège ou qui représente les associations au sein de la CNAPE, et les mouvements professionnels qui travaillent très concrètement sur toutes les thématiques auprès des enfants, des jeunes et des adultes, et qui nous font part de leurs réflexions.

Pour en venir au sujet lui-même, **la violence est une question qui revient de manière récurrente**. En même temps, il apparaît que la violence est une thématique qui préoccupe de plus en plus, non seulement les institutionnels mais aussi les professionnels. C'est une question que nous avons depuis un moment en tête, cette question de la violence, quelle est sa réalité, mythe ou réalité ? Une question simple pour des réponses sans doute beaucoup plus complexes. C'est donc un sujet récurrent qui habite les professionnels et les institutionnels dans les différents moments d'échange que nous avons. Et nous observons que **cette violence revêt différentes formes, différentes intensités, qu'elle a des symptômes différents, qu'elle produit des effets différents qui sont multiples**, et, quelquefois, on a du mal à identifier la raison d'être de certaines tensions qui peuvent exister au sein des services et établissements, et des institutions associatives. En fait, on se rend compte que **cette question est au cœur des pratiques professionnelles et, des organisations, mais aussi, de plus en plus, au cœur des relations que nous avons avec les pouvoirs publics**.

Alors, cette inquiétude qui se confirme au fil du temps, qui est prégnante dans les échanges, étayée par des situations et des cas concrets qui illustrent les violences qui peuvent s'installer entre les professionnels et les personnes dont ils s'occupent et qu'ils accompagnent, entre les professionnels eux-mêmes, y compris entre les personnes accompagnées elles-mêmes. Et donc, tout cela suscite des interrogations.

La première, je l'ai déjà évoquée, **quelle est la réalité de la violence ? Et qu'appelle-t-on au fond la violence ? Quelle est son acuité ? Quelle est sa gravité ? Quelle est son intensité ? Sa fréquence ?** Quand on entend les uns et les autres en parler, on a le sentiment que c'est une violence latente qui se concrétise par des actes mais aussi par une sorte de climat de violence dans lequel institutions et professionnels ont le sentiment de travailler de manière permanente, ambiante. Alors, la question se pose. **Sommes-nous plus exposés aujourd'hui à la violence que par le passé ?** Ce qui est certain, c'est qu'on en parle beaucoup plus aujourd'hui qu'avant. **Sommes-nous plus exposés à des violences qui se traduisent par différents symptômes ? Sommes-nous peut-être moins tolérants ?** Est-ce que notre seuil de tolérance s'est modifié ? Est-ce que nous avons une vision de la violence qui est fortement influencée par le climat en dehors des services et des établissements, en dehors du champ social, médico-social, judiciaire et autre, qui fait que la société semble aussi imprégnée par cette ambiance de violence ? On le voit dans les propos médiatiques. On l'entend dans les propos politiques. La violence est présente. On évoque la violence et aujourd'hui plus que jamais elle envahit l'espace public. L'espace public est même devenu insécurisant pour chacun d'entre nous, même en dehors de nos fonctions. Il y a cette impression que la société est plus violente qu'avant, qu'on en parle en plus ou qu'on ose plus en parler, que cette violence est présente dans tous les temps, tous les lieux, tous les moments. Elle fait partie d'une réalité quotidienne. En même temps, qu'elle est sa réalité ? On n'a pas toujours de chiffres qui permettent de conforter l'ampleur du phénomène. Évidemment, on a quelques données sur la gravité mais certains nous démontrent que cette société aujourd'hui est pourtant moins violente dans ses actes, moins criminogène. Les actes de nature criminelle sont moins importants qu'autrefois, et pourtant, on nous parle d'une société « plus pacifiée » pour reprendre leur terme. Et en même temps, on nous dit que les relations entre les gens, les relations avec les pouvoirs publics, les relations au quotidien, sont imprégnées par ce qu'on appelle aussi « la violence ordinaire ». Au fond, la violence n'est peut-être pas affaire d'acte extrême et peut se traduire autrement, verbalement, par des comportements, et peut-être même que chacun d'entre nous sommes acteurs, nous participons peut-être à l'amplification de ce sentiment de violence – et donc, d'insécurité, peut-être que nous sommes même parfois protagonistes ?

Tout cela mérite réflexion car on peut y apporter des réponses certainement. Les pouvoirs publics ont tenté à maintes reprises de réfléchir pour lutter contre les formes de violence. On a eu souvent des programmes, des plans, des notes, des recommandations (d'ailleurs, l'ANESM a fait des recommandations) pour lutter contre la violence. Mais on a trouvé en résonance

promouvoir la bientraitance. Et, on se rend compte au fil des années que l'un ne va pas sans l'autre finalement. Et que si la promotion de la bientraitance est un incontournable, une exigence, on ne peut pas balayer d'un revers de main cette question qui émerge du terrain. Et, qui mieux placés que les professionnels qui sont dans ces champs-là pour témoigner justement de ce qu'ils ressentent ? Car, le risque pour eux, c'est que dans l'action cette violence induise à la fois des craintes, quelquefois un sentiment d'impuissance, parfois de la peur aussi. **On a pu ressentir à quel point les professionnels dans leur action pouvaient être bridés et inhibés parce que la violence fait écho chez chacun d'entre nous et peut aussi brider l'action.**

Toutes ces questions que nous avons souhaité partager aujourd'hui avec vous, nous souhaitons les aborder avec les intervenants qui vont se succéder, mais en espérant qu'il y ait aussi du débat. On peut apporter des éléments de réponse à cette question de la violence, mais il nous semble qu'**un des éléments de réponse majeur, c'est d'en parler.** C'est le dialogue. Le dialogue dans les institutions, dans les organisations diverses. Ce n'est pas qu'une question de pratique professionnelle. Ce n'est pas qu'une question de posture. Ce n'est pas qu'une question d'organisation. Ce n'est pas qu'une question de pouvoirs publics. C'est une question d'ensemble, une question globale, une question qui travers les différentes disciplines, les différents lieux de travail. Et **c'est sans doute en dialoguant, en nous réinterrogeant sur la manière dont on reçoit cette violence et dont on la vit, dont on la subit, et dont on l'agit aussi, que l'on pourra sans doute apporter quelques outils et quelques éléments pour dépasser cette violence latente.**

C'est donc une journée et demie à laquelle nous vous invitons et je vous remercie d'être présents. Nous espérons vraiment avoir quelque chose d'interactif pour pouvoir à la fois faire se rassembler finalement tous les éclairages à contenu théorique qui vont venir tout à l'heure, et les témoignages, les enseignements des professionnels. Et, il me semble que c'est la jonction des deux qui pourra justement nous apporter quelques éléments de réflexion pour dépasser cette violence.

Je vais proposer à Dominique Michelena de prendre le relais. Je vous souhaite un excellent moment de réflexion avec nous, en espérant que cela apporte aussi quelques pistes que nous partagerons volontiers avec vous. Merci.

\* \* \*

## Dominique Michelena

Bonjour à tous. Nous allons rester une journée et demie ensemble. J'espère que vous allez réussir à supporter ma présence pendant ce temps.

Je m'appelle Dominique Michelena, j'ai deux fonctions. Je suis psychanalyste et je fais également beaucoup de formations en direction du social. Mon objet de recherche particulier est justement la violence – la violence dans les établissements sociaux et médico-sociaux –, et j'essaie depuis maintenant une quinzaine d'années de me promener un peu partout et d'intervenir du mieux que je peux, soit en débriefing, soit en formation, lorsqu'il y a des mouvements « violents », « agressifs », dans tous les établissements que vous connaissez par cœur.

Pour démarrer, je vais appeler Saül Karsz que vous connaissez sûrement. Philosophe, intervenant social, consultant, il va, je pense, déconstruire les concepts puisque c'est sa spécialité. On va lui donner à peu près 40 minutes (en faisant en sorte qu'il ne déborde pas, mais je pense qu'il est habitué !), puis la deuxième intervention sera celle de Monsieur Jean-Paul Gaillard. Suite à ces interventions, nous ferons passer le micro dans la salle et j'espère qu'il y aura de multiples questions. Je vous laisse le soin d'écouter attentivement d'abord Saül, puis je présenterai Monsieur Gaillard un peu plus en détail. Merci.

# DE LA VIOLENCE AUX VIOLENCES : FAUX PROBLÈME, VRAI SYMPTÔME ?

---

Saül Karsz, philosophe, sociologue, consultant en stratégies d'intervention sociale

Bonjour à vous tous,

Merci aux organisateurs d'avoir imaginé que j'avais des choses à dire sur le thème, à mon ami Dominique Michelena d'avoir compris une partie de ce que je raconte. J'ai donc 40 minutes pour un thème absolument important mais démesuré. Un choix s'impose donc. En général, je ne lis pas, mais je voudrais vous faire part de quelques propos discutables pour des débats pas forcément consensuels. Le mieux qui puisse arriver à quelqu'un qui prétend avoir des idées sur un thème, c'est que ses propos soient discutables, ce qui ne relève pas de la modestie mais plutôt presque le contraire dans la mesure où, par les temps qui courent, nous sommes envahis de lieux communs qui ne valent pas la peine de discuter.

Bien, sur ces propos discutables, je voudrais décliner trois points : une thématique aussi ordinaire que complexe, déconstruire la violence et pour finir quelques perspectives.

## 1. Une thématique aussi ordinaire que complexe

Que dire de cette thématique de la violence ? Ou que ne pas dire ?

C'est avant tout une expérience relativement courante, dont chacun et chacune peut témoigner individuellement et collectivement. Les derniers événements, côté terrorisme, viennent illustrer que tout à chacun peut sinon subir au moins en parler (beaucoup). Comme dirait Descartes (René) : « *La violence, c'est la chose la mieux répartie du monde* ». Apparemment, il serait plus facile que de détailler les lieux, l'espace et le temps.

En même temps, **c'est une notion parfaitement polysémique à plusieurs sens**. On inclut des incivilités diverses – dans le métro, dans le bus, dans la vie quotidienne –, et aussi des jeunes dans les institutions sociales, jusqu'au terrorisme, en passant par les injures, l'irrespect, l'insoumission... (impossible d'en faire la liste complète). La première idée à vous soumettre est donc que c'est à la fois une **notion très répandue mais parfaitement polysémique**. Le philosophe qui somnole en moi dirait « suspectement polysémique ». Cela veut dire qu'il y a beaucoup de choses qui sont incluses là-dedans, beaucoup de synonymes utilisés, comme l'agressivité ou l'incivilité, utilisés comme des termes qui seraient de la violence.

Je pense qu'il est utile, et même sanitaire, de prendre une autre définition. Je me suis donc tourné du côté de Monsieur Yves Michaud, sociologue et psychosociologue, un des auteurs les

plus cités mais aussi les plus intéressants, qui propose la définition suivante : « *Il y a violence quand dans une situation d'interaction, un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte en une fois ou progressivement en portant atteinte à un ou plusieurs autres à des degrés variables soit dans leur intégrité physique soit dans leur intégrité morale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles* ». Au fur et à mesure que la définition déroule, chacun peut identifier des situations actuelles ou passées qui viendraient l'illustrer d'une part. D'autre part, si vous relisez la définition, elle a cette caractéristique intéressante d'inclure dans la violence toutes sortes de phénomènes. Je me suis demandé il y a quelques années quand je lisais Yves Michaud pour la première fois, ce qu'il n'incluait pas dans la violence. Quelles sont les interactions ou les situations individuelles ou collectives qui ne comportent pas quelque chose qui porte atteinte ou pas à l'intégrité physique, morale etc. ? Je peux vivre un geste que je considère absolument agressif et insupportable qui, pour celui qui le commet, fait partie de la banalité même. Tout cela pour dire que cette définition existe (l'une des rares définitions qui existent) et qu'elle est en même temps ouverte à tous vents. C'est un problème... Que faire avec ?

Ma proposition de travail ? Je dirai qu'il faut faire un pas de côté – un de mes leitmotivs mais aussi une de mes obsessions –, c'est-à-dire se déporter à quelques évidences, à la réalité ou pas de la violence, à ce que l'on met dedans ou pas. Se déporter par rapport à l'objet de la violence et faire quelques pas dans une visite guidée (qui se termine à 10 h 30 tapantes !) du côté d'une définition possible. Une définition pourquoi ? Pour savoir de quoi on parle... Une définition pour savoir contre quoi il s'agit de lutter et d'appuyer.

## 2. Déconstruire la violence

Je commencerais donc par une déconstruction, c'est-à-dire **un questionnement de la notion de violence pour rappeler que celle-ci est connotée, paramétrée par trois déclinaisons : psychique, politique et historique**. Trois déclinaisons que nous appellerons, en termes techniques, « structurelles », c'est-à-dire non modifiables par l'histoire, que l'on peut reconnaître tout au long de l'histoire humaine, inaltérables en tant que structure. Ce qui change, ce sont les modalités concrètes, mais ce qui est inaltérable.

**La violence est psychique.** « *La sécurité de la vie se paie de la répression des pulsions* » dit Monsieur Sigmund (Freud). C'est une des conditions *sine qua none* pour vivre en société et rester en vie (on pourrait citer d'autres auteurs comme Rousseau et son *Contrat social* : quand le plus fort accède à ne pas trop trucider le plus faible, histoire d'attendre quand il sera vieux, le fort deviendra faible et inspirera le respect qu'il a su insuffler). Cette définition vient nous dire que **la vie en société suppose de la violence** et qu'elle n'arrive pas qu'à autrui, aux jeunes placés en institution et pas aux éducateurs, au psychologue ou au directeur. Cela veut dire que la sécurité de la vie se paie d'un prix relativement fort. La normalité de nos conditions de vie est aussi chère, à tous égards, aussi chère que l'insécurité, aussi chère que la ville bombardée, aussi chère que le passage à l'acte divers. Pour rester en vie, il faut pouvoir sublimer, souvent,

les formes de violence. Comme vous le savez, en français, « souvent » veut dire « pas toujours », et donc nous sommes coutumiers de la violence. Ce n'est pas un accident. « J'avais trop bu », « j'étais trop énervé », « j'avais mal dormi »... Ce n'est pas un accident, c'est une structure. Elle ne peut pas, en tant que structure, être dépassée. Ce qu'elle peut faire, c'est amadouer plus ou moins, établir quelques compromis supportables...

**La violence est politique.** Là encore je fais référence à un autre auteur connu, Max Weber, grand sociologue allemand du 20<sup>ème</sup> siècle, qui explique : « L'État *a le monopole de la violence légitime* ». C'est une très belle définition, un peu décapante (mais c'est son intérêt), c'est-à-dire qu'il y a des groupuscules ici et là de délinquants plus ou moins violents, ou des révoltes ici ou là, comment les arrêter ? On peut toujours leur parler avec notre bon cœur, mais pour les arrêter, il vaut mieux aussi qu'il y ait une force capable de contrôler, de maîtriser et d'enfermer – policiers, gendarmes ou autres. Aucun État, y compris et surtout un État démocratique, ne fonctionne sans violence dite « légitime » parce qu'elle est inscrite dans la loi, appliquée et investie par des juges, et réalisée par des forces répressives. Pour le sociologue que je suis (un peu), **la « répression » n'est pas un terme péjoratif, c'est la définition même de l'appareil d'État**, sinon cela ne tient pas. Sinon, on ne comprend pas pourquoi les gens font ce qu'ils font, pourquoi nous faisons ce que nous faisons, pourquoi nous faisons notre boulot et uniquement notre boulot. Une des raisons est soit la violence exercée, soit la violence symbolique. Possible... Ce que nous appelons habituellement « **paix sociale** », de ce point de vue, **c'est une violence relativement stabilisée et pacifiée**. La paix sociale, dans laquelle on vit en France par exemple ou dans d'autres pays, on peut la caractériser comme une violence relativement stabilisée et pacifiée. Ce n'est pas l'absence de violence, comme il y a de la violence dans d'autres pays d'Asie ou d'ailleurs. Heureusement, ce n'est pas la même violence, mais j'insiste pour dire que la paix est une manière d'instaurer des rapports violents réels ou virtuels. Là, je parle d'une omniprésence de la violence. C'est ce qui permet de faire une distinction entre sécurité et sécuritaire (hormis le caractère positif ou péjoratif de ces deux mots). Le sécuritaire, c'est l'espoir d'une pacification définitive, c'est-à-dire l'idée qu'on puisse parvenir à un état de relations humaines dans lequel aucune forme de violence ne pourra plus jamais éclater. C'est l'espoir tout à fait mythique, au nom duquel on peut commettre des actes terribles, individuels et collectifs. Je ne suis pas en train de vous dire que tant qu'il y a de la violence il ne faut rien faire, il faut tendre la conclusion de savoir si on peut ou pas faire, mais je suis en train de dire la banalité de la violence (ou la « banalité du mal »...). On ne peut pas manquer de violence, individuelle, conjugale, collective. Ce ne sont pas des événements inhumains, impossibles, des gens bizarres, psychotiques. Ce sont des structures normales. Pour éviter toute équivoque, j'ajouterai « hélas » En témoignent la famille, l'école, le travail social. La famille serait un lieu de guerre de tous contre tous, bien sûr que non, pas toujours en tout cas, mais en même temps, on ne comprend pas comment, sans le pacte d'amour et de haine il n'y a pas de famille, ça tient si ce n'est pas par l'opposition de forme de violence plus ou moins pacifiée, avec quelques éclats. L'école, en rappelant cette banalité ici, c'est le lieu de savoir, souvent (pas toujours...),

et c'est aussi un lieu de discipline sans laquelle l'école ne peut pas tenir. Sans un peu de discipline, il serait impossible de faire court et j'en sais quelque chose ! Depuis la maîtresse qui amène le gamin chez le directeur, jusqu'à la menace du conseil de discipline ou autre. Suis-je en train de dire du mal de l'école ? Si vous pensez cela, vous n'avez rien compris. Je dis que l'école suppose une dimension restrictive voire répressive. Quant au travail social, il serait presque vexant de donner des exemples puisque vous les vivez tous les jours. Sauf exception exceptionnelle heureusement, cela ne prend une forme physique du renfermement, mitard ou autres habitudes jadis pratiquées par la PJJ (ou d'autres), mais cela prend la forme du placement dans lequel je ne vois aucun mal. Le placement peut être plus d'une fois une délivrance pour la famille et une libération pour l'enfant (ou l'inverse). Et je vous dis cela sauvagement à 10 h 05... Quand je dis « placement », ce n'est pas péjoratif. C'est un substantif qui désigne une des opérations du travail social, laquelle ne va pas sans quelque chose qui relève de la violence. « Je ne veux pas partir, je pleure », mais l'assistante sociale m'amène dans une voiture blanche 4L...

**La violence est historique.** Là où les violences parcourent l'histoire humaine et celle de chaque pays, quelle qu'elle soit, et pas seulement l'Amérique latine dont je viens. Un pays, c'est l'histoire de ses violences et des tentatives de pacification de la violence. Évidemment, je ne prétends pas que l'histoire d'un pays se réduit à cela, mais je dis qu'il n'y a pas de pays réel qui puisse se constituer ou tenir sans violence et sans tentative de pacification de la violence.

Moralité (si j'ose dire), moralité immorale : ces paramètres – psychique, politique et historique – viennent nommer trois constantes dont il n'y a pas lieu de se lamenter ni de célébrer. Nous respirons, ça, c'est une constante (il vaut mieux d'ailleurs...). Mais on ne peut ni individuellement ni collectivement fonctionner sans violence.

Ensuite, il y a quelque chose de très particulier dans la violence. **Très souvent, on parle de la violence subie.** Par exemple, celle que les jeunes adressent aux enseignants ou aux travailleurs sociaux, celle que les manifestants affligent aux forces de l'ordre, etc. Bien sûr, elle est indéniable, **sauf que la violence est aussi celle qu'on inflige...** Les forces de l'ordre doivent maintenir l'ordre et ce n'est pas en chantant des chansons d'amour dans l'oreille des manifestants. Donc, aujourd'hui ou demain, il faut ne pas oublier que nous ne faisons pas que la subir... Nous l'infligeons quotidiennement avec attention et soin. Nous ne l'appelons pas « violence ». Nous l'appelons « principe de réalité » par exemple, « rappel à la loi ». Je ne suis pas contre, mais je suis contre la niaiserie. La violence n'est pas que subie. D'autre part, la violence n'existe que socio-historiquement qualifiée, ce qui veut dire que la violence en général n'existe pas. Voici mon idée discutable de ce matin.

Quand on parle de la violence, on parle d'un mot, on ne parle pas de réalité. « J'ai été victime de violences », oui, au pluriel, et donc il faut les qualifier, de quelles violences il s'agit. La violence... Nous avons l'habitude avec mon ami Patrick Baudry de lire de grosses thèses là-dessus, où il faut lire beaucoup de pages pour savoir de quoi elles parlent... et on ne finit pas

toujours par le savoir... La violence est un thème intéressant mais creux, intéressant mais vide. En revanche, **on peut tenter de passer de la violence en général aux violences réelles et toujours objectivées, c'est-à-dire soit la violence subie, la violence infligée**, la violence des manifestants, soit la violence des jeunes, la violence des éducateurs, la violence etc. Si le phénomène est tellement répandu, ayons donc le courage de voir que nous la pratiquons aussi allègrement. Mais nous l'appelons différemment... Comme une sorte de voile de chasteté qui empêche d'appeler les choses par leur nom.

### 3. Perspectives

Que faire avec tout ça pour survivre à ce galop effréné ? Que faire avec ce discours absolument trop rapide pour mon fonctionnement... Je donnerai trois idées, trois perspectives.

La première, le discours sur la violence en général – la violence non qualifiée, non située dans l'espace et dans le temps, dont on ne dit pas qui la commet ou qui la subit, avec quel motif ou pour quoi faire – contribue à la dépolitisation des questionnements et des insoumissions à l'égard de l'ordre des choses. Je recommence... Les discours sur la violence, tel l'adolescent au collège, contribue à la dépolitisation des questionnements et des insoumissions à l'égard de l'ordre des choses. « Tel élève crache sur l'enseignant dans tel ou tel département du nord de Paris » (ce n'est pas habituel contrairement à ce que le *Figaro* peut raconter d'ailleurs), « il ne fait pas ses devoirs », « il ne vient pas », « il cherche à s'asseoir à côté du radiateur », tout un tas d'attitudes ou de pensées ou de réponses de mauvaise manière ou d'impolitesses qui disent qu'il ne veut pas de ça, qu'il ne supporte pas ça. L'enseignant est tout à fait légitime pour essayer de contrer ces attitudes et de le ramener sur la « bonne voie ». L'enseignant peut être aussi intéressé à comprendre – pas justifier, mais comprendre –, rendre raison de ce qui arrive, c'est-à-dire (je cite) : « Je ne supporte pas les élèves qui dorment au fond de la classe, je convoque la mère pour dire Madame, votre enfant... » (le père n'est plus là, cela fait longtemps qu'il est parti), « votre enfant dort au fond de la classe » Il peut être reçu par une institution, un CMPP, éventuellement un juge peut prononcer un placement. Sauf que pour moi, le petit sociologue vous allez devoir supporter quelques minutes encore, qu'il dorme au fond de la classe, cela peut vouloir dire qu'il ne peut pas dormir chez lui, cela peut vouloir dire tout un tas de choses qui relèvent de la nécessaire psychologie. Mais cela peut vouloir dire aussi, si l'élève dort au fond de la classe, que la leçon du maître a des vertus dormitives... Et ce n'est pas qu'une ironie. Ce jeune va mal. « Son père est absent, pas de rapport au père, et donc pas de rapport à la loi », une pseudo-explication « adorable » que pourrait vous faire un psychologue « de poche ». Traduction : « Il n'a pas de rapport politiquement correct » « Je m'en fous », c'est un rapport à la loi possible. « Je ne tiens pas compte », c'est un rapport à la loi possible. Mais nous, les « gens bien », comme on est tous un peu paresseux, nous cherchons à poser l'explication sur le côté d'en face, ou à imaginer que le jeune en question fait ce qu'il fait pour des raisons éminemment subjectives. Je ne doute pas que l'absence du père puisse éventuellement fournir une petite explication, mais dire qu'il est comme ça parce que le père

est absent, parce que la mère ne peut pas élever seule trois enfants (« après tout, ce n'est qu'une femme... »), mais la psychologie est très mal utilisée dans ses différentes variantes, psychanalyse et psychiatrie comprises, c'est-à-dire faire de la psychologie une théologie, c'est-à-dire une explication finale et complète, là où la psychologie donne à voir des éléments importants du fonctionnement des jeunes, et non la structure, la totalité. Si les jeunes dont les travailleurs sociaux s'occupent – d'ailleurs, **les jeunes n'ont pas de problèmes, les jeunes ont des caractéristiques...** –, n'avaient que des problèmes psychologiques, les travailleurs sociaux seraient complètement inutiles puisqu'ils ne soignent pas. Déjà, le psy ne soigne pas toujours (c'est normal, il n'y a pas de profession sans raté, sociologue compris, cela va de soi), et si ces jeunes en question avaient certains comportements dus à leur structure psychique, c'est une manière extraordinaire de saboter le travail social par les travailleurs sociaux, pour la raison déjà dite qu'aucun travailleur social n'a jamais soigné qui que ce soit. Le travailleur social n'a pas été inventé pour cela.

Quelqu'une me dit (je fais beaucoup d'analyses des pratiques, j'adore ça, c'est mon jouet préféré) : « Vous savez, dans ma boutique, on a tous des fonctions thérapeutiques en ITEP ». Un travailleur social n'a pas de fonction thérapeutique. Qu'il puisse produire quelques effets de ce côté-là, certes. Mais, ce sont des effets par la bande... Par-là, je veux proposer l'idée que nombre de comportements de jeunes et de moins jeunes, classifiés ou classés comme relevant de la violence, laquelle serait fondée sur un déficit psychique, qui est une composante essentielle pour moi mais pas plus que cela, viennent dépolitiser la révolte et l'insoumission même domestique des jeunes. Le jeune ne dit pas seulement « avec mon père absent, ça ne va pas, je m'en fous de ma mère » ; il vient dire « maître, ta leçon, c'est du creux, il est 10 h 20, je sais quelle blague tu vas faire à 10 h 32 puisque j'ai déjà redoublé la classe deux fois ». Il sait ce que l'enseignement comporte de rituel, de préchauffé que l'on ressert à chaque session et à la même heure. Le jeune va mal aussi de ne pas accepter certains rituels, ce qui peut le mettre à mal.

Deuxième idée, qu'est-ce qu'un acte violent ? Vous voyez, c'est une question d'examen à laquelle il ne faut surtout pas répondre... Qu'est-ce qu'un acte violent... Le silence dans cette salle nous dit que la réponse tarde à venir parce qu'il n'y a pas d'acte violent. **La violence, ce sont des pensées, des gestes, des actes codifiés comme violents. Il n'y a pas un geste violent.** Bousculer quelqu'un, cela dépend dans quel quartier, sur quelle ligne de métro et à quelle heure du jour, c'est un acte très violent ou la banalité de la vie parisienne du quartier Nord (ou marseillaise de ce que j'ai pu voir...). **Il n'y a pas d'acte violent sans modèle de pacification et de violence. Un acte violent par définition est en rapport à une série de modèles généralement hégémoniques que l'on qualifie comme tel.** C'est pourquoi la violence « infligée » est rarement appelée « violence », puisque l'on s'arrange (moi compris) pour définir comme violence, celle qui obéit au modèle de violence « subie ».

C'est une question complexe.

Le mieux que l'on puisse dire, c'est qu'il faut se garder vraiment beaucoup des lieux communs, du café du commerce ou de l'université parfois. C'est un terme tellement répandu, tellement usuel, tellement que chacun peut le voir dans son expérience professionnelle, personnelle ou autre, qu'il convient justement de développer une extrême méfiance à cet égard. Chaque fois que l'on parle de violence dans une équipe, il ne faut pas laisser passer, il faut demander toujours la question du philosophe, la question du cas social, la question casse-pieds : « De quoi tu parles ? De quoi tu causes ? » Qu'est-ce que tu dis quand tu dis « violence » ?

Merci pour votre patience.

\* \* \*

# DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN « MUTATION » : COMMENT COMMUNIQUER AVEC EUX ?

---

*Jean-Paul Gaillard, Pr. honoraire des universités (psychopathologie), formateur en thérapie systémique et en approche systémique de l'éducation spécialisée*

Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous parler de la violence institutionnelle, non seulement dans ce qu'elle a d'habituel, mais aussi dans ce qui doit nous interroger de ce que la mutation sociétale en cours y a ajouté.

Ce que Goffman décrivait dans *Asiles* (je pense que vous connaissez tous cette lecture), cette violence n'a jamais vraiment disparu de nos MECS, ITEP, EPE etc., ce qu'il appelait les rituels de mortification qui étaient les rituels d'admission. On peut toujours travailler aujourd'hui sur les rituels d'admission dans ce qu'ils ont de mortifiant. Le dépouillement, la dégradation de l'image de soi, la contamination physique, la contamination morale, tout cela existe encore dans nos établissements. Cela avait été beaucoup atténué après 1968, mais cette violence a repris de plus belle – je le vois à quotidien puisque je travaille avec des équipes éducatives toutes les semaines – dans la mesure où les professionnels du médico-psycho-social sont aujourd'hui dans l'incompréhension complète de ce qui leur arrive. Je rappelle simplement ce que Goffman disait dans *Asiles* : « *Les procédés utilisés pour mortifier la personnalité sont à peu près les mêmes dans toutes les institutions totalitaires* ». Nos établissements peuvent être des institutions totalitaires. « *L'analyse de ces procédés peut permettre de dégager les dispositions que les établissements ordinaires (nos établissements peuvent être des établissements ordinaires) doivent assurer à leurs usagers pour qu'ils gardent leur personnalité antérieure* ».

Nous, on a affaire à **un homme nouveau** (je vais aller très vite car, depuis quinze ans que je raconte les mêmes salades, beaucoup d'entre vous les connaissent par cœur). Dans notre monde, toutes les mutations sociétales qu'on a pu repérer historiquement (et facilement repérables) ont vu émerger des sciences nouvelles, des technologies nouvelles et des valeurs nouvelles. Et, c'est de ces sciences nouvelles et de ces technologies nouvelles qu'émerge une forme d'intelligence et de sensibilité différentes de la précédente. C'est évidemment le cas aujourd'hui pour nous, très visible depuis le début des années 2000 : **l'homme nouveau que sont nos enfants n'est pas trop le bienvenu de notre point de vue...**

Alors, je vais passer rapidement sur les différences entre nous et eux, qui sont, à chaque fois, une source éventuelle de violence – sauf si bien sûr nous nous accoutumons à ce changement ou cette différence qui ne reculera pas, il faut bien le dire. **Nous, nos identités sont de forme appartenancielle.** Ce n'est pas très responsable mais c'est très confortable. Cela veut dire que nos groupes d'appartenance nous prêtent nos identités, à la condition que nous pratiquions les rituels qui vont avec. Dans notre monde, c'est le groupe avant tout. **Nos enfants, nos petits mutants, sont individualisés** (et non individualistes), débarrassés des frontières appartenanciennes. Ils peuvent être amis avec n'importe quoi dans le monde (pas « amis » de notre point de vue...). Et, cette individualisation du monde nous fait violence et on le leur rend bien, à nos petits mutants.

**Nous, nous sommes héronomes et ils sont autonomes.** On parle beaucoup d'autonomie et jamais d'hétéronomie, on coupe l'autonomie avec « ils sont autonomes ou dépendants ». C'est un glissement logique puisqu'on est dépendant ou indépendant, et on est autonome ou hétéronome. Dépendant / indépendant, cela a trait au lien : « je suis plus ou moins dépendant ou indépendant de quelqu'un ». Hétéronome / autonome, cela a trait au savoir, au savoir-faire et aux valeurs. Nous, en tant qu'êtres hétéronomes on ne produit pas les savoirs, on n'a pas la prétention de produire des savoirs et des savoir-faire. La seule prétention que nous avons, c'est de les transmettre aussi loyalement possible. **Nos enfants, eux, sont autonomes.** Ils n'ont pas le choix évidemment, ils sont les premières générations dans cette mutation. Ils sont donc contraints, qu'ils le veuillent ou non, de coproduire les nouveaux savoirs, les nouveaux savoir-faire, les nouvelles valeurs, en manipulant en permanence et en les articulant les uns aux autres. **Cette autonomie inverse la transmission : ce sont eux qui nous transmettent quelque chose, ce n'est plus nous qui avons quelque chose à leur transmettre,** et ça, c'est insupportable pour nous puisqu'ils devraient continuer à agir sur prescription bien entendu.

**Nous, nous sommes des êtres qui avons besoin de reconnaissance.** Dans notre monde, le centre, c'est l'autre. **On est dans l'affirmation permanente de l'autre.** Nous sommes sans cesse à espérer le bon vouloir de l'autre dans la mesure où notre sentiment d'exister dépend du quota de reconnaissance obtenue. Eux, avec les mêmes niveaux de contraintes, **ils ont besoin de se rendre visibles,** ce qui les met dans l'affirmation de soi, et non plus dans l'affirmation de l'autre. C'est quelque chose qui nous perturbe considérablement et nous essayons bien sûr de les rendre à nouveau invisibles à chaque fois que cela nous est possible.

**Dans notre monde, c'est le collectif qui prime sur l'individu.** C'est une des pierres d'achoppement en établissement, l'une des principales pierres d'achoppement du quotidien en établissement. Aujourd'hui, je rencontre ça avec presque toutes les équipes avec lesquelles je travaille. Dans notre monde à nous, les groupes d'appartenance nous disent qui nous sommes, où on va, comment on doit se comporter les uns avec les autres, comment on doit se comporter avec ceux qui ne sont pas de nos groupes d'appartenance. Cela nous rend un peu xénophobe, il faut bien le dire. C'est un univers qui privilégie la compétition.

Nos petits mutants, eux, sont des individus individualisés qui produisent des groupes connectiques. **Dans leur monde, c'est l'individu qui prime sur le collectif.** Ils font du collectif sans arrêt, bien entendu, mais c'est un mode de collectif très différent ; il est connectique, horizontal, changeant, selon les besoins. Les valeurs montantes chez nos petits mutants sont l'interdépendance et la coopération. C'est nouveau, puisque nous, c'était plutôt indépendance et compétition.

**Nous sommes des êtres de morale.** L'un des principaux outils des acteurs médico-psycho-éducatifs, c'est de faire la morale. Nous sommes de grands moralistes. Écoutez vos collègues (on s'entend rarement parler soi-même...), vous verrez qu'à chaque fois qu'ils s'adressent à un adolescent, ils lui font la morale. Ça marchait jusqu'à la mutation, à peu près... Le problème, **la morale est un objet hétéronome** - « Tu feras, tu ne feras pas » -, elle dicte de l'extérieur ce que nous devons faire ou ne pas faire. La morale exige l'obéissance. C'est l'archétype de l'injonction à ne pas penser. **Nos petits mutants sont dans le « je ferai, je ne ferai pas ».** Bien sûr, ils sont individualisés et autonomes. **L'éthique est un objet autonome.** « Je décide de m'imposer à moi un comportement de l'intérieur ». L'éthique exige la responsabilité personnelle. C'est l'archétype de l'injonction à penser. Et, notre réponse, je ne sais plus si c'est notre Président de la République ou un ministre qui, après le massacre des Charlie, a dit : « Il faut refonder l'école, restaurer l'autorité et la morale ! ». Il avait tout compris de ce qui se passe. Il aurait dû lire Aristote car on dirait qu'il a écrit cela avant-hier : « *L'éthique ne consiste pas à suivre des règles générales (c'est la morale), mais à « acquérir à travers la pratique, les aptitudes délibératives, émotionnelles et sociales qui nous rendent capable de mettre notre compréhension générale du bien-être en pratique ».* Aristote, c'était il y a quelques milliers d'années : « *L'éthique n'a pas pour but de savoir ce qu'est la vertu (c'est très cartésien) en son essence, mais faire en sorte de devenir vertueux ».* L'éthique et la logique sont complètement indissociables ; elles consistent à penser là où obéir est un principe moral. **Le problème est que l'école, pas plus que nous autres, ne savent les amener à penser. Là, il y a urgence.** Je suis complètement en urgence avec cela.

**Le rapport aux objets est toujours organisé par des rituels** (il l'a toujours été). **Chez nous, il s'agit de rituels d'appartenance** bien sûr. Il s'agit de montrer nos appartenances pour nous sentir reconnus. Pour prendre un jargon psychanalytique pendant quelques secondes, nous sommes des sujets divisés : nous sommes l'objet de la « castration symbolique », quand le père sépare l'enfant de la mère. Vous vous rappelez, s'il n'y avait pas de père pour séparer l'enfant de la mère, la mère ne pouvait en faire qu'un psychotique, un pervers sociopathe, un psychopathe (vous le savez bien). Cette castration symbolique transforme l'ensemble des objets (dont la mère est la matrice) en machines à frustrer. Nous sommes des frustrés totaux. Bien sûr, la machine marchande, dont nous sommes archi complices, c'est une machine à érotiser les objets, et nous sommes bien sûr objets des capteurs d'attention dont nous ne protégeons absolument pas nos enfants. **Nos enfants ont des rituels d'existence**, puisqu'ils sont individualisés. Pour montrer son existence, il s'agit de se sentir visible. Ce sont des individus

compacts et non plus divisés. Ils sont plus proches du besoin que du désir. Ce constat a créé la panique chez mes collègues psychanalystes parce qu'ils l'ont constaté très tôt. Le problème est qu'un besoin se satisfait alors que le désir vous fait courir toute votre vie pour rien.

**Un lien organique avec les objets de mise en visibilité de soi.** Le problème, c'est par exemple **l'usage du smartphone et notre absolue incapacité à le réguler.** Ils sont autonomes par définition en tant que mutants, mais il est clair qu'un usage non régulé du smartphone les héréonomisent. Et là, nous en sommes des complices actifs. Je pense que cela nous rassure. Il faut dire que le smartphone est encore très mal étudié en tant qu'objet central de nos vies. Le smartphone est la nouvelle machine à relier le monde. C'est le nouveau vecteur du Sacré. Cela signifie qu'on n'offre pas un smartphone à un enfant, on le négocie âprement, on en négocie l'usage dans son rapport à l'usage des outils scolaires et de la coopération dans les tâches familiales... Notre incapacité à réguler ? Regardez les chiffres, ils sont absolument terribles : 7 % des enfants de 6 à 10 ans ont déjà un smartphone, 70 % à partir de 12 ans, 95 % à partir de 15 ans. Et nous autres, tous autant que nous sommes, nous tripotons nos smartphones en moyenne 150 fois par jour...

**L'autorité**, les choses qui fâchent... Hier, on disait « l'auto-rité ». En fait, il s'agissait d'une forme particulière d'autorité qui durait depuis un moment (462 av. JC), **l'autorité de mode paternel**, fondée sur la menace et l'interdit. Son moteur était la soumission de l'autre. Ce *Pater Familias*, droit de vie et de mort sur sa femme, ses enfants, ses petits-enfants et ses esclaves. Cette forme d'autorité prescrivait la soumission des enfants, et des femmes bien sûr, qui étaient définis comme des êtres mineurs – dont le phallus était symbole de la domination masculine imposée. Cette autorité prescrivait (les éducateurs le savent bien, en tout cas les plus vieux) un rapport tiers, désaffectivé (« Mets du tiers », il paraît que cela se dit encore de temps en temps), c'est-à-dire « Cesse d'affectiver la relation, tu n'es pas là pour ça ».

J'adore cette illustration : « *Tu peux faire tout ce que tu veux, si toutefois ça reste dans le cadre de ce que je veux bien que tu fasses* »



**L'autorité aujourd'hui** a glissé sur les individus : nos mutants ont autorité sur eux-mêmes. Quand ils auront tous 35 ans, cela ne posera plus de problème, mais quand ils ont 2 ans, cela pose un certain nombre de problèmes à leurs parents qui ne savent pas quoi faire de ces signaux d'autorité. L'autorité sur soi prescrit des choses tout à fait passionnantes en termes de valeurs. Elle prescrit la responsabilité personnelle, et non la responsabilité collective telle que nous la pratiquons. Elle prescrit l'égalité de tous (ça y est Mesdames, enfin vous êtes l'égal des hommes). Elle prescrit l'univers de la négociation, un rapport duel, affectivé évidemment. Pour nous, le problème est que nos enfants de deux ans nous donnent des signaux d'égalité, mais comme nous peinons à la logique, nous n'arrivons pas à intégrer qu'une égalité par

principe n'intègre pas nécessairement une symétrie et qu'il y a une asymétrie éducative nécessaire.

**La hiérarchie**, encore une chose importante puisque c'est un vecteur de violence. **Dans notre monde, la hiérarchie est verticale** (ce n'est pas un scoop), consistant à garantir le principe d'inégalité par la différence. Toute différence était un marqueur hiérarchique. Et le respect ? C'est important de savoir ce qu'on entend par respect dans la mesure où on n'a que cela à la bouche... **Le respect, c'est une danse de signaux de soumission (pour eux) face à des signaux de domination (pour nous)**. Si vous pensez que j'exagère, Mesdames et Messieurs, que dites-vous à vos enfants après leur avoir dit « Va te laver les dents, va prendre ta douche » s'il n'a pas bougé dans les deux minutes ?... « T'as pas entendu ce que je t'ai dit ! » On est tellement verticaux avec nos enfants qu'on ne supporte pas qu'ils ne se conduisent pas comme le prolongement de votre volonté dans les deux minutes qui suivent l'ordre, c'est-à-dire l'injonction à ne pas penser qu'on leur a balancée. C'est quelque chose qui doit nous aider à réfléchir sur la manière dont un façonnement sociétal peut nous habiter. Le problème, **la hiérarchie aujourd'hui s'est horizontalisée et promeut le principe d'égalité dans la différence**. Quelle que soit la différence entre les uns et les autres, ils sont égaux par principe. Le respect devient alors une danse de signaux d'égalité face à des signaux d'égalité. Les professionnels du médico-psycho-social qui s'entraînent à accepter des signaux d'égalité de la part des adolescents et leur en offrir tout autant, sont des professionnels qui peuvent connaître un peu de bonheur dans le travail. Entre une forme de respect qui fait une danse de signaux de soumission face à des signaux de domination, et une forme de respect qui fait une danse de signaux d'égalité face à des signaux d'égalité, il n'y a pas de comptabilité bien sûr, et l'escalade symétrique est absolument inévitable. C'est un facteur de violence extrême. Et, ce que nous avons pu modéliser d'un grand nombre d'exclusions du collège par exemple, nous conduit toujours à un démarrage là-dessus, c'est-à-dire un enseignant qui ne supporte pas que nos petits mutants ne leur adressent pas des signaux d'infériorité face à leurs signaux de supériorité. Mais c'est une machine aveugle, ils ne le font pas exprès. S'ils savaient se soumettre, tout irait bien... Le problème pour nous, c'est qu'ils n'ont plus le module de soumission à l'autorité verticale. Ils ne l'ont plus et il va falloir s'y habituer.

Une chose qui est devenue extrêmement importante à mes yeux, c'est l'observation. Ce que nous observons et la façon dont nous l'observons sont socialement prescrits. **Chaque mutation définit une forme de regard, une forme d'observation**. C'est quelque chose de tout à fait passionnant à étudier. **Dans notre monde à nous, nous étions indépendants de l'autre dans notre observation**. Aujourd'hui, nous sommes – ou ils sont – interdépendants avec l'autre, c'est-à-dire en coopération. Le regard d'hier, celui qui a été fondé au 18<sup>ème</sup> siècle, est une machine à maltraiter l'autre. C'est le regard de l'ingénieur mécanicien pour qui ce type de regard est génial. Pour quelqu'un qui travaille dans l'humain, c'est une catastrophe. La science moderne, 18-20<sup>ème</sup> siècles, c'est fini. C'est une science dite « réaliste » parce que les

scientifiques – et nous aussi – pensaient qu'on pouvait décrire le monde tel qu'il est en dehors de toute observation. C'est-à-dire qu'on pouvait décrire le monde en toute extériorité à ce que nous observons, en toute objectivité, en toute neutralité. Et nous vivons comme des observateurs extérieurs du monde que nous observons. Cette posture d'observateur extérieur fait de nous des acteurs violemment irresponsables. Si j'observe un gamin en train de dysfonctionner, je l'observe de l'extérieur, c'est lui qui doit changer évidemment. Cette infirmité du regard du point de vue humain a un côté très pratique puisque le supérieur n'a pas à se poser la question sur lui-même : il a toujours raison... Et comme les enfants sont des inférieurs hiérarchiques pour nous, il n'y a pas de problème à ce niveau-là. Le regard d'aujourd'hui, qui nous est imposé par les sciences de la complexité qui sont les nouvelles sciences qui remplacent les sciences modernes (en France, 2002, discours inaugural du CNRS, sciences de la complexité, tous les nouveaux concepts sont là, c'était tout à fait intéressant, il a fallu attendre 2002 mais c'est là maintenant). **Ce nouveau regard est une machine à danser avec l'autre.** Ce n'est plus du tout un regard de maltraiter l'autre. Les chercheurs aujourd'hui disent « pas de neutralité, pas d'objectivité, seulement une responsabilité personnelle ». Ils se voient comme un élément composant de leurs observations, et donc ils ne parlent non plus d'objectivité mais d'intersubjectivité. Suffisamment outillée, elle fabrique une communauté momentanée et cela donne le pouvoir d'agir dans la situation. Le problème pour nous, c'est qu'il nous est très difficile – car notre cerveau n'est pas câblé pour cela – de penser sur la base de (parce que les sciences de la complexité nous l'imposent, cherchent) : « Je ne peux observer que mes interactions et le résultat de mes interactions ». Dans la relation humaine, je ne peux agir que sur moi-même. C'est le problème de cet enseignant qui ne se posait pas la question de savoir pourquoi la moitié de la classe dort devant lui (parce que c'est la moitié de la classe qui dort...). Il est un observateur extérieur de ce qu'il constate. S'il était atteint par les sciences de la complexité, il se dirait « mais qu'est-ce que je suis en train de faire pour que la moitié de la classe dorme ? », et il changerait sa danse, il essaierait. C'est ce que font beaucoup d'éducateurs dès l'instant où ils pigent cela.

**Le fait de devenir soudain responsable de nos propres actes après trois ans d'irresponsabilité humaine, ce n'est pas si évident. Il s'agit effectivement de passer de la morale à l'éthique.** Et là, on arrive à une éducation spécialisée à valeur socio-thérapeutique. Cela devient possible grâce à ce regard. Aujourd'hui, on a le choix. **Soit on perpétue la violence institutionnelle, soit on modélise les troubles émergents et on invente de nouvelles stratégies socio-éducatives.** Si on modèle les troubles émergents, on s'aperçoit quand on fait du diagnostic dans nos MECS, ITEP etc., qu'au moins 80 % des gamins qui arrivent, relèvent à divers degrés d'un diagnostic – facile à poser en plus –, celui du syndrome de stress polytraumatique. Et l'enjeu qui se pose alors, c'est **comment enrayer le seul processus de transmission transgénérationnelle qui continue à perdurer : la transmission traumatique.**

Je continue sur l'idée que **nous ne sommes pas indestructibles**. Là encore, notre cerveau est mal câblé pour admettre une chose pareille étant donné qu'on nous bassine à longueur de temps sur le fait que nous sommes indestructibles, nous sommes informables etc. Là encore, les sciences de la complexité nous disent que l'on peut voir les choses autrement, c'est-à-dire que les humains sont auto-informationnels. En ce moment, je fais du bruit depuis une petite demi-heure et vous piochez dans ce bruit pour produire votre information à votre façon, toute différente selon les uns et les autres. Vous attrapez au vol ce qui correspond, ce qui est « casable » dans votre puzzle personnel, et ce qui ne l'est pas, vous l'oubliez instantanément. C'est ce que l'on fait toute notre vie ! On n'a pas de sortie, pas d'entrée informationnelle. Nous avons une membrane autour de nous – une membrane « pare-excitation » - qui, quand elle est intacte, on produit notre information en sélectionnant dans le bruit ambiant, parmi les perturbations qui nous atteignent, ce qui peut s'articuler à notre identité, et le reste, s'il est trop hétérogène, on le laisse de côté.

Le syndrome de stress polytraumatique donne une suspension au niveau de la cognition, au niveau de l'action, et cela donne un emballement des émotions et cela rend la clôture opérationnelle impossible. **Qu'est ce qui fabrique le syndrome de stress polytraumatique ? C'est une absence ou une incohérence d'attachement, des négligences affectives permanentes, des violences verbales ou physiques (ou une exposition à des violences verbales ou physiques), des privations injustes et non cohérentes.** Tout cela suffit pour développer un syndrome de stress polytraumatique. Bien sûr, on peut taper sur le dos des parents tout de suite. Le problème, depuis quelques décennies la machine médico-psycho-éducative est super outillée pour stigmatiser et disqualifier les parents dès l'instant où un placement est censé s'imposer. À l'idée (qu'aucune statistique ne vient corroborer) que la machine médico-psycho-éducative serait plus efficace que les familles dysfonctionnantes, il suffit de regarder notre taux de succès à la sortie des MECS, ITEP etc., pour rabattre un peu... Le problème est que si nous procédons au niveau des parents à la même recherche diagnostique, nous trouvons la même chose : syndrome de stress polytraumatique, idem chez les grands-parents. S'il y a parmi nous des vieux professionnels comme moi, ils savent bien de quoi il s'agit puisqu'ils ont suivi la même famille sur trois ou quatre générations... C'est-à-dire sans grand succès ! Je ne sais pas si vous avez vu le film « La Tête haute » ? Pour ceux qui ne l'ont pas vue, regardez-le car il a une bonne valeur documentaire. Il permet de voir ce qu'est une maman qui souffre d'un syndrome de stress polytraumatique, mais aussi un père et un beau-père...

Ce syndrome de stress polytraumatique donne une machine de survie dominée par la peur et par une souffrance morale insupportable. Quand nos noyaux vidaliens sont mobilisés en quasi permanence (déjà beaucoup plus de volume que chez nous), cela donne **une prison de circuit de survie**. Cela donne une urgence permanente, une recherche perpétuelle de sensations, une infirmité en émotions. Cela donne des gens qui sont déclenchés par des signaux de menace et

cela donne bien sûr des troubles de la pensée, sauf exception. Le circuit de survie, c'est le circuit de la peur.

Le jour où les professionnels intègrent cette chose relativement simple parce que, malheureusement, quand on est dans un circuit de survie, on est une petite machine, là où en temps normal, on n'est pas du tout une machine. Signal de menace -> action défensive.

**Trois possibilités d'action défensive, c'est la contre-attaque, la fuite ou la prostration.** Je parle bien d'action défensive car il va falloir aussi faire une petite pirouette dans notre tête, parce que celui qui donne un coup de poing, c'est l'agresseur pour nous. Le problème est que de son point de vue à lui, c'est l'agressé, il se défend. Celui qui tape est celui qui se défend contre un signal de menace. Ce n'est pas facile à intégrer mais c'est d'une richesse extrêmement importante dans le travail, parce que dans le circuit de survie, il n'y a pas de place pour la pensée. Il n'y a pas « d'autre » dans le circuit de survie, il y a des obstacles. Donc il vaut mieux arrêter de leur dire, quand ils ont pétié les plombs « Mais à quoi t'as pensé ? », parce que précisément ils n'ont pas pensé... Les **symptômes** les plus courants que vous connaissez tous, ou que les personnes qui font les nuits connaissent bien en tout cas pour les premiers symptômes, ils ont tous des troubles du sommeil d'une manière ou d'une autre. Cela réclame bien sûr des stratégies éducatives particulières pour accueillir. Ils sont tous irritables, impulsifs, ils ont des accès de colère et de violence sans raison – de notre point de vue bien sûr puisqu'ils sont toujours animés par la peur –, des difficultés de concentration, des comportements d'évitement, une hypervigilance (qui va avec la peur bien sûr), et puis des conduites à risques, auto-mutilation et auto-médication (ce avec quoi ils essaient de se soigner, c'est leur solution que nous attaquons évidemment à mains nues... sans succès...).

Pour montrer à quel point c'est du lourd et non des enfants mal éduqués, quand on fait un peu de comparaison en matière de **volume anatomique du cerveau**, on s'aperçoit, statistiquement, que **ces gamins qui peuplent nos MECS, ITEP etc., montrent une diminution du volume des deux lobes en matière blanche et en matière grise.** Le corps calleux est maigrichon, ce qui pose problème puisque c'est la machine à faire communiquer les deux cerveaux, et ce qui montre que cela ne communique pas trop bien entre les deux cerveaux. Une augmentation du volume de l'amygdale qui sont juste sous les yeux dans le cerveau, à savoir la machine à faire peur, est associée au temps de privation relationnelle et d'anxiété (la peur). **C'est aussi une diminution de la connectivité générale dans le cerveau, associée aux troubles de l'attention et à l'hyperactivité,** et c'est une diminution de l'activation de l'hippocampe accompagnée d'une augmentation de l'amygdale. Il est important de ne pas oublier ces modifications anatomiques parce que cela nous permet de voir que nous avons affaire à quelque chose qui ne relève pas seulement d'un manque d'éducation.

Après avoir évoqué ces deux révolutions (mutation et 80 % de polytraumatisés), la troisième est **la révolution épigénétique.** L'épigénétique, c'est un secteur de la génétique qui travaille sur l'influence du milieu sur le fonctionnement de nos gènes. L'épigénétique, c'est la recherche qui

a le vent en poupe depuis maintient sept ou huit ans dans quantité de laboratoires à travers le monde entier qui se font la course parce qu'il y a un enjeu extraordinaire à ce niveau. Ce que l'on remarque déjà dans le travail effectué sur l'épigénétique, c'est que les enfants polytraumatisés montrent sur l'un des brins de leur ADN un processus dit de « méthylation » (une protéine qui s'enroule autour d'un brin d'ADN) qui inhibe le fonctionnement du gène responsable de la fermeture du robinet de cortisol, l'hormone qui remplit le cerveau quand on est dans un état de stress dépassé. Il ne s'agit pas du stress utile – quand il faut de freiner fort quand on a un peu rêvassé sur l'autoroute, on se met en circuit de survie instantanément, pas de place pour penser : signal de menace -> action défensive. Le cortisol intervient au moment de l'épuisement, c'est-à-dire quand le stress perdure. Ce processus de méthylation se transmet, de manière un peu erratique, pas systématique, de parent à enfant. Un parent qui n'a jamais élevé ses enfants, s'il est lui-même polytraumatisé, va pouvoir transmettre ce marqueur épigénétique.

La bonne nouvelle, c'est qu'une manipulation environnementale adéquate peut engager un processus de réversibilité. Là on est devant une révolution à mon avis inévitable, mais difficile pour nous puisque **nous avons été élevés dans un modèle de l'éducatif plutôt « rééducatif » où il s'agit d'éduquer des enfants qui n'ont pas été bien élevés par des parents incompetents et pour lesquels il suffit de leur apprendre à se soumettre à l'autorité**, sinon ils ne vont pas trouver de travail... (quand le jeune arrive à ses 17 ans, il faut à tout prix qu'il ait appris à se soumettre, « sinon il ne trouvera pas de travail » leitmotiv que j'entends chez tous les éducateurs avec lesquels je travaille). Alors, **comment est-ce réversible ?** C'est réversible à certaines conditions éducatives. Ce que les travaux des chercheurs ont mis en évidence, c'est que les conditions en question passent par « accueillir », « protéger », « rassurer », « attacher », « contenir », « négocier », « tolérer » et « converser ». Du cadre d'hier qui aujourd'hui ne fonctionne plus et qui est devenu un véritable piège, nous allons vers le cadre d'aujourd'hui. Ne l'oublions pas, ce cadre éducatif est aussi le cadre de toute une société dans son quotidien. Le cadre d'hier, on le voyait effectivement en famille et dans nos établissements, mais on le voyait aussi ensuite dans l'entreprise qui fonctionnait aussi de cette manière. Aujourd'hui, ce qui s'installe – difficilement –, c'est le nouveau cadre qui dessine **un autre mode de relation**, y compris à l'intérieur de l'entreprise (je parle pour les PME qui ont accepté d'horizontaliser, je ne parle pas du CAC 40).

**Ce qui faisait autorité hier, c'était « inclure », « soumettre », « confronter », « punir ». Il fallait qu'il apprenne à obéir, il fallait qu'il apprenne les signaux de soumission face à nos signaux de domination. S'il refusait, il fallait bien le confronter, sinon on allait se disqualifier. Et si la confrontation ne suffisait pas, il fallait bien qu'on le punisse, sinon on allait aussi se disqualifier. Quand on arrive là, c'est la violence qui s'installe entre vous et le gamin. Puis, vous cherchez une deuxième punition et la violence s'installe vraiment, et là vous allez chercher le chef de service pour lui dire « il faut que tu fasses quelque chose ». Mais comme le chef de service**

n'est pas prêt à vous suivre, il reçoit le gamin, cela se passe bien, il devient à vos yeux un « social traître » (les chefs de service sont tous des « social traîtres » aujourd'hui...).

**Ce qui fait autorité aujourd'hui c'est « apprendre », « protéger », « rassurer », « contenir ».** Le problème est que c'est nous qui devons apprendre présent. **Apprendre à lui donner confiance** en nous. Apprendre à reconnaître ses signaux de peur. **Apprendre à le rassurer.** Apprendre à émettre des signaux protecteurs. **Apprendre à le contenir quand la peur le déborde.**

**Pour prendre soin de nos ados polytraumatisés** – et de leurs parents, car on ne peut plus imaginer aujourd'hui travailler avec un gamin sans travailler avec sa famille –, **nous travaillons pour une éducation spécialisée à valeur sociothérapeutique,** avec notre petit réseau de centaines d'éducateurs spécialisés en France, en Belgique, en Suisse et en Italie depuis une dizaine d'années avec bonheur et succès. Merci !

\*\*\*

## LA PAROLE AU PUBLIC

### Question de la salle

J'ai une question pour Monsieur Karsz. Vous avez évoqué ce qu'est le sécuritaire. Je me faisais également une autre vision du sécuritaire. C'est vrai que c'est zéro tolérance, éradiquer complètement toute forme de violence. Mais, est-ce que le sécuritaire aussi n'est pas un mode d'action qui réprime, et pas seulement qui a pour objectif le zéro violence ? Je voulais avoir votre avis.

### Réponse de Saül Karsz

Oui, certainement mais si on différencie sécuritaire et sécurité, la sécurité non plus est une fonction sans répression, à moins de loger la répression uniquement dans le sécuritaire mais je ne vois pas comment. En revanche, on peut distinguer les formes de répression, les justifications de répression, les motivations de répression. Je ne vais qu'empirer mon cas, je suppose. La tentative – passablement obsessionnelle d'ailleurs – définir de quoi on parle, c'est mon souci. Essayer de « contagier » autant de gens que possible, pas pour l'amour de la déconstruction mais pour l'action. Cela permet de ne pas lutter contre des moulins à vent. Sécuritaire, ce n'est pas la gendarmerie habillée en noir. C'est l'assistante sociale dans son bureau, tranquille, avec un sourire. Cela passe par la répression, mais ce n'est pas forcément physique. Il y a peut-être d'autres questions ? Si possible, plus faciles... (Silence) C'est très simple, s'il n'y a pas d'adjectif, le sociologue s'énerve, c'est la recette de cuisine : s'il y a la répression et non la répression exercée dans telle condition, par tel régime, par tel individu, et dans la répression, il n'y a pas seulement des gens qui en souffrent, il y en a qui en jouissent terriblement. Je vous laisse le soin de meubler la phrase. Il y en a qui jouissent beaucoup. Je pense qu'il doit y avoir un psy qui soit capable d'expliquer cela...

### Question de la salle

J'ai une question sur l'épigénétique. Vous avez parlé du processus de réversibilité par rapport à la transmission de plusieurs générations du processus de méthylation (si j'ai bien compris). Pouvez-vous nous en dire plus sur les outils de la réversibilité et la durée, le nombre de générations etc. ?

## Réponse de Jean-Paul Gaillard

Si vous tapez « épigénétique » dans Google, vous allez avoir plein d'articles qui vont vous renseigner sur la question. Ce processus de méthylation reste sensible au contexte, c'est ce qui est très intéressant. Plusieurs travaux existent sur la question, mais pour les plus passionnants d'entre eux, on s'est aperçu que le chercheur avait triché, et donc on attend la suite pour l'instant ! En fait, il disait que c'était miraculeux pour les polytraumatisés chez qui l'on voyait en quelques jours un début de disparition de la méthylation. Mais ce n'est pas tout à fait cela que les choses se passent. Les chercheurs ont remarqué que ce qu'on appelle le soin maternel, selon la manière dont il est dispensé, va protéger ou pas contre les processus de stress dépassé. Cela se joue dans l'espace du traumatisme. Le post-traumatisme lié à un accident ou à une agression donne la même chose, on retrouve aussi ce processus de méthylation. L'avantage des enfants et des adolescents, c'est que leur cerveau est encore d'une grande plasticité (ne l'oublions pas, le cerveau se finit à 24 ans, et après 24 ans, il continue à fabriquer des réseaux de neurones selon les contextes dans lesquels on vit et selon la manière dont on fait travailler notre cerveau). Un éducatif que nous appelons à valeur sociothérapeutique, c'est des comportements que l'on qualifierait aujourd'hui de « maternels », qui sont en fait tout à fait exemplaires du nouveau cadre éducatif et du nouveau cadre sociétal qui est en train de s'installer tout doucement, malgré évidemment les nombreuses barrières qu'on essaie d'y mettre.

## Une observation de la salle

Bonjour. Je n'ai pas vraiment une question mais une observation. Quand je suis venue ici, je ne m'attendais pas vraiment à cela et c'était pour dire que cela fait du bien d'entendre vos interventions. Dans les structures, on est parfois dépassé parce que l'on entend et ce que l'on voit, et cela fait vraiment du bien de vous entendre.

## Dominique Michelena

Je serai curieux de savoir ce qu'on entend et ce qu'on voit dans les structures ?

## Réponse de la personne de la salle

Ce n'est pas pour être critique mais c'est vrai, parfois il n'y a pas cette analyse et ce recul sur ce que vous avez évoqué aujourd'hui, que ce soit Max Weber avec la violence légitime de l'État, ou les évolutions nécessaires dans nos pratiques éducatives. Ce n'est pas toujours évident de faire passer ces idées. On lutte un peu et on a du mal à faire avancer tout cela.

## Dominique Michelena

C'est toute la complexité de la formation, c'est-à-dire de faire avancer en prenant du recul. Cela a l'air contradictoire, mais cela ne l'est pas du tout. Je pense que vous aurez aussi cet après-midi beaucoup de témoignages de professionnels qui justement ont commencé à penser comment faire, comment penser l'acte violent, est-il possible de l'appréhender autrement, est-il possible d'en faire quelque chose. Donc restez avec nous !

## Saül Karsz

On peut aussi ajouter que pour voir les choses différemment, encore faut-il s'équiper ? Souvent, le travail médico-social n'est pas très bien compris, il faut étudier. avec les qualités du cœur, oui, mais on ne va pas très loin. Il y a beaucoup de choses que l'expérience ne prouve pas et n'enseigne pas, donc il faut lire, et pas pendant les trois ans, mais quand la vraie vie commence. C'est la seule promesse non électorale que l'on puisse faire.

## Une question de la salle

Je ferai simplement une petite réflexion pour avoir votre réaction. Vous dites que la loi est violente (elle interdit effectivement, donc on fait violence). N'est-ce pas une façon de protection de l'individu ? Je prends l'exemple du code de la route.

## Saül Karsz

La question est pour moi ou pour Monsieur Gaillard ? C'est une question difficile, alors je vais passer la parole à Monsieur Gaillard... (Rire général)

## Jean-Paul Gaillard

On pourrait aborder la question en termes de mythe et de norme. Le code de la route, c'est le mythe du gendarme et c'est la norme pour beaucoup d'entre nous. La norme, c'est ce à quoi on se soumet contraint. Le mythe, c'est ce à quoi on adhère parce que cela nous nourrit. Si nous transformions tous le code de la route en mythe, à avoir adhésion complète, il y aurait peut-être un peu moins d'accidents bien sûr. Le problème que nous avons avec la loi est très contextualisé. À l'heure actuelle, Salgas parlait de la dimension politique (que je n'ai pas abordée du tout bien que cela soit sous-jacent à ce que je raconte), la loi a considérablement perdu de son efficacité de par l'absolue indigence de nos politiques et de par le fait que l'économie néo-libérale a pris le pouvoir sur le politique, sur le judiciaire etc. On voit bien que nos enfants – et pas seulement les polytraumatisés – ne font plus confiance à quoi que ce soit

d'officiel, ce qui malheureusement ouvre au complotisme le plus débile. Les dernières études sur le complotisme font très peur, car elles ne concernent pas que les enfants. Vous avez quelque chose comme 30 % des Français qui croient que les Twin Towers sont un coup de la CIA et du Mossad... Et que 27 % de la population française pense que les traces dans le ciel que laissent les avions sont un truc pour nous transformer en zombie... Là, on est devant quelque chose d'extrêmement inquiétant. J'évoquais tout à l'heure l'éthique : l'école n'a jamais appris à penser à qui que ce soit. Nous avons beaucoup de mal à promouvoir une forme de pensée parce que l'éthique nécessite la logique. À partir de l'instant où il n'y a plus la soumission à une autorité morale et une autorité universitaire (puisqu'elle est en train de disparaître aussi), on se trouve devant « mon opinion », qui n'est évidemment pas du tout outillée de logique. J'entendais l'autre jour un type de 35-40 ans qui disait : « J'ai enquêté sur Google et je sais maintenant effectivement que les Twin Towers, c'est le Mossad et la CIA » Il y a de quoi s'inquiéter et il y a urgence à entrer dans le plaisir des différentes logiques. Car c'est un véritable plaisir d'entrer dans l'épistémologie et dans les différentes logiques, et je ne vois pas d'autre issue pour que nous puissions acquérir une éthique de responsabilité personnelle suffisante et aider nos gamins à en acquérir une aussi.

### Saül Karsz

La loi, paraît-il, les jeunes ou les moins jeunes n'obéissent plus, ne la respectent plus etc. De là, on peut tirer une sorte de discours très catastrophique du temps que nous vivons, qui, à mon humble avis, ne correspond à aucune réalité. Non pas que nous vivrions au paradis, loin s'en faut, c'est autre chose que nous vivons aujourd'hui. La loi, les lois ont perdu leur aura sacrée. Il y a une certaine laïcisation (le terme est très tendance) de la loi : c'est ce qui arrive à une bonne partie des publics dont s'occupent les travailleurs sociaux, c'est-à-dire qu'ils savent parfois mieux que ceux qui s'en occupent, ils savent que la loi est humaine, historique, périssable et modifiable. Il y a quelque chose de la loi comme certitude absolue qui est tombé à l'eau, qui ne fonctionne plus. Et, une partie parmi nous peut avoir de sérieuses et respectables difficultés à faire le deuil de ce que la loi était censée être mais qui ne l'a jamais été. Mais là, nous ne sommes pas forcément au courant...

Vous avez cet adage très connu en français : « *Nul n'est censé ignorer la loi* » ; il y a pas mal de formules comme cela du sens commun qui sont tout à fait époustouflantes. Nul n'est censé ignorer la loi, c'est tout à fait vrai et respectable, mais l'adage ne dit pas en plus qu'il la « respecte », la loi. Évidemment, je ne suis pas pour violenter la loi et ne pas obéir, je pense que nous sommes tous d'accord. Mais cela dépend. Cela dépend... Et la sociologie sert parfois à cela, c'est-à-dire d'inculquer une dose, parfois massive, de relativisme historique. « Ils ne respectent pas la loi » : mais cela dépend de laquelle ! Toutes les lois ne sont pas respectables ! Les lois de l'occupation étaient des lois... Je peux donner des exemples plus immédiats, moins dramatiques et moins terribles, pour dire qu'il faut voir de quelle loi on parle et qu'il convient

de distinguer deux choses qu'on a parfois tendance à confondre : la loi, corpus légal, chargé de symbolisme, et puis le rapport à la loi. Nul n'est censé ignorer la loi, y compris le code de la route. Dans la réalité, il n'y a pas de loi – j'entends prétentieusement – qui fonctionne sans un minimum de subversion, de non-respect. Je ne dis pas que c'est bien, mais n'étant pas moraliste, juste petit sociologue (enfin, pas tous les jours d'ailleurs), je dis qu'aucune loi ne fonctionne à 100 %. Et si on continue à se lamenter là-dessus, on se met à pleurer sur un monde qui n'a jamais existé. Nous vivons une époque terriblement difficile, je vous l'accorde volontiers. Mais, ce qui la rend difficile, c'est entre autres notre difficile deuil vis-à-vis d'une société qui n'a pas existé. Et comme nous sommes tous plus ou moins judéo-chrétiens – pratiquants ou pas, c'est un détail purement folklorique –, nous vivons dans la nostalgie du paradis perdu. Comme nous sommes athées, nous ne disons pas le « paradis », nous disons « la société d'avant ». Voilà, il me faut un café...

### Jean-Paul Gaillard

J'ajouterai que le législateur est toujours très attentif à écrire la loi de telle manière qu'elle soit interprétable. Une loi qui n'est pas interprétable, c'est la pire loi car elle bloque tout. Chez le sociologue, on parle de régulation formelle et de régulation informelle. Effectivement, un univers de régulation exclusivement formel est un univers mort. Tout s'arrête instantanément, c'est-à-dire qu'un univers exclusivement informel, c'est le chaos. La vie se joue des deux côtés.

### Question de la salle

Bonjour, je suis en deuxième année de formation. Monsieur Gaillard, vous avez dit tout à l'heure quelque chose qui m'a un peu interpellée : « Celui qui tape est celui qui se défend ». J'aimerais savoir ce que vous entendez par là.

### Jean-Paul Gaillard

C'est effectivement très important à intégrer en ce qui concerne le circuit de survie. Tout le monde a deux circuits dans le cerveau : un circuit long (celui qu'on utilise aujourd'hui) et le circuit court qui est un circuit de survie dans lequel il n'y a pas de place pour penser (mais c'est normal, car s'il y avait de la place pour penser, on serait presque tous morts déjà). Ce circuit de survie, c'est le circuit animal. Quand on est en circuit de survie, on voit des signaux de menace partout. Or, l'un des gros problèmes dans le travail éducatif pour les éducateurs consiste à identifier les signaux de menace que nous émettons sans le savoir, de façon que nous écopons d'une insulte ou pire. Si on garde la posture d'observateur extérieur, on se dit que le gamin dysfonctionne. Si on accepte de se poser la question « qu'est-ce que je viens de faire pour qu'il pète les plombs ? », cela nous permet de faire autrement. Avec les éducateurs avec lesquels on

travaille, on fait un carnet de signaux de menace où l'on note tous les signaux de menace qu'on identifie de telle façon qu'on va pouvoir les éviter. Effectivement, celui qui tape est celui qui est en train de se défendre contre un signal de menace. Il va donc falloir apprendre à traiter cela sur un mode de machine à penser et non sur un mode de machine à ne pas penser.

\* \* \*

# QUELLE VISION DE LA SOCIÉTÉ MODERNE FACE À LA VIOLENCE ?

---

Patrick Baudry, professeur de sociologie à l'université Michel de Montaigne, Bordeaux  
III

Bonjour à toutes et à tous, merci pour cette invitation à partager ces moments de réflexion. Dominique Michelena m'a, je pense, invité ici en relation avec une rencontre que nous avons eue précédemment à Lille sur une thématique un peu similaire, et aussi en relation avec un ouvrage que j'avais écrit qui s'intitule *Violence invisible* (vous avez fait référence à ce livre lorsque nous avons eu une conversation téléphonique).

Ce livre *Violence invisible* avait été écrit en 2004 aux éditions du Passant ordinaire, c'était un livre marqué très personnellement par le fait de l'arrivée au second tour des présidentielles de Jean-Marie Le Pen. Il représentait pour moi une certaine vision du monde social dont il faudrait faire croire qu'il pourrait être sans violence, dont il faudrait faire croire qu'il pourrait être parfaitement sécurisé : la pacification définitive dont parlait Saül Karsz ce matin. Cela m'avait beaucoup frappé. Et donc je m'étais dit « Que fait la gauche ? » puisque Lionel Jospin dans le cours de sa campagne avait dit à propos de la violence des jeunes qu'il commençait à se lasser des explications sociologiques. Je suis d'accord que l'on peut se lasser des explications sociologiques, cela dépend dans quel sens on le dit. Mais là je me disais quelle responsabilité prend-il, à travers une discipline (il aurait pu dire aussi les explications psychanalytiques, les explications psychologiques), à laisser entendre qu'il n'y aurait que des faits et qu'il n'y aurait plus besoin d'interprétation. Résultat des courses : il n'est pas au second tour de l'élection présidentielle.

Voici cette mise en contexte (mais pour moi ce n'est pas qu'une mise en contexte) pour cette volonté d'écrire un livre qui, exprès, ne porte pas exclusivement sur « la » violence, mais met en relation avec la vie, l'image, le corps, la mort, c'est-à-dire d'autres questions au lieu de focaliser sur « le problème ». Du reste, j'avais eu l'idée d'intituler cet ouvrage « La question de la violence ». La question pour moi n'a rien à voir avec le problème. Le problème appelle une solution, et, éventuellement (c'est plus redoutable) il appelle « sa » solution, alors que la question nous renvoie à la mise au travail de la société, à la mise au travail du social, comme on pourrait dire qu'il y a aussi une question du côté de la mort, la mort est une question sans réponse à quoi toute société doit apporter ses réponses sans jamais pouvoir se débarrasser de la question. C'est le travail du social. Vouloir arrêter cela, en trouvant les solutions, c'est redoutablement dangereux. C'est commencer de reprendre le discours de gens qui ne peuvent pas être nos amis.

L'ouvrage s'est donc finalement intitulé *Violence invisible*, au sens que l'affaire qui m'intéresse n'est pas du tout l'affaire de la violence spectaculaire, celle dont on nous parle sans cesse, ou encore la violence accidentelle. Dans l'expérience que j'en ai (vous m'excuserez, je parle de moi, mais je ne vois pas très bien comment on peut parler aux autres sans parler de soi aussi), le journal télévisé où le présentateur nous explique « encore un incident ce matin en banlieue parisienne, une jeune femme agressée au couteau », bien sûr je vois bien qu'il y a eu une violence, un acte violent, mais la façon de le dire, la façon de dire « ce matin... », c'est pour moi déjà quelque chose d'épouvantablement violent. La façon de le dire, la façon de désigner la violence comme un acte supplémentaire qui s'enregistre dans une espèce d'addition indéfinie où l'on va toute l'année savoir « la fillette égorgée », « les vieillards agressés au couteau », etc. Pour moi, c'est la mise en scène d'une violence qui se donne comme la logique même de l'information : « Vous voulez être informé ? Je vais vous dire. Encore ce matin, une violence s'est produite ». Pour moi, cette information est déjà de la violence. Je crois que si l'on comprend cela, on dépasse complètement les regards et on ne focalise plus sur ce qui apparaît de l'ordre de l'évidence, une évidence épouvantable de ladite violence.

Les violences auxquelles je me suis bien plus intéressé ne sont pas spectaculaires, ne sont pas accidentelles. Elles sont davantage quotidiennes – on pourrait dire « routinisées » -, ce qui peut les rendre d'ailleurs éventuellement bien plus redoutables, bien plus épouvantables. L'idée est en fait aussi que **la violence n'est pas externe. Elle est interne aux rapports sociaux**. C'est une posture de principe, on peut bien sûr ne pas être d'accord, on peut en débattre, mais il faut des postures de principe sinon il n'y a pas de posture. Ou bien vous considérez que la violence est extérieure à l'histoire humaine et que quelques-uns (éventuellement en meutes) viennent agresser notre humanité du dehors (on ne sait pas comment on aura pu secréter cela mais au fond ce ne sont pas des humains, ce sont des barbares, des sauvages). Ou bien vous considérez que **la violence est inhérente aux rapports sociaux et que le travail du social consiste sans cesse à devoir donner des réponses à cette question sans réponse**.

On pourrait aussi distinguer entre une violence qui vise l'anéantissement, lequel ne passe pas nécessairement par la brutalité : on peut être d'une douceur parfaite et tuer l'autre aussi efficacement qu'avec brutalité. Il faudrait donc **distinguer** peut-être (mais c'est une distinction bien insuffisante) **entre cette violence qui vise l'anéantissement** – l'assassinat de masse, l'éradication, l'existence de ces gens est insupportable, ils entachent notre humanité, ils ne sont pas humains, il faut non pas seulement les tuer mais les faire disparaître –, **et les violences auxquelles nous sommes bien plus couramment affrontés, qui relèvent d'une provocation, ce qui est tout autre chose** – je suis violent non pas pour t'anéantir mais pour te provoquer, ou bien, comme dans ce qui a été dit tout à l'heure, le fait même que l'attaque est une défense. Je n'attaque pas pour détruire, j'attaque pour exister dans le regard d'autrui. Ici, je pourrais faire référence aussi bien aux travaux de Richard Hellbrunn qui, à propos de l'insulte, peut dire que l'insulte est le seul moyen possible entrevu pour générer du conflit, c'est-à-dire de générer

quelque chose. Et tout le travail sera celui de mettre en sens ce qui s'est trouvé généré de l'ordre d'une conflictualisation.

Vous pouvez donc voir que les choses ne sont pas si simples, qu'il **n'y a pas les violents d'un côté et les gens normaux de l'autre**. On voit bien que les choses ne sont pas simples, que dans les responsabilités que nous avons par rapport à des personnes qui, pour se défendre, tapent, insultent, par exemple. Nous sommes pris entre deux positions qui sont à tenir à distance l'une et l'autre : la complicité (« Tu as raison de taper au fond, d'ailleurs je vais taper avec toi ») et la dénonciation (« Tu voles, je sais, je ne peux pas être complice, je ne dénonce pas non plus »). Je ne sais pas si vous êtes d'accord, mais cela relève pour moi de quelque chose non pas de la loi telle qu'instaurée et instituée, prétendument naturelle, mais d'un rapport à la loi avec quelque chose de l'imperfection qui s'y joue aussi bien. C'est fondamental. Or, **le délire de la société parfaitement sécuritaire, c'est le délire de la société parfaite**. On pourrait revenir à des sociologies dites fondatrices ou des auteurs aujourd'hui anciens mais qui conservent tout de même une actualité. Je pense par exemple à **Georg Simmel qui expliquait que la société est marquée par l'imperfection. Il y a toujours de l'imperfection dans le social**.

Cela nous invite donc à contre-attaquer, à critiquer des postulats qui supposeraient que la pacification totale serait notre destin, celui que nous voudrions. Les Français veulent être en sécurité. Avec des espèces de mise en scène de la complicité avec l'animateur, je vais vous dire ce que veulent les Français : ils veulent être en sécurité. Je prévois une campagne d'une indigence totale ! Assisté par quelques philosophes de télévision et sociologues experts qui croiront pendant quelques mois vivre un grand moment d'histoire... Effroyable ! Qu'est-ce qu'on pourra faire contre cela ? C'est une vraie question. Vous avez par exemple ces évidences que, quand même, nous sommes dans une société démocratique – on ne sait pas ce que veut dire le « quand même », mais cela sert sans doute à souligner une affirmation, quelque chose de très important (« Enfin quand même nous sommes dans une société démocratique ! ») – qui supposerait le processus de pacification. Ce n'est pas forcément énoncé comme tel, mais voilà des expressions qui me crispent énormément : « Il faut trouver le consensus » « le vivre ensemble ». Alors, ça, cela a un don de me foutre des boutons ! Le vivre ensemble... Je ne suis pas sûr d'avoir envie de vivre ensemble, vous voyez ? Donc, qu'est-ce qu'on veut réunir, consensualiser dans une telle expression ? Cela tient d'un religieux qui s'ignore, mais du pire, si je puis dire. Et cela imprègne le discours politique à droite comme à gauche d'une manière terrifiante. « La mixité sociale » encore une formule complètement folle ! Comment voulez-vous mixer le social ? Quelquefois on sent bien cette pensée qui veut rassembler – « Mais venez avec nous ! » -, cela suppose la mise en obéissance. Lorsque, par exemple, on va nous parler « d'adhérer aux valeurs », là aussi, toujours en tant que sociologue (ou aussi en tant que sujet social, mais le sujet social que je suis n'est pas séparé du sociologue, cette séparation existe, vous l'avez compris), j'ai une énorme méfiance. Vous savez tout **le discours : « Les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus de valeurs » C'est totalement faux ! C'est radicalement faux ! Enfin,**

comment peut-on dire des choses pareilles ? « Il leur faut des repères », vous pensez qu'ils n'en ont pas assez ? « Ils n'ont plus de limites ! », c'est quoi cette affirmation péremptoire et catastrophiste ? Après, cela se vend comme des petits pains, tout le monde s'agite et vous dites que nous sommes dans une société sans aucune limite. Il y a quand même une revue qui s'appelle *Valeurs actuelles*, (je ne suis pas abonné)... La question est différente lorsque l'on commence à s'interroger sur les cadres (qu'est ce qui cadre ?), sans faire du cadre la relation qui permettrait que les valeurs poussent comme des plantes. Quels sont les principes ? C'est autre chose que les valeurs.

Par exemple, sur la ville, les réflexions et les grands colloques, avec l'architecte, l'artiste, le sociologue et l'urbaniste, ils sont tous d'accord qu'il faut faire une ville où l'on puisse vivre ensemble... Quel postulat effroyable ! « Une ville où on se sent bien », c'est aussi le grand truc : le bien-être... Effrayant ! C'est l'un des programmes de recherche au plus haut de la recherche scientifique, les programmes dits européens où vous pouvez décrocher des millions d'euros avec ça si vous répondez bien. Une fois, j'avais posé la question au type responsable de cet axe ou de cette thématique : « Est ce qu'il est aussi possible de travailler sur le mal-être ? », non pas pour dire comment on pourrait éradiquer le mal-être mais comprendre aussi l'intelligence du mal-être. Moi, je n'ai pas tout le temps envie d'être bien, est-ce possible ? Si je ne suis pas bien, est ce qu'il faut aussitôt que l'on s'occupe de moi parce que j'aurais un problème ? Est-ce possible qu'on me foute la paix avec mes tracas, mes tourments, mes angoisses, mes inquiétudes, ma folie partielle ? Ou, faut-il que je sois bien ? « Soyez bien, Monsieur Baudry, détendez-vous ! Vous devriez faire un peu de sport, ça libère ! » Pourquoi veut-on me libérer ? De quoi veut-on me libérer ? Alors, la ville, la centralité, l'identité, l'intégrité, vous voyez ? « Urbain », c'est autre chose. Or, nous sommes dans un monde urbain mais personne ne le pense. Toujours la référence à la « ville ». « Dans quelle ville habitez-vous ? » : évidemment, je ne peux pas répondre « Excusez-moi, je n'habite pas de ville, j'habite l'urbain de Bordeaux », on me dira « Mais non, vous habitez une ville, une commune ». L'urbain, c'est une autre forme en quelque sorte d'installation des rapports sociaux. Jean Rémy, un sociologue dont on parle peu (mais il est important), parlez-lui de « cohabitation des modes d'existence », voilà une expression intéressante. « Je n'ai pas envie de m'habiller comme vous », « Je n'ai pas envie d'avoir votre alimentation », « Je n'ai pas envie d'avoir vos rituels », « Je suis issu d'une autre histoire » (un peu limitée c'est vrai, il serait peut-être intéressant que je comprenne un peu comment vous faites et que je vois comment je pourrais faire autrement aussi, de temps en temps), mais on peut cohabiter. Pour autant, il n'y a pas forcément mixité sociale, il n'y a pas forcément vivre ensemble, il n'y a pas forcément consensus, il n'y a pas forcément adhésion aux valeurs autour d'une même centralité. **Il y a de la pluralité, il y a de la diversité, il y a de la tension quelquefois, il y a de la conflictualité possible : il y a de la vie sociale.**

La démocratie, on pourrait donc dire que c'est un processus de pacification, je n'en crois rien. On pourrait dire que la démocratie est beaucoup plus compliquée, c'est-à-dire une société

dans laquelle l'autre n'est plus réductible à sa différence. D'une certaine façon, l'autre devient le même, et c'est ce qui devient très problématique car, si je ne suis pas très certain moi-même d'être ce que je suis si je deviens l'autre, alors est ce que je ne perds pas mon identité, ma centralité, ma culture, mes racines ? Vous voyez ? L'autre devient le même, c'est aussi cette situation où je suis gêné. C'est un tourment. C'est ce qui fabrique aussi de l'insécurité pour nous-mêmes au quotidien. Pourquoi voudrait-on que l'on cesse d'être tourmenté ? Je suis dans le métro, quelqu'un monte, « Excusez-moi Messieurs Dames de vous déranger » - « Oh merde, encore... » - « Je m'appelle Jean-Pierre, j'ai 25 ans, je sors de prison... » - « Pff ! » - « Je vais passer parmi vous, est ce que vous auriez une petite pièce, ou en tout cas un sourire » - « Quoi, un sourire, c'est encore pire ! » La pièce, vous pouvez la donner sans regarder, mais le sourire... comment lui sourire ? Alors évidemment, à ce moment-là, je règle ma montre, je vérifie que j'ai toujours des tickets dans mon machin, je fouille dans mon sac, c'est très gênant... Pourquoi ? Parce que l'autre devient le même, c'est-à-dire que je pense que je pourrais être lui. C'est cela la société démocratique : je ne suis plus dans la société où j'ai pu être persuadé qu'il est tellement autre que je ne pourrais jamais être lui.

« Au Moyen-Âge, me voici sur mon fier destrier ! Un manant, un gueux m'approche, je vois bien qu'il est dans le besoin, je sors quelques pièces de ma poche et les fais rouler par terre, il les ramasse et les met dans la bouche, c'est de l'or ! Il est absolument estomaqué et me hurle tandis que je repars au galop : merci Monseigneur ! Autour de lui, des gens sont dans l'admiration pour mon extraordinaire générosité » (Je caricature). Aujourd'hui, gare Saint Jean, Bordeaux, un type s'approche de moi avec un petit carton « J'ai faim », je soupire (et en plus l'odeur !), je reprends dans ma main quelques piécettes que je fais rouler sur le quai ! Mais, là c'est différent... Il est assez peu probable que le type les ramasse à quatre pattes l'une après l'autre, qu'il attende le départ du train pour me hurler « Merci Professeur ! ». Et il est encore moins certain qu'autour de moi les gens qui attendent également le TGV me disent « Bravo ! C'est un beau geste ! », mais plutôt qu'ils me disent « Mais vous êtes un salop, comment osez-vous faire ça ? ». Il est possible en effet que l'autre ramasse que j'ai fait rouler et me les jette à la figure. Nous sommes dans cette société-là : l'autre devient le même.

Je vous donne des exemples très précis qui donnent à penser que le régime des rapports sociaux n'a plus rien d'identique avec celui qu'il était auparavant et que nous avons en effet de nouvelles difficultés. Nous avons la chance (pourrais-je dire) d'avoir de nouvelles difficultés.

Des difficultés aussi qui quelquefois sont bien emmerdantes et que nous voudrions résoudre par le seul appel à une bonne gestion des relations. Or, pour la sociologie et l'anthropologie – et encore bien d'autres disciplines –, une société n'est jamais simplement des individus qui sont en relation, mais c'est aussi une logique, une organisation critiquable des rapports sociaux. Quels sont les rapports sociaux qui sous-tendent les relations que nous vivons au quotidien ? Si l'on oublie ce niveau, alors cela devient extrêmement dangereux. Or, **nous**

**sommes dans cette société où en effet ce dont il s'agit c'est de surréglementer les relations** et en même temps de déréguler les rapports sociaux.

Voici peut-être un élément de réflexion (peut-être trop généraliste ou trop contextuel) : dans quel cadre s'accomplit la tâche pour laquelle je suis convoqué ? Est ce qu'il s'agirait pour moi uniquement de surréglementer des relations dans ce contexte où, en même temps, les rapports sociaux sont complètement dérégulés ? Pour moi, une des évolutions du monde du travail (au sens large) est l'arrivée progressive d'une surréglementation avec ses obligations de résultat, avec ses obligations d'objectifs, avec ses évaluations incessantes (à l'université, nous n'arrêtons pas, il faut des évaluations à mi-parcours, c'est-à-dire sans cesse...). Tout ceci au nom d'une rationalité. Tout ceci au fond non pas au nom d'une rationalité mais d'une idée de la rationalisation du monde, ce qui n'a rien à voir. C'est épuisant. Tout en même temps que le sens du rapport à la loi, à l'institution, peut complètement disparaître. Ce que vous demande, « c'est juste d'être efficace ». Cette expression est très intéressante, « c'est juste de... », pour dire seulement on dit maintenant que c'est juste. Qu'est ce qui est juste ?

Regardez l'ouvrage absolument effroyable de ces économistes Cahuc et Zylberberg. Ils ont osé titrer leur ouvrage : *Le négationnisme économique*. Il faut oser reprendre le terme « négationnisme ». Le négationnisme, c'est en fait le fait de tous ceux qui ne pensent pas comme eux. C'est-à-dire qu'ils ne pensent pas que la théorie économique adaptée au néo-libéralisme soit une science. Il n'y a plus à se poser de question s'il faudrait changer de manière de faire, d'échanger, de produire, de travailler ou de consommer : le néo-libéralisme relève de la science, il est exact, toute autre vision est fausse. C'est redoutable ! L'économie comme science expérimentale sur le modèle de la biologie... Ce sont des dingues ! Le type est directeur de recherche au CNRS, comme quoi, il faut s'en méfier... La science...

Ce dont il faut se méfier aussi, c'est de l'explication. Les gens qui vous expliquent tout, cela me fatigue. Je ne vais pas reprendre le vieux débat de sociologique entre explication et compréhension. La compréhension, il faut s'en méfier aussi (« Je vous ai compris », on sait bien que c'est dangereux). Mais bon, l'explication au sens de l'expertise qui manipule essentiellement des stéréotypes et qui manipule aussi bien une logique fondée sur la binarité. Par exemple, je me souviens de ce philosophe Finkielkraut (qu'on entend beaucoup) qui oppose dans certaines de ses interventions, d'un côté l'écrit, le texte, et de l'autre côté, l'image. D'un côté, l'écrit, le texte, la loi, la vérité, l'éducation, la transmission. De l'autre côté, l'image, le charme, la séduction peut-être, mais surtout le faux, on se fourvoie, on est trompé. Vous avez le sens d'un côté, donc quelque chose du rapport au vrai. Et puis, vous avez l'image, donc la déformation, l'altération. Pourquoi est-ce qu'on entend ce type tout le temps ? Qui vient vous dire sur un ton excédé la vérité que tout le monde doit comprendre (enfin la sienne, il sait, lui, comment marche le monde, et donc il s'inquiète beaucoup) ? Du côté de la jeunesse, il y a une attractivité extraordinaire du côté de la technique et de l'image, et comme aujourd'hui, la technique, c'est de l'image, évidemment le danger est renforcé (les techniques

de l'image). Les jeux vidéo, « ils passent leur temps devant leurs écrans, ils sont sous asymutés, trompés » Il me semble qu'il y a au fond une attaque moraliste des imaginaires, au nom d'une réalité, dont ladite normalité n'est jamais dite (c'est Foucault qui parlait de la norme silencieuse à propos d'une sexualité hétérosexuelle conjugale ; la « norme silencieuse », celle qui n'est jamais dite). Tout ce qui s'écarte est pathologique. Nous sommes en pleine fiction, en plein imaginaire, des modèles de réussite, des formes de compétitivité d'une pseudo-rationalisation du monde du travail. Tout cela est pure fiction. Il y aurait alors la fiction du côté du vrai (comme les théories économiques) et les faussetés rangées du côté des imaginaires. C'est assez hallucinant de voir que c'est la même société qui fabrique des objets aux gens, qui leur fout dans les mains en leur disant « Vous voyez, vous l'utilisez beaucoup, donc vous avez un problème ».

Une question que je me pose aussi, dans cette affaire, c'est une extraordinaire réduction du monde à une catégorie de la binarité (encore) à une catégorie d'amis et une catégorie d'ennemis de l'autre. C'est redoutable aussi, car c'est faux. Il y a nos amis, il y a nos ennemis, c'est clair... sauf qu'on pourrait dire, il y a des amis mais qu'on peut perdre de vue, qu'on peut changer, on a des alliés, on a des adversaires et on a des ennemis. Là déjà, cela fait quatre catégories, et surtout, elles ne sont pas fixes. Ce qui me paraît inquiétant dans cette réduction sur les amis – cela peut-être juste la famille, « tout ce que je veux, c'est qu'on ne touche pas à ma famille, c'est tout ! » -, cela ne veut rien dire du tout... C'est hallucinant de prononcer des mots qui ne veulent rien dire en étant certain que cela veut dire quelque chose, c'est ce que j'appelle la fiction, et on croit que c'est la réalité ! Ce qui m'inquiète, c'est la prétention à avoir la propriété du lieu. Une phrase chez Levinas qui me semble très intéressante où il dit que la problématique du lieu peut être bien plus dangereuse que la problématique de la technique. Au temps de Levinas, on s'interroge beaucoup sur une technicité de plus en plus déshumanisante ou inhumaine. Il dit que ce n'est pas tellement la technique qui doit nous inquiéter, c'est la problématique du lieu. Le lieu, le rattachement, à soi, aux nôtres, nos semblables, presque aux identiques devrais-je dire davantage. Pas aux semblables, pas aux mêmes : aux identiques. C'est cette phrase que j'ai pu entendre souvent, avec cette agitation autour de ces dames qui s'étaient vêtues d'une certaine façon pour aller dans l'eau : « Ici, on est chez nous ! », au sens « Retournez là-bas, allez vivre votre culture folklorique dans vos pays exotiques, mais laissez-nous tranquilles, ici on est chez nous ! ». Quelle illusion ! Quelle prétention ! Croire qu'on est « chez nous » C'est fou ! Est-ce qu'on arrive à sortir de cela ? Parce que, les Français veulent sentir qu'ils sont chez eux. Mais les autres aussi vont le répéter. Vous voyez, les racines, l'intériorité, l'intégrité, la centralité : soyez au centre de vous-même, tenez des propos centraux et non point périphériques, soyez importants et non point secondaires. C'est ce qui me paraît redoutable dans la société contemporaine parce que c'est cette société qui, au nom du « chez nous » (« Quand même, cela fait quarante ans que je vis ici, je connais le coin ! Mon coin ! Touche pas à mon coin ! », « C'est qui lui ? Vous trouvez pas qu'il a une tête bizarre... ? Il est pas de chez nous ! »). quelquefois, cela prend un certain charme,

comme cette dame une fois dans les Cévennes qui me disait « Ah, c'est un mariage qui n'a pas tenu, mais je l'avais prédit ! Il s'est marié avec une fille de l'autre vallée, alors... ! ». Déjà l'autre vallée, c'est l'étranger... Admettons...

Mais vous voyez, ce que je peux craindre, c'est que cela fabrique en effet de la peur. Et alors, la peur, c'est ce qui génère en effet un mode défensif et nécessairement offensif. Cela rebondit aussi dans ce que vit « cet espèce de sale jeune » dont il faut qu'on s'occupe, qui coûte à la société, des soins, de l'entourage, de l'accompagnement. C'est ce qui arrive aussi à ce jeune qui n'en peut plus d'être pris à un endroit où il n'est pas, d'être sommé d'être à la place qu'il ne peut occuper, d'être obligé d'attendre d'une société qui le met systématiquement en stage. La généralisation de la modalité du stage comme mode de rentabilité économique des sociétés, aussi bien culturelles, devrait quand même nous interroger sur la violence contemporaine. C'est une violence épouvantable qui est faite. Voilà quelques réflexions que je voulais tenir devant vous sur cette affaire de violence. Est-ce que c'est le problème à quoi il faut apporter solution qui est extérieur à nos rapports humains, ou est-ce que c'est la question qui nous oblige à interroger ce comment, les uns avec les autres, nous essayons de tenir une place sans en avoir jamais la propriété ? Je vous remercie.

## LA PAROLE AU PUBLIC

### Question de la salle

Bonjour. J'aimerais bien comprendre pourquoi vous n'aimez pas le « vivre ensemble » et quelle différence vous faites entre le vivre ensemble et la cohabitation des modes d'existence. J'ai l'impression qu'on se connaît de moins en moins entre personnes sociologiquement différentes et que cette méconnaissance peut engendrer de la peur.

### Réponse de Patrick Baudry

Oh, c'est un peu épidermique chez moi, et quelquefois déraisonnable, je crois. Mais il y a une idée que j'ai du mal à supporter dans le vivre ensemble. C'est l'idée qu'on pourrait s'entendre, se réconcilier, qu'on devrait s'entendre, qu'un même monde pourrait être partagé. C'est plus l'idéologie en quelque sorte, qui suppose de lisser deux choses selon moi. En même temps, je peux comprendre votre remarque. Il vaut mieux en effet s'inviter les uns et les autres à partager un moment, un repas entre voisins, cela ne me dérange pas du tout, j'y vais, je veux manger ensemble ! Mais le vivre ensemble pour moi peut occulter deux choses. D'abord, les inégalités. Est ce qu'on a encore un discours critique sur les inégalités ou est-ce que l'on

considère qu'elles sont finalement installées et qu'au fond il faut simplement considérer qu'il s'agit de différence ? « Je te reconnais dans ta différence » - « Merci, c'est déjà ça, mais enfin, tout de même, la situation dans laquelle je suis est complètement intolérable, est ce qu'il y a quelqu'un pour le répéter, il n'y a que moi pour le dire ? On va dire aussi que ça fait partie de ma différence ? ». Est-ce qu'on est dans cette logique de l'expression libre, spontanée ? « Tu le ressens, c'est bien ».

Je me souviens être allé à une réunion, un truc un peu sectaire qui se donnait comme modalité de management. C'était dans une grande salle du Holiday Inn à la République, j'étais monté, on était accueilli par des jeunes femmes, et on était mis dans l'ambiance de suite. Ce n'était pas « Bonjour Monsieur, vous venez pour la conférence ? », mais « Comment tu t'appelles ? » Il ne faut pas dire son nom : vieillerie ! Vous dites aussitôt votre prénom « Moi, c'est Patrick », « Moi c'est Dominique », « Bonjour » Et on a eu le droit à la conférence, un tissu de niaiseries sur la façon de dominer son stress dans la vie sociale faite par une espèce de dame speakerine toujours à sourire à toutes ses phrases, un peu comme la présentation de la météo. Et, à la fin de la conférence : « y a-t-il des questions ? ». Là, je me dis que l'instant va être intéressant s'il y a des questions. Au bout de la salle, un Monsieur, façon ancien CGT on va dire, vient dire à la dame : « Ouais euh, c'est bien votre truc là qu'il faut être plus cool, m'enfin quand même il y a des conditions de travail qui font que... », bref, il rappelle quand même à une certaine réalité économique, sociale, de quelque chose qui n'est pas simple à vivre et qui n'est peut-être pas juste surmontable à coups de respiration (ou de cuillerées de miel...) ! Et là, notre dame répond : « Écoute, je te remercie beaucoup pour tout ce que tu viens de dire, et je propose que toute la salle t'applaudisse ». Le type, peut-être qu'il ne s'était jamais fait applaudir de toute sa vie pour avoir dit quelque chose d'évident, mais elle ne lui a jamais rien répondu d'autre... Voilà, si vous voulez, cet espèce d'assemblage des uns avec les autres pour former la belle image... est-ce la façon de penser la question de la solidarité ? Avec ce vivre ensemble, n'est pas une façon au fond d'oublier la question de l'altérité ? De faire comme si au fond l'autre était compréhensible et que l'on puisse avec lui se mettre dans la même position en regardant vers le même avenir ? Et, est ce qu'on n'a pas aussi, avec ce mot « vivre ensemble », l'idée d'un seul modèle économique ou social possible ? Parce que le vivre ensemble existe aussi avec les économies solidaires, mais quelle place est faite finalement à ces formes alternatives d'économie ? De regarder avec condescendance : « Alors, il paraît que vous fabriquez du fromage avec des chèvres ? Un peu de confiture aussi ? C'est bien... », comme si c'était une rêverie, comme s'il n'y avait pas quelque chose d'alternatif qui soit possible. Cela existe dans certains pays, ce n'est pas simple. Là, le vivre ensemble, c'est le vivre ensemble dans la même société qui nous empêche de vivre ensemble, pourrait-on dire. C'est en ce sens que j'ai quelques réticences. C'est ce que je peux percevoir d'un discours autoritariste, sans aucune fondation. Juste la fiction d'un rassemblement consensualiste (décidément, ce matin je suis très énervé !), cette façon dont on pourrait se réjouir qu'enfin la France se rassemble autour du même « grand » événement sportif : « la France en finale de la coupe ». Tous les Français sont

rassemblés, c'est quand même un très moment. Et quand un but est marqué, quelle ovation ! « Magnifique ! », parcourt l'ensemble du stade... Là, on sent la « France ! ». Qui vient dire que cela coûte un fric fou ? Que c'est gangrené par la corruption ? Qu'il y a du dopage à tous les étages ? Qu'il y a des gens qui devraient être en prison et qui sont invités régulièrement à se pavaner dans les plus grands palaces ? Qui va le dire ? Un groupe de cinglés (dont je fais partie) qui propose des textes au journal *Le Monde*, qui les refuse systématiquement parce que « bon, on a d'autres sujets quoi » Bref, je m'arrête...

### Question de la salle

Vous avez mis en opposition « relation sociale » et « rapports sociaux » avec la déréglementation de certains et la surréglementation des autres. Pourriez-vous préciser un peu votre idée ? (je n'ai pas tout compris).

### Réponse de Patrick Baudry

C'est une piste, une proposition, je ne sais pas, mais il me semble qu'on est beaucoup dans le « jeu » du relationnel. Entrer en relation, rester en relation, en contact, le lien, l'obsession du lien social. Qu'est-ce que le lien social, si ce n'est pas aussi ce qui nous sépare de l'autre. Il n'y a pas de lien entre personnes qui ne soient pas séparées. Or, le lien suppose uniquement la positivité du contact, et non l'intrigue en quelque sorte de la séparation. Et là, à mon avis, il y a quelque chose d'extraordinairement simplifiant du côté de ce relationnisme qui serait toujours bon, bénéfique. Et le rapport social, c'est aussi quelque chose qui met de la distance, qui me réfère à quelque chose qui ne dépend pas de moi-même, ni de l'autre, ni de la relation que j'ai avec l'autre. Cela me met en relation avec une histoire, avec un cadre, des principes, qui font qu'on ne peut pas entre nous simplement s'arranger. Je ne sais pas si je dis suffisamment bien les choses, mais peut-être expliquons plus simplement. Un étudiant m'adresse la parole, on pourrait dire qu'il y a là une relation. Nous entrons en relation : il me parle, je lui parle, je lui réponds, nous sommes en relation. Mais je ne peux pas oublier que cette relation est sous-tendue par la logique d'un rapport social, c'est-à-dire le fait que lui est étudiant et que moi je suis enseignant, qu'il y a une relation de type hiérarchique. nous ne nous parlons pas parce que nous aurions quelque chose à nous dire, c'est une relation dans un cadre institutionnel. Je ne suis pas en train de dire pour autant que le cadre institutionnel doit déterminer toute la relation. Il y a une tension entre cette relation et ce rapport social, c'est-à-dire que je peux aussi m'interroger sur ce qui fait que moi, enseignant, je m'autoriserais à lui parler sur un certain ton (« Écoutez Monsieur, vous n'avez donc rien compris à ce que j'ai dit pendant mon cours ? »). Qu'est-ce que justifierait cela ? De quoi suis-je héritier ? De quelle fiction de l'institution suis-je l'héritier éventuellement pour lui répéter une posture en raison de ce rapport social qui est installé ? Donc, le rapport social n'est pas forcément la légitimité, le vrai,

la vérité. C'est ce qui sous-tend en quelque sorte la relation que j'ai avec l'autre. Avec ma fille, c'est d'accord que je peux lui parler, nous sommes en relation (« Tu as vu le film hier ? Tu l'as aimé ? » - « Oui » - « Pas moi », alors on va en parler, peut-être (enfin c'est pas sûr...), mais la relation est sous-tendue par quelque chose d'un rapport, un rapport familial. Il m'est arrivé un jour de devenir père (j'avais pas prévu le truc !) et que ce soit cette fille maintenant assise à cette table (qui est la mienne... mais aussi la sienne en fait...) où on mange ensemble, et peut-être on se parle un peu pour que cela soit plus convivial. Mais, cette relation est sous-tendue par quelque chose d'une histoire que je ne contrôle pas, que je ne maîtrise pas. Je n'ai pas dit « Maintenant, je serai bon père et je vais regarder dans le catalogue des filles pour voir celle qui m'irait bien ! ». Non, elle ne me va pas bien, on n'est pas d'accord. Et je ne lui vais pas bien non plus. Mais on arrive quand même à s'entendre... parce que dans la relation et dans le rapport, on peut en effet mettre en méta-discussion en quelque sorte, ce qui se joue dans notre relation et ce qui est sous-tendu par le rapport. Là, il se passe quelque chose de possible en quelque sorte. Mais vous voyez, lorsqu'on prétend que c'est uniquement à coups de relation que cela va s'arranger, en niant qu'il y ait des rapports qui sous-tendent les choses pour le bien comme pour le beaucoup moins bien, on oblige les gens à quelque chose de l'entente, de la réussite, du « *thinking management* » qui va les rendre éventuellement tous fous.

### Question de la salle

Dans cette perspective, quelle est votre vision de l'éducation ?

### Réponse de Patrick Baudry

Je vais peut-être répondre un peu à côté, mais on est dans une société aussi qui nous fait croire que nous avons la liberté du choix alors que c'est en fait une obligation. C'est votre émission, c'est vous qui choisissez. Vous savez, cette tour qui consiste à faire croire que c'est nous qui déterminons le programme... aussi bien que ces incessants sondages : « 75 % des auditeurs sont pour la suppression des voitures en centre-ville » Vous voyez, c'est d'obliger sans cesse à avoir quelque chose à dire sur une question dont il ne sait rien. « Que pensez-vous des voitures en centre-ville ? Pour ou contre ? Allez, vous téléphonez » Ce n'est pas de l'éducation. Pour moi, l'éducation consiste à pouvoir non point se faire remplir la tête par des savoirs autres qui viendraient de nos maîtres, mais à pouvoir élaborer ses propres questions dans un échange avec ce qui est transmis et aussi ce qui n'est pas transmis. Quand je parle, je ne sais pas ce que je dis, je ne sais pas tout ce que je dis, je ne peux pas être tout ce que je dis. Il y a donc aussi quelque chose de l'imparable ou du silencieux qui passe par une transmission. La transmission, ce n'est pas transmettre un colis comme à la Poste. C'est transmettre ce qui ne vient pas de soi. C'est transmettre quelque chose de l'ordre de l'inconnaissable par certains aspects. Pour

moi, c'est ça l'affaire. C'est d'arriver à faire avec l'invisible, l'inconnu, l'altérité. Est-ce que j'arrive à transmettre ce goût, cette possibilité de me situer par rapport à soi, ou est-ce que je réduis l'autre au connu, à l'observable, à l'identique ? L'éducation pour moi, elle se joue de l'autre côté, dans un rapport à l'inconnu, à l'invisible, à l'altérité. Mais ce que Monsieur Gaillard nous a dit m'a beaucoup touché en tant qu'enseignant. En effet, comment est-ce que je me conduis par rapport à des jeunes d'aujourd'hui ? Est-ce que je dois leur farcir la tête ? Est-ce que je dois penser qu'ils sont complètement crétinisés avec leur smartphone et leur casquette ? Ou est-ce qu'ils ont quelque chose d'un autre rapport à la connaissance à partager avec moi ? Ce n'est pas la même posture.

\* \* \*

# QUELLE PERCEPTION LE JUGE DES ENFANTS PORTE-T-IL SUR LES JEUNES QU'IL ACCOMPAGNE

---

## Dominique Michelena

Nous allons repartir avec Madame Claude Doyen, vice-présidente et coordinatrice du tribunal pour enfants de Strasbourg, qui va nous donner la perception du juge des enfants. Quelle perception porte-t-il sur les jeunes qu'il accompagne aujourd'hui ? Il nous semblait indispensable d'avoir cette vision des choses pour avoir une étendue un peu complète du problème de la violence et de la perception que l'on peut en avoir.

## Claude Doyen, Vice-présidente et coordonnatrice du Tribunal pour enfants de Strasbourg

Je suis d'autant plus ravie d'être parmi vous aujourd'hui que je viens juste de quitter mes fonctions de juge des enfants, et donc la présentation qui vient de vous être faite n'est plus tout à fait exacte. **J'ai exercé ces fonctions deux fois en tout début de carrière (en 1994, je suis arrivée tout jeune juge des enfants), puis j'y suis revenue il y a neuf ans** et je viens donc de terminer neuf années d'exercice de cette fonction de juge des enfants avec un grand plaisir puisque c'est une fonction passionnante. Justement, ces neuf années d'une grande richesse ont été aussi pour moi l'occasion de comparer ce qui se faisait il y a vingt ans, comment étaient les jeunes il y a vingt ans et comment ils sont aujourd'hui. Puisque c'est un peu le sujet, cela tombe très bien.

Le métier de magistrat comme le métier de travailleur social nous offre un point de vue privilégié sur l'évolution de la société. Mais il ne faut pas oublier que ce point de vue est assez biaisé car nous sommes confrontés en permanence au plus difficile : le conflit sous toutes ses formes qu'il appartient à la justice de médiatiser ou de trancher, le crime ou le délit qu'il faut comprendre pour juger, la souffrance qu'il faut écouter et prendre en compte (parfois évaluer pour la fixation de dommages et intérêts). On ne voit que ce qui va mal : les familles qui dysfonctionnent, les enfants qui souffrent, les ados en crise, la maladie mentale, les addictions,

et la liste pourrait être encore plus longue. On peut vite avoir l'impression que tout va de plus en plus mal et faire des raccourcis qui conduisent à le penser.

Je vais prendre une petite liberté avec le thème proposé en inversant les deux questions à aborder. La première question était de savoir si les jeunes avaient changé, je vous propose d'y répondre après la deuxième, à savoir si les affaires pour lesquelles les jeunes ont affaire à la justice sont aujourd'hui plus graves et plus violentes qu'auparavant.

Il y a deux façons de répondre à cette question.

La première se base sur les **statistiques**, la deuxième sur les impressions. Les impressions sont évidemment hasardeuses, mais il faut aussi savoir **manipuler les chiffres avec précaution** car on leur fait dire beaucoup de choses. Vous entendez des tas de gens – scientifiques, politiques – qui manipulent les statistiques, chacun en tirant des conclusions tout à fait différentes à partir des mêmes chiffres, ou alors prétextent qu'il ne s'agit pas des chiffres de la bonne année. On arrive toujours à des résultats qui servent à démontrer quelque chose finalement, c'est la raison pour laquelle il faut s'en méfier. Par conséquent, je ne reprendrai que quelques chiffres clés, ceux de la justice qui a pris en référence l'année 2013. D'abord, les enfants et les adolescents en situation de délinquance. Les mineurs impliqués dans une affaire pénale représentent une très faible proportion des enfants et des adolescents de notre pays. **En 2013, ils étaient 234 000 enfants ou adolescents ayant commis au moins un acte de délinquance.** Cela peut paraître énorme, mais rapporté à la proportion, la cohorte d'enfants et d'adolescents du pays, **cela représente très exactement 3,6 % des 6,5 millions de mineurs âgés de 10 à 17 ans** (dans ce pays, est considéré enfant entre 0 et 18 ans).

Un autre chiffre, sur 2,47 millions de personnes (mineurs et majeurs) en France en 2013 impliquées dans des affaires pénales, 9,5 % sont mineures. Là aussi, on peut voir que la proportion est assez faible, heureusement, mais assez faible quand on rapporte aux discours que l'on entend - « les jeunes sont ceux qui commettent le plus d'actes de délinquance », « les jeunes sont les plus violents dans cette société ». Quant au type d'infraction, est ce que les actes commis par les mineurs sont en majorité des violences ? Si on pose la question comme cela, vous vous doutez bien que je dirai non. Je ne sais pas quelle était votre impression, tout dépend aussi des horizons desquels vous venez, si vous êtes plus dans le champ de la protection de l'enfance, s'il y a parmi vous des gens qui travaillent avec des mineurs délinquants, l'idée ou l'image sera sans doute différente. **La plus grande part des infractions pour lesquels les mineurs sont mis en cause concerne des atteintes aux biens sans violence (43 %).** Je ne vais pas vous assommer de chiffres mais il me semblait important de vous le rappeler. **Après, la proportion la plus importante est des atteintes aux biens avec violence et des atteintes aux personnes.** On a ensuite une proportion importante de stupéfiants. **L'usage et la détention de stupéfiant représentent 14 % des infractions** quand même. Je m'arrête ici avec les chiffres, mais il me paraissait important de dire sur cette question posée par la CNAPE aujourd'hui (Violences : mythe ou réalité ?). **Bien sûr que la violence est une réalité, mais il y a**

**une part de mythe qui est véhiculé par les médias et les politiques qu'il faut aussi déconstruire et par rapport auquel il faut garder un certain recul.**

**Deuxième question : est-ce que les jeunes ont changé ?** En réponse à cette question, vient immédiatement une autre question, c'est-à-dire : depuis quand les jeunes ont changé ? Si c'est depuis la nuit des temps, les Grecs anciens disaient déjà « les jeunes d'aujourd'hui, c'est terrible, d'ailleurs notre civilisation est en déclin » : oui, c'est vrai, la civilisation des Grecs anciens n'existe plus aujourd'hui, elle a été remplacée par d'autres. Est-ce une mauvaise ou une bonne chose ? Cela dépasse le débat d'aujourd'hui mais ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus grave. Ce qui est important, c'est de se rendre compte que déjà, à l'époque, ils disaient « les jeunes de maintenant » comme on dirait. Si on dit que c'est depuis l'ordonnance du 2 février 1945 que l'on examine l'évolution de la jeunesse, c'est déjà un peu plus intéressant puisque cette ordonnance concerne le fondement actuel de la justice pénale des mineurs. Vous vous souvenez d'ailleurs certainement de certaines affirmations politiques répétées à tous les micros il y a environ dix ans, destinées à justifier une réforme (alors, il y a eu un certain nombre de réformes, mais on n'a pas encore vu de réforme complète) : « *Croyez-vous réaliste qu'une jeune de 17,5 ans, de 1,90 m, qui a commis des violences répétées, soit présenté devant un juge qu'on appelle juge des enfants ?* » (Je cite un discours du 25 mars 2006, dont je ne citerai pas l'auteur, je pense que vous l'avez reconnu) ; « Comment expliquer à une grand-mère qui se fait agresser par un jeune de 17,5 ans qui fait 1,80 m qu'il n'est pas responsable parce qu'il est mineur ? ». Vous comprenez de suite le discours politique : « il n'est pas responsable parce qu'il est mineur », mais oui bien sûr, il est responsable et personne n'a jamais dit qu'il n'était pas responsable ! Voilà comment, derrière une affirmation, on véhicule une idée fausse pour soutenir que les jeunes ne sont plus ceux qui ont justifié la politique créée en 1945 pour protéger la jeunesse délinquante. Cela relève peut-être de ce que Monsieur Karsz qualifiait ce matin de « discours un peu rapide ». Une illustration qui m'est venue à l'esprit, c'est le roman de Pierre Paolo Pasolini, *Une vie violente*, paru en 1959. C'est l'histoire de Tommasino qui a grandi dans une banlieue de Rome dans les années 50, qui vit une vie très violente dans une banlieue misérable où les enfants vivent dans la crasse et sont livrés à eux-mêmes, les adultes ne s'occupant pas d'eux. Tommasino est entouré d'autres mômes de son quartier, il grandit dans la violence, et, avec la bande dont il fait partie, il commet des vols, des recels, des braquages, tout cela dans un contexte très violent qui côtoie la mort violente. Je ne sais pas si aujourd'hui nos jeunes sont plus violents que cela.

**On entend aussi beaucoup chez les professionnels de l'enfance que les jeunes sont de plus en plus violents. J'entendais déjà cela il y a vingt ans.** Les jeunes sont de plus en plus violents et « ça se psychiatrise », c'est un discours que l'on entend beaucoup aussi (mais, à mettre en rapport ou pas, ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui). Par-là, il y a peut-être une définition de la violence. Ce matin, vous avez entendu des définitions de la violence, c'est-à-dire des définitions tout à fait savantes et scientifiques mais la violence pour un juriste, c'est-à-dire au sens de la loi

pénale, est l'acte de violence physique et pas autre chose. La loi ne connaît pas la violence verbale, ce n'est pas de la violence. **Ce qui a changé aussi, c'est la difficulté psychique et neurologique pour l'enfant à se canaliser.** Les psychiatres et les neurologues vous l'expliquent : il faut désormais des doses de cheval pour calmer la violence d'un jeune, pour le sédaté. On nous explique que parfois ce n'est pas sa propre violence qui ressort mais la violence qu'il a vue, qu'il a vécue, la violence dont a été victime sa mère alors qu'il était dans ses bras ou dans son ventre. **Un tas d'éléments de violence contextuelle inscrits psychiquement à l'intérieur du fonctionnement de notre mineur** vont en faire un jeune beaucoup plus instable et difficile à canaliser. C'est tout à fait exact et les professionnels que vous êtes le savent encore mieux que moi. Le jeune est forcément plus impulsif et plus instable, et donc plus compliqué à prendre en charge.

**Pour autant, je n'ai pas le sentiment que les jeunes sont plus violents qu'il y a vingt ans au sens de l'acte plus violent.** Je donnerai deux petits exemples pris dans mon cabinet d'il y a vingt-deux ans. Un jeune de 10,5 ans qui vole une voiture dans une casse auto avec son cousin de 11 ans (ils ont conduit la voiture sur la route et le témoin disait : « J'ai d'abord vu une voiture sur la route, sans conducteur, et tout d'un coup j'ai vu une casquette au-dessus du volant »). Ce jeune a été placé dans un lieu de vie et a tenté de poignarder le responsable du lieu de vie, non pas à la suite d'une altercation mais c'était un acte parfaitement délibéré alors que le Monsieur était en train de récolter ses haricots verts, accroupi dans son jardin. Autre petit exemple (toujours il y a vingt-deux ans), une jeune fille de 13 ans étrangle sa camarade dans les toilettes du collège et provoque sa mort pour un motif tout à fait futile. Ni en détention, ni devant le tribunal elle n'a exprimé le moindre affect. Je laisse aux psychiatres le soin de nous expliquer tout cela. Est-ce que l'on voit pire aujourd'hui ? Est-ce que l'on voit cette violence plus souvent ? Les statistiques des infractions commises par les mineurs augmentent effectivement, parce que les infractions commises par la population en général augmentent aussi. En revanche, le nombre de crimes de sang commis (au sens d'homicide) ne bouge quasiment pas. Le nombre d'affaires jugées par les cours d'assises des mineurs évolue peu, en tout cas pour le nombre d'homicides (il y a peut-être plus de braquages).

**Qu'est ce qui change alors ?** Les intervenants de ce matin nous l'ont beaucoup dit, je ne vais pas paraphraser, mais peut-être de mon point de vue de juge des enfants, ce que j'ai l'impression d'avoir vu changer, **ce sont les structures sociales qui ne cessent de se déliter. L'individualisme augmente, la famille est nucléaire.** Il ne s'agit plus de la tribu familiale, la famille est plus souvent décomposée que recomposée. J'ai l'impression que cela crée une grande insécurité, **une insécurité affective pour les individus** et c'est aussi une violence. On prône l'épanouissement individuel, on prône le développement personnel, mais combien de parents se retrouvent totalement seuls, isolés, bien loin du développement et de l'épanouissement ? Qu'est-ce qui fait violence ? **C'est peut-être justement cette absence de structure sociale**

familiale, de cadre symboliquement contenant qui génère, lui, un sentiment d'insécurité chez le jeune. C'est peut-être cela aussi que l'on va retrouver, voire se développer.

Alors, quels changements le juge des enfants que je suis a-t-il vus dans le comportement des jeunes qu'il rencontre, vis-à-vis de leurs parents, des adultes, des professionnels et de l'autorité en général ? **La mutation décrite par Monsieur Gaillard est bien perceptible dans le comportement et dans le discours entendu dans les cabinets de juge des enfants.** Photographies : je me souviens d'une maman voilée, sa fille adolescente à côté d'elle, en jogging, le chewing-gum à la bouche, la maman disait « Parle pas comme ça à Madame le Juge », et la gamine « Ouais, je garde la pêche, lâche-moi ». Question du juge des enfants à un jeune qui comparaît au pénal : « Pourquoi est-ce que tu es convoqué ? Pourquoi est-ce que tu es devant moi », il répond « Je me suis embrouillé avec mon prof » (cela nous renvoie à la hiérarchie verticale/horizontale), « Si on ne me respecte pas, je ne respecte pas non plus. Le prof, il me respecte pas, je ne le respecte pas ».

**Les constats : un parcours pour les jeunes qui est de plus en plus morcelé.** Je crois qu'il est aussi extrêmement difficile car, du coup, ce morcellement se répond en miroir avec les difficultés des adultes qui prennent ces jeunes en charge. Le jeune est déstructuré, de plus en plus difficile de le prendre en charge. Cette difficulté va provoquer la rupture et **cette rupture va générer à son tour davantage de déstructuration.** C'est la cause du morcellement des prises en charge. **Les prises en charge sont de plus en plus courtes,** directement en rapport avec ce que les structures peuvent supporter. On voit de moins en moins de jeunes avec des parcours linéaires. Le jeune qui est placé et qui va faire toute son enfance en famille d'accueil jusqu'à ses 18 ans (et y rester peut-être même après, je ne ferai pas d'incidence sur les contrats jeunes majeurs), il n'est pas rare aujourd'hui que la famille d'accueil jette l'éponge, même parfois avec un enfant plus petit (« Vous comprenez, il est trop agité, l'enfant a mis le feu à du bois dans le jardin », l'assistante familiale a eu tellement peur qu'elle ne voit plus que cela chez ce jeune, elle a peur qu'il recommence et elle n'en veut plus chez elle). Comme les familles, les familles d'accueil n'échappent pas à la règle et sont aussi de plus en plus fragiles et de moins en moins solides, ce qui peut provoquer l'éclatement du couple de la famille d'accueil, des difficultés avec les enfants accueillis. Les familles d'accueil sont comme les autres parents, en difficulté avec leurs enfants. Là aussi, pour garder un enfant en famille d'accueil, il faut beaucoup de soutien. Je ne vous apprendrai rien en disant que l'aide sociale à l'enfance est très en difficulté pour apporter ce soutien très régulier qui serait nécessaire aux familles d'accueil.

Par ailleurs, c'est aussi un psychisme de plus en plus atteint chez les jeunes. **La sécurité de l'environnement social, du cadre social, fait défaut.** Du coup, cette sécurité n'est plus là pour se substituer à celle qui devrait être apportée par la famille. Quand la famille n'est pas en mesure de l'apporter, on a un manque complet, le jeune ne trouve plus suffisamment d'appui pour sa construction personnelle.

On a donc une conjonction de parcours complètement morcelés. Un jeune qui va passer quinze jours dans un établissement « en relais », l'établissement disant « On s'est engagé à me réorienter le jeune » Que ressent ce jeune ? « Bien sûr, on est conscient de la nécessité de lui garantir un parcours fluide dont on aura fait tout un plan, c'est sûr, mais juste là maintenant il faut le réorienter parce que vous comprenez l'établissement s'est engagé pour quinze jours et puis après il ne va pas pouvoir le garder parce qu'on a aussi une question de lits, et de toute façon il ne correspond pas au profil des jeunes accueillis par notre établissement, ou alors il va déstabiliser le groupe ». Il y a aussi le fait qu'on demande beaucoup aux jeunes d'adhérer à la prise en charge dont il est l'objet. Je ne fais pas dire si c'est bien ou pas. Travailler avec l'adhésion du jeune est beaucoup mieux, c'est évident. À un moment, il y a des limites. J'ai même vu un directeur de centre éducatif fermé qui demandait une lettre de motivation du jeune. À quand la lettre de motivation pour intégrer la maison d'arrêt ? Je n'en demande pas quand je statue comme juge des libertés de la détention, j'explique « Monsieur, Madame, vous allez partir en détention maintenant », je ne demande pas s'ils sont d'accord. Peut-être que la justice est aussi la dernière barrière avant que cela saute.

**Quelques pistes de réflexion.** D'abord, pour bien appréhender la réalité de notre jeunesse, il est fondamental de se rappeler qu'un jeune, même de 17,5 ans et d'1,90 m, **c'est d'abord un enfant**. C'est une réalité légale (on est un enfant jusqu'à 18 ans), c'est une réalité physique et psychique aussi, la maturité n'est pas acquise, la capacité de réflexion n'est pas proportionnelle aux capacités intellectuelles, les bouleversements physiques de l'adolescence sont encore à l'œuvre chez celui qui n'est pas encore un adulte et qui perturbent évidemment ses réactions.

L'autorité ? **Pour moi, l'autorité, c'est la sécurité.** Les jeunes sont demandeurs de cette autorité. « Je veux rentrer dans l'armée, Madame », c'est un souhait souvent formulé par des jeunes qui ne supportent pas le cadre. « Mais comment tu vas supporter ? C'est le mitard si tu ne respectes pas... ». La question est de savoir de quelle autorité on parle. Ce n'est pas forcément la fameuse hiérarchie verticale. L'autorité n'a pas bonne presse dans notre société. Elle a des relents de la puissance paternelle du 19<sup>ème</sup> siècle. La grande majorité des parents que rencontre un juge des enfants, quelle que soit l'origine socio-culturelle de la famille, déplore ne plus avoir d'autorité : « Je ne m'en sors plus Madame ! ». Les enfants mangent la soupe sur la tête des parents. Très régulièrement, les parents nous disent : « Je ne sais plus comment faire, il ne m'écoute plus ! Il m'insulte ! ». La question derrière : « Est-ce qu'il vous a déjà bousculée ? » - « Bah, oui, oui, c'est arrivé effectivement », pour ne pas dire qu'il bat sa mère (ou son père parfois). On a beaucoup lu Françoise Dolto, mais on a mal lu : elle n'a jamais dit qu'on ne devait rien imposer aux enfants, ni qu'on devait leur demander leur avis sur tout. Morceaux choisis au cours d'une audience en assistance éducative : la mère qui se tourne vers son gamin, 16 ans, complètement à la dérive, comme pour avoir son approbation, comme pour se rassurer sur le fait qu'elle ne pouvait pas faire autrement, « De toute façon, tu n'aurais pas accepté que je t'impose quelque chose », et le gamin qui répond « Mais si, je n'attends que ça !

Tu aurais dû ! Tu te rends compte dans quelle situation je suis aujourd'hui ? ». L'autorité bien comprise, c'est la sécurité. **C'est la sécurité à partir de laquelle on peut penser, développer son esprit critique. Si on ne sent pas en sécurité, on ne peut pas penser. On vit dans la peur, on est sur la défensive, et la meilleure défense, c'est l'attaque.** Alors, le coup de poing part de la part du jeune qui a pensé effectivement avoir été agressé alors qu'il ne l'était pas, mais tout cela est question d'un sentiment de sécurité. Les gens qui travaillent en pouponnière savent bien que tout petit, ce fameux sentiment de sécurité est fondamental. Après, chez l'adolescent, on récolte les effets de cette absence de sécurité.

C'est vrai, le cadre est en profonde mutation qui déstabilise en premier lieu les adultes qui ne parviennent plus à rassurer les jeunes. Or, le jeune a d'abord besoin qu'on le rassure. Pourtant, ce n'est pas la fin du monde. Je ne pense pas que la société soit en train de s'effondrer, ce n'est pas l'arrivée du chaos comme le discours ambiant le laisse entendre. C'est la société qui change et je pense que c'est aux adultes de s'adapter pour permettre aux jeunes de trouver leur place. Je vous remercie.

## LA PAROLE AU PUBLIC

### Question de la salle

Bonjour. Vous nous dites qu'il faut s'adapter, avez-vous des conseils à nous donner en tant que professionnels ? Cela reste un peu vaste, on va dire.

### Réponse de Claude Doyen

Quand je dis qu'il faut s'adapter, ce n'est pas seulement valable pour les professionnels mais pour nous les adultes en général. Je ne pense pas qu'il faille être nostalgique de l'ancien fonctionnement et de l'ancienne autorité. Après, des conseils aux professionnels, je ne sais pas si je suis très bien placée en tant que juge des enfants. Ce qui me vient à l'esprit, mais certes c'est un terme un peu galvaudé, c'est la question de la posture du professionnel, la posture de l'éducateur, en rapport aussi avec la posture du parent. Ce parent qui vous dit : « Mais alors, si je ne peux pas lui taper dessus, comment est-ce que j'exerce mon autorité ? ». L'autorité n'est pas une question de hurlement ni de violence, c'est une question de positionnement. Si vous êtes le pote du jeune avec lequel vous discutez, vous n'allez pas être pour lui une représentation rassurante. Je vais faire un peu vieux jeu mais comme je quitte la fonction de juge des enfants, je me lâche... : il y a des directeurs d'établissements qui m'ont dit « C'est compliqué avec les jeunes professionnels, on est obligé de leur dire parfois qu'ils ne peuvent pas aller en audience habillés en chemise Hawaïenne et en tongs pour accompagner le jeune »,

et ce jeune professionnel super formé au projet pour l'enfant, à la psychologie, au cadre légal etc., qui répond à son directeur « Mais pourquoi ? » Je me souviens d'un jeune qui rentre dans mon bureau, le chewing-gum à la bouche, je sors ma poubelle et je lui fais cracher le chewing-gum. L'éducateur qui arrive derrière a aussi le chewing-gum à la bouche... Je dis en souriant, je vous assure que je ne lui ai vraiment pas dit méchamment (ou alors je ne m'en suis pas rendu compte) : « Eh bien, l'éducateur aussi ». Là, l'éducateur ne souriant pas du tout, me regarde très sérieusement et me dit : « Bah, ce n'est pas encore interdit que je sache ? » Je caricature sans doute et cela ne concerne sans doute personne parmi vous, mais voyez-vous, les jeunes repèrent, ils ont des antennes pour repérer les failles chez les adultes. Et, je peux vous dire que si l'adulte, même en short et en tongs dans un établissement, est clair dans son positionnement, le jeune sera rassuré, parce que c'est de cela dont il a besoin. Quand il dit « J'ai besoin de respecter l'adulte en face de moi pour être respectueux avec lui, j'ai besoin qu'il soit respectable ». Le jeune sent si l'adulte va essayer de chercher sa complicité, gagner sa confiance. Je n'ai pas fait exception à la règle, quand on est jeune et que l'on démarre dans le métier, on est persuadé que l'on va être meilleur que les autres (« Les autres n'y arrivent pas, mais moi je vais y arriver, jamais je n'aurai de problèmes avec le jeune »). Or, on se rend compte qu'il arrive un jour où on a un problème, bien sûr. Je ne sais pas si ce que je vous dis là vous aide... ?

Votre question est comment s'adapter aux mutations de la société : c'est peut-être une question un peu plus large que notre sujet. Peut-être en acceptant aussi que les choses changent et en n'ayant pas l'impression que notre autorité ou notre personne est remise en question chaque fois qu'un jeune pose une question.

### Dominique Michelena

Il est vrai que dans le modèle du 20<sup>ème</sup> siècle, si un jeune ouvre la bouche, on lui dit « Tais-toi » parce qu'il doit se contenter d'obéir. Le programme, vous nous le donnez : protéger, rassurer, contenir. Le modèle éducatif d'aujourd'hui et de demain, c'est protéger, rassurer et contenir. Vous parliez de l'attachement sécurisé, je ne peux évidemment qu'abonder dans votre sens, d'autant qu'on a quelques chiffres aujourd'hui concernant les effets bénéfiques d'un travail sur l'attachement sécurisé par les professionnels de la petite enfance. C'est Cyrulnik qui nous raconte qu'en Suède cela fait dix ans qu'ils travaillent d'arrache-pied avec les professionnels de la petite enfance sur la coproduction d'attachement suffisamment sécurisé. À la sortie du primaire, ils sont 5 % d'enfants non lecteurs, quand nous en avons 30 %. Quand on a la tête libre parce qu'on est en sécurité, on peut apprendre. Ils étaient les champions toutes catégories du suicide adolescent, ils l'ont diminué de 40 % grâce à cela. On a quand même un superbe programme à mettre en œuvre.

## Claude Doyen

Merci, c'est très juste !

### Question de la salle

Je donnerai juste un petit témoignage pour rebondir sur ce qui vient d'être dit. Effectivement, on constate au quotidien des enfants avec des problématiques associées, c'est-à-dire qu'on n'a plus le délinquant de quartier qui a caillassé la voiture de la police. En même temps, sur cinquante ou soixante enfants qui passent sur la structure à l'année, on a très peu de passages à l'acte directement violents à l'égard d'autres enfants ou des professionnels, sans doute parce qu'il y a de la sécurité dans le placement, une forme de bienveillance aussi. On ne parle pas d'adhésion parce que ce serait un peu un comble qu'un jeune adhère à un placement pénal ; on parle de mobilisation. C'est à la mobilisation qu'on vérifie la capacité à devenir un citoyen, à prendre les choses de sa vie et son parcours en main, ce qui les mobilise sans doute et les détourne aussi des passages à l'acte violent dans la structure.

## Claude Doyen

De toute façon, il n'y a pas de bonnes solutions. Il y a du faire avec, de l'accompagnement bienveillant, toutes ces choses. Et je crois que la bienveillance est vraiment un mot important, c'est-à-dire qu'il ne faut pas laisser tomber la bienveillance envers nos jeunes. Ils ne sont pas devenus des monstres dont il faut qu'on se protège.

### Même personne de la salle

J'entends la question des professionnels, c'est plus de l'ordre du fantasme, tant qu'on n'a pas travaillé avec eux, on ne sait pas bien qu'ils sont des enfants comme les autres qui ont juste besoin d'un peu plus d'attention.

## Claude Doyen

Mais le jeune est parfois lui-même le premier surpris. Si on a peur, on peut aussi dire à un jeune : « Tu te rends compte que tu fais peur ? », plutôt que de faire semblant de ne pas avoir peur, puisqu'il le sent de toute façon. Après, on peut entamer une discussion avec lui sur l'image qu'il renvoie aux autres et l'image qu'il souhaiterait renvoyer, par exemple. Vous verrez qu'il a plein de ressources pour réfléchir à tout cela.

### Question de la salle

Pour rebondir aux questions, on utilise aussi quelquefois le jeu de rôles. Il m'est arrivé

quelquefois de dire au jeune de prendre la place de l'éducateur et de se mettre en scène. Croyez-moi que quelquefois le jeune me dit « Il est dur votre métier ! » car il ne trouve pas d'issue. Il comprend mieux ensuite quand il fait du « bruit », car je dis souvent qu'ils font du bruit pour exister, du bruit pour faire un appel au secours. Et donc, je suis théâtral sur ce fonctionnement. Quand on dit que les jeunes ont changé, je ne le pense pas. Je pense plutôt que c'est leur univers qui change. On parlait d'informatique etc., ils sont plus informés plus rapidement que nous, et quand le jeune est dans la pensée négative (comme l'évoquait Monsieur Gaillard ce matin), il va passer à l'acte. Comment faire pour éviter que le jeune soit dans la pensée négative ? C'est notre question.

### Claude Doyen

C'est vrai que votre métier est dur et je ne voudrais surtout pas vous donner l'impression de vous donner des leçons car, le métier que vous faites, je ne saurais pas le faire, je n'ai pas les mêmes compétences, j'ai les compétences d'un juge.

### La même personne de la salle

Idem pour nous ! Pour donner un jugement, il faut avoir des qualités bien sûr, on ne fait pas n'importe quoi à votre niveau non plus.

### Claude Doyen

Encore une petite chose en termes de message. L'éducateur a tendance à penser que le juge est un super éducateur, non pas au sens où son rôle est de faire l'éducateur mais l'éducateur pense, quand il arrive dans le bureau du juge des enfants, que le juge sait non seulement tout ce qu'il doit savoir par son métier de juge (c'est-à-dire l'homme de loi, connaître les règles qui s'appliquent, comment on sanctionne, qu'est-ce qu'un jugement, comment on place, pourquoi on fait ci ou ça), mais qu'il a en plus en *background* toute la formation d'un éducateur dans une école spécialisée. Là, il faut vraiment que vous ayez à l'esprit que ce n'est pas du tout le cas. J'ai appris une grande partie de mes fonctions de juge des enfants grâce à vous, les éducateurs. Je ne le dis pas par flatterie, c'est vrai. Sur le fonctionnement des structures, le rôle d'un éducateur, le fonctionnement d'une famille d'accueil, on bouquine et on vous regarde et on écoute ce que vous nous racontez à l'audience, sinon on ne peut pas le savoir. Donc, faites surtout attention dans vos écrits et quand vous arrivez à l'audience. Regardez qui vous avez en face de vous. Si vous avez un juge des enfants expérimenté, tant mieux, mais vous pouvez aussi avoir un juge remplaçant qui n'a jamais été juge des enfants de sa vie, ou bien un juge qui démarre, et là il faut lui expliquer les choses, sinon vous allez avoir des surprises.

## Question de la salle

Je suis assesseur au tribunal pour enfants de Versailles, un assesseur assez vieux d'expérience puisque cela fait une vingtaine d'années que je participe à la justice des mineurs. Et j'en viens à me demander si, quand on prend un mineur et qu'on essaie de le remettre sur les rails, ce n'est pas toute sa famille qu'il faudrait remettre sur les rails. Très souvent, le mineur est abandonné, il vit sa vie tout seul, il a des faits de violence par peur effectivement, et sa famille est absente. N'est-ce donc pas toute la famille qu'il faudrait prendre en considération quand on essaie de remettre sur les rails un mineur délinquant ? Je pense que de remettre un mineur délinquant dans son milieu, si le milieu n'a pas évolué, il n'évoluera pas plus.

## Claude Doyen

La réponse est évidemment oui puisque ni les mesures prises par le tribunal pour enfants, ni les placements ne sont des cliniques de réparation des enfants qui dysfonctionnent. Un enfant ne dysfonctionne pas tout seul. Sans faire d'analyse systémique, il est l'élément d'un système, c'est-à-dire qu'il est aussi le résultat de ce que l'environnement a produit sur lui, avec en plus son terrain personnel, sa personnalité, tous les éléments qui en font un individu responsable et qu'on espère le plus rapidement libre de penser en autonomie. Mais évidemment, il est aussi le produit de son environnement et affecté par le comportement des personnes qui sont les plus importantes pour lui. J'avais coutume de dire aux parents qu'on ne pouvait pas travailler sans eux. Bien sûr, le juge peut dire des choses, les éducateurs peuvent dire des choses, mais ce qui sera le plus important pour le jeune et la référence qu'il reste pour lui, c'est ce que pensent et disent ses parents. Vous savez tous ici qu'un parent qui n'autorise pas son enfant symboliquement à se poser sur un lieu de placement va mettre en échec ce placement. Donc, évidemment, il faut travailler avec les parents. Et on ne peut réussir que comme cela. Parfois, on ne peut pas parce que les parents refusent ou sont absents pour des tas de raisons. Il faut alors travailler sans eux et le jeune devra aussi se construire sans eux. Parfois, c'est un constat que l'on doit faire avec le jeune, ce sont des situations particulières. Mais, tant que l'on peut, même à minima, il faut travailler avec la famille. D'ailleurs, cela ne veut pas forcément dire qu'il faut maintenir le lien familial à tout prix, mais c'est une autre histoire.

## Question de la salle

Bonjour. Je suis éducateur, j'ai travaillé en pédopsychiatrie en hôpital psychiatrique pendant cinq ans et je suis aujourd'hui formateur à l'École nationale de la PJJ avec des éducateurs qui travaillent justement essentiellement en foyer pour jeunes et qui ont souvent affaire au juge pour enfant (l'histoire du short et des tongs, j'entends beaucoup de collègues qui passent ce

message aux stagiaires de l'école...). Une chose qui me frappe (sans être violent...), les stagiaires sont de plus en plus en demande de techniques de self-défense pour gérer la violence (on essaie de leur montrer autre chose !) ou répondent de plus en plus à la question « Que faites-vous si vous devez gérer un acte violent dans un foyer ? » : « On fait une note au juge » En fait, ils sont en attente que ce soit le juge, le cadre, le super cadre, qui se positionne et qui va révolutionner, ou en tout cas remettre en question le jeune et ses actes violents. Ils développent très peu de ressources de techniques d'entretien ou de prise en compte de la violence, et quand on les met face à cela en tant qu'éducateur de première ligne, leur réponse est souvent de dire « Ce n'est pas de notre ressort parce que la violence d'aujourd'hui, les jeunes sont de plus en plus violents et ce sont les psychiatres qu'il faut solliciter ». Quand j'ai travaillé en foyer, j'avais un jeune qui était violent et que j'ai emmené aux urgences psychiatriques en me disant « il faut que la psychiatrie gère ». On me l'a renvoyé en me disant qu'il s'agissait d'un problème éducatif et social, et là je me suis dit « La psychiatrie délire ! ». Et quand j'ai travaillé en psychiatrie, je me suis dit « Ce n'est pas un problème psychiatrique, mais un problème éducatif ! ». Au final, j'ai travaillé dans les deux champs, et aujourd'hui à l'école de la PJJ où je travaille, on entend « C'est la psychiatrie qui ne font pas leur travail et on se retrouve avec ces hyper violents ! ». Je veux dire par là qu'il y a une méconnaissance des missions de chacun.

### Dominique Michelena

Qui fait son travail ? C'est la question.

### Claude Doyen

C'est une question très intéressante. Qui fait son travail ? Et qu'est-ce que le travail de la psychiatrie ? C'est paradoxal que ce soit le juge qui dise quel est le travail de la psychiatrie et je poserai là deux questions. Pour quelle proportion de jeunes les professionnels attendent-ils une solution des psychiatres ? Et combien de jeunes sont atteints d'une pathologie mentale avérée ? Il y a quand même une grande différence de nombre entre les deux... Évidemment, la psychiatrie ne prend pas en charge que des jeunes avec une pathologie mentale avérée, mais quand même, il faut se rappeler que c'est leur boulot, et que tout le reste, c'est de l'éducatif. Ce n'est pas très marrant à entendre mais je vais faire un parallèle avec les actes criminels. Quand on voit un acte criminel vraiment horrible, on dit qu'il faut être malade pour faire cela, « C'est un malade qui a fait ça ». « Mais non il n'est pas malade », si on se dit que ce n'est pas un malade, que c'est quelqu'un qui a commis un acte criminel extrêmement grave, on va être confronté au fait qu'on est tous, dans une certaine mesure, à un moment où, dans certaines conditions, capable de commettre des actes criminels. Et cela fait très peur bien sûr. Alors, on va dire que c'est du ressort de la psychiatrie et des psychiatres qui vont trouver des solutions.

Hormis de sédater en situation de crise, je ne vois pas bien ce qu'ils peuvent faire pour nous... Voilà, je crois inventer d'autres chemins. Et, si on veut bien travailler avec les psychiatres, il faut arrêter de leur demander tout et n'importe quoi, et surtout, arrêter de leur demander ce qu'ils ne peuvent pas faire pour les jeunes dont on a la charge. Après, quand on dit combien de jeunes ont une orientation MDPH sans solutions, combien de jeunes relevant d'un ITEP ne sont pas pris en charge et qu'il faut garder dans les établissements lambda, ce n'est pas satisfaisant, c'est sûr. On dit beaucoup cela dans le champ de l'enfance, mais combien de parents ont à la maison un enfant autiste, un enfant handicapé, et n'ont pas de solution de prise en charge non plus ? Il n'y a aucune raison que, parce que le juge peut rendre un jugement ou une ordonnance, l'on passe devant des familles qui attendent avec leur jeune depuis des mois ou des années et qui sont sur une liste d'attente. Tout cela doit nous faire réfléchir. Je n'ai pas de solutions...

### Une réflexion de la salle

Bonjour. Je suis chef de service dans un centre éducatif renforcé. J'ai plutôt une réflexion par rapport à ce qui vient d'être dit, sur la méconnaissance du champ d'intervention de chacun. Je crois qu'on est plutôt dans une confusion du rôle de chacun. Quand un éducateur vient voir en pensant que vous êtes un super chef de service, il faut peut-être se poser la question au niveau des centres de formation et voir ce que l'on développe à cet endroit avec les jeunes éducateurs et les futurs éducateurs. On peut aussi travailler en équipe pluridisciplinaire, c'est-à-dire quand on se retrouve face à des jeunes dans l'état dans lequel on les trouve dans les centres éducatifs renforcés, fermés, ceux de la PJJ, il faut savoir où on peut intervenir, quel est notre champ d'intervention et à qui on peut faire appel sur des sujets un peu compliqués pour nous.

### Dominique Michelena

*Je vous propose de faire une courte pause, le temps de mettre en place la prochaine table ronde.*

\* \* \*

# L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF FACE AUX PHÉNOMÈNES DE VIOLENCES : TÉMOIGNAGES DU QUOTIDIEN

---

## TABLE RONDE

- Éveline Rousseaux-Payan, directrice du pôle protection de l'enfance et Karine Durio, éducatrice spécialisée au service AEMO, Sauvegarde 13
- Irène Vulin, directrice du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) et Nadia Boudot, chef de service, Sauvegarde 71,
- Lalhou Abdenor, chef de service et Omar Zaïm, éducateur spécialisé au centre éducatif renforcé « Baybel » de l'association GAPEF 08
- Noël Touya, directeur de la maison d'enfants St Vincent de Paul à Biarritz, administrateur de l'ANMECS

## Dominique Michelena

Nous allons démarrer cette table ronde avec Éveline Rousseaux-Payan, directrice du pôle protection de l'enfance et Karine Durio, éducatrice spécialisée au service AEMO, Sauvegarde de Marseille ; Lalhou Abdenor, chef de service au centre éducatif renforcé « Baybel » de l'association GAPEF 08 et Omar Zaïm, éducateur spécialisé ; Irène Vulin, directrice du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) et Nadia Boudot, chef de service, à la Sauvegarde 71 et enfin Noël Touya, directeur de la maison d'enfants Saint Vincent de Paul à Biarritz, administrateur de l'ANMECS.

Puisque vous êtes nombreux à cette table ronde, il va falloir faire preuve de cadre et je vous remercie à l'avance de vous y tenir. Je vais vous poser trois questions auxquelles je vous demanderai d'y répondre (sachant que vous n'aurez que 5-6 minutes chacun).

Première question, vous exercez tous en tant que directeur, chef de service, mandataire etc., et vous avez comme point commun d'avoir tous été confrontés à un moment donné à des phénomènes de violence dans l'exercice de votre profession. **Il serait intéressant que vous nous précisiez le type de situation de violence auquel vous avez été confronté, si vous l'avez été de manière ponctuelle ou isolée, ou de manière habituelle ou régulière.**

## Éveline Rousseaux-Payan

Je suis là pour parler à la place des travailleurs sociaux puisque la direction du pôle protection de l'enfance regroupe trois grands services : AEMO, MJIE, TISF, et les espaces rencontres (je passerai sur le reste puisque je n'ai que quelques minutes). Nous intervenons donc à Marseille, la grande ville phocéenne avec ses arrondissements bien trop diabolisés dans les médias que sont les 13, 14, 15 et 16èmes arrondissements, mais aussi le centre-ville, Martigues, Vitrolles. En tout cas, ce sont des endroits où la violence est prégnante.

Nous allons décliner notre intervention en deux temps avec Karine.

D'abord, nous parlerons du contexte de l'intervention. Nous comptons 185 travailleurs sociaux sur les mesures d'action éducative en milieu ouvert. Il n'est pas simple d'arriver dans les maisons en disant « Bonjour, je viens de la part du juge, on va voir comment ça se passe parce qu'il paraît qu'il y a des difficultés ». Pour arriver dans l'appartement de ces fameuses familles, il y a le quartier. **Le quartier, c'est toujours très difficile car, suivant les endroits, les arrondissements et les cités, ce sont des fouilles des travailleurs sociaux, des intimidations** – on leur demande leur pièce d'identité, on leur demande où ils vont, chez qui ils vont, pourquoi ils y vont – et on leur dit « Cassez-vous, ne restez pas ici. Nous, ici on fait la loi, on s'occupe de tout le monde ». C'est donc un savoir-faire que les travailleurs sociaux de la Sauvegarde ont appris à mettre en place. Avant de laisser la parole à Karine, je vais évoquer l'exemple d'une TISF qui est allée faire son travail de technicienne d'intervention sociale et familiale au sein d'une famille. Quand elle arrive chez la famille, elle voit une grosse liasse de billets bien rangés sur la table de la salle à manger. Elle a fait ce qu'elle avait à faire avec les gamins, et quand elle a voulu partir, le couple ou en tout cas la dame ou la maîtresse (on va dire ça comme ça) a dit « Elle a tout volé ». La TISF ne s'est pas du tout démontée. Elle a demandé à la grand-mère qui vivait là (en fait, c'est le couple qui vivait chez la grand-mère) d'aller dans la chambre où elle s'est complètement déshabillée, elle a vidé son sac sur le lit en disant « Voilà, je n'ai pas l'argent ». En fait, la maîtresse, profitant de la visite de la TISF, pensait pouvoir s'en sortir et prendre l'argent. Une autre histoire de travailleur social qui s'occupait d'une jeune fille suivie et dont la mesure se passait plutôt bien. Malheureusement, le grand frère est arrivé. Celui-ci n'étant pas d'accord pour qu'il y ait l'intervention de travailleurs sociaux chez lui, a menacé le travailleur social qui, au lieu de descendre douze étages, est monté, a appelé la police (c'était compliqué, il était poursuivi par une planche à clous), c'est de la violence. Alors, c'est du virtuel, du réel, du subjectif, je ne sais pas, mais elles ont eu très peur puisqu'on a appelé la police et la police a dit, comme toutes les cités marseillaises (en tout cas les cités qui « craignent », construites depuis plus de trente ans) : « Quand on rentre, on ne peut plus sortir », dans ces cités où les dealers se mettent devant l'entrée et impossible de sortir. Voilà, je ne vais pas m'étendre sur les actes de violence. Le filtrage, montrer patte blanche à tous les petits dealers et trafiquants qui sont dans les cités, c'est très compliqué puisqu'il faut passer la barrière avant de pouvoir travailler. Je laisse la parole à Karine.

## Karine Durio

Par rapport au filtrage, on a des collègues qui ont eu des fouilles au corps plus récemment. Quand ils arrivent en bas du bloc, on leur demande d'écartier les bras comme si c'étaient les services de police, sauf qu'ils sont face à des adolescents entre 12 et 15 ans, qui nous demandent ce qu'on vient faire, pourquoi on est là. Comme le disait Éveline, il faut montrer patte blanche, il faut négocier à certains moments. Il faut développer des talents de négociateur ce qui n'est pas simple puisque l'on est pris de court la plupart du temps. On est même parfois accompagné jusqu'au palier de la porte, on ne frappe même pas à la porte des gens puisque ce sont eux qui le font (j'ai l'impression d'être accompagnée par un groom comme dans un « grand hôtel », mais version quartiers Nord) et qui demandent confirmation de notre identité. On a même eu une fois où la dame qui a ouvert la porte a répondu que nous n'étions pas des travailleurs sociaux mais la police... Du coup, cela nous met en porte-à-faux et cela veut dire aussi que le mandat judiciaire n'est pas accepté (on le sait puisque nous sommes sous le coup de l'aide contrainte). **Au final, avant même de trouver la manière de travailler avec la famille, il faut trouver comment faire avec les gens de la cité.** C'est un travail de partenariat qui va se mettre en place, mais je crois que nous l'aborderons plus tard.

Après, on est aussi confronté à la violence. Comme le disait Madame la Magistrate tout à l'heure, la violence est physique au niveau de la loi. Mais **je parlerais aussi de violence verbale, d'intimidation.** Je suis la petite blonde qui arrive dans les quartiers Nord, « Bonjour ! Je suis l'éducatrice du juge pour enfants ! J'ai un mandat judiciaire, il est là mon papier ! » Forcément, difficile de passer tranquillement. (Désolée, je m'embrouille, je suis super stressée de parler ici aujourd'hui, voilà, c'est dit, c'est fait, tout le monde est au courant !). Il y a aussi les violences verbales, **les insultes, les propos misogynes, le racisme**, c'est le quotidien que vous devez tous rencontrer dans vos structures. C'est aussi les agressions sur les véhicules personnels des travailleurs sociaux. Quand j'ai commencé il y a sept ans, ce sont les voisins qui surveillaient ma voiture pour que je puisse la retrouver intacte avec ses quatre roues à mon retour... Je me croyais presque dans un roman policier en n'imaginant que cela pouvait exister, mais si. Ou encore, quand notre chef de service présente le secteur aux nouveaux travailleurs sociaux, on voit le guetteur qui arrive en disant « Non, pas tout de suite parce que ça va péter si vous passez, revenez dans une demi-heure, trois quarts d'heure, on est en train de faire deux ou trois choses... ». Je connais des travailleurs sociaux qui se font faire voler leur moto, bref, plein de choses comme ça.

Ensuite, **c'est aussi le contexte dans la famille qui s'interroge sur notre venue** (« qui vous êtes ? Pourquoi vous êtes là ? Qu'est-ce que vous venez faire ? Chez nous, ça va bien ». Dans les quartiers Nord de Marseille où je travaille, la population immigrée est très importante et on rencontre beaucoup de cultures, de l'Afrique du Nord aux Comores, de sociétés très matriarcales par rapport à notre société plutôt patriarcale, on est donc plutôt dans les clous

quand on arrive. **On a donc à la fois le choc des cultures de l'environnement social et ensuite le choc des cultures des familles**, ce qui devient plus complexe pour parler et créer une relation de confiance, d'autant plus quand vous arrivez avec un mandat judiciaire d'aide sous contrainte (en tenant compte que cette notion d'aide peut aussi être violente). Au final, tout est compliqué.

### Éveline Rousseaux-Payan

Je pense qu'il y a une agression systématique sur les éducateurs hommes qui sont, de toute façon, assimilés à des policiers et qui sont systématiquement ennuyés. Je passe la parole à nos confrères, même si j'ai encore plein de choses à vous dire !

### Lalhou Abdenor

**Je suis chef de service dans un centre éducatif renforcé.** Je laisserai la parole à Monsieur Zaïm pour étayer des exemples d'un quotidien où la violence peut être quotidienne, et j'insisterai surtout sur la violence subie, et pas seulement la violence infligée, notamment la question de la rupture et la contrainte en CER. Le paradoxe que l'on peut mettre en avant, c'est que **pour travailler avec ces jeunes** qui peuvent être dans une manifestation de violence – je parle bien de « manifestation de violence » car elle peut prendre plusieurs formes –, **on crée des espaces contraignants de rupture** qui est certainement vécue par l'enfant (on resitue certes les mineurs délinquants mais les enfants avant tout) comme violence. **L'idée de penser et questionner l'arrivée du jeune en CER est essentielle pour nous.** Elle ne passe pas sur la question de l'adhésion contrainte parce que c'est une mesure judiciaire et l'orientation se fait quasiment par défaut (ou peut-être préparée), mais la question qu'on s'est posée en interne, c'est de quelle manière on peut minimiser l'adhésion contrainte et partir sur une question de mobilisation **pour minimiser l'effet de violence du placement en CER.** La question de la préadmission, la première rencontre avec le jeune, est essentielle. Elle permet de se projeter : même s'il existe aussi un comportement de sidération à l'arrivée du jeune, cela permet de minimiser la violence que le jeune peut subir du placement.

C'est aussi la **question de la temporalité : il y a une date d'arrivée et une date de fin.**

**La seconde violence que l'on peut voir, c'est la question de la sortie, notamment les logiques de parcours.** On parlait tout à l'heure d'une logique de parcours où tous ces jeunes sont dans des parcours un peu chaotiques, faits de rupture en rupture. On se doit de pouvoir penser cette rupture car on est dans du paradoxe : **on crée de la rupture géographique et on demande de pouvoir questionner la sortie, notamment sur une inscription territoriale.** On est dans ces questionnements de temporalité que l'on va pouvoir canaliser, contenir, rassurer, sécuriser au maximum. L'indicateur premier d'une efficacité de prise en charge, c'est le passage à l'acte.

Lorsque l'on a un groupe dans le cadre d'une session dont les passages à l'acte sont limités en termes de violence ou de fugue (la fugue peut aussi être vécue comme un phénomène de violence), cela nous laisse présager que quelque chose s'est joué dans le faire ensemble et la rencontre. Et, l'essentiel en qualité de chef de service, c'est de pouvoir aussi accompagner l'équipe. C'est clair, les CER n'attirent pas et le nombre d'accompagnants et d'éducateurs non qualifiés est assez conséquent. Le chef de service a donc ce rôle de pouvoir faire ce pas de côté **pour que l'éducateur ne se retrouve pas piégé dans ce que la peur de l'enfant peut susciter chez l'autre en termes de comportement car on se trouve parfois rapidement face à des éducateurs qui peuvent avoir peur du passage à l'acte et qui rentrent dans les mêmes fonctionnements et les mêmes réponses que ces jeunes (effet miroir)**. Je vais passer la parole à Monsieur Zaïm qui va nous expliquer ce qu'il vit au quotidien depuis douze ans au CER.

### Omar Zaïm

Bonjour à toutes et à tous. Merci de m'avoir accueilli Monsieur Michelena à ce colloque qui est pour moi fructueux. En écoutant les paroles de Monsieur Gaillard ce matin, je me suis retrouvé sur cette génération nouvelle. Effectivement, la peur dans le métier, c'est déjà de ne pas faire n'importe quoi. Comme l'a dit mon chef de service, on a des jeunes qui arrivent et qui ont usé des structures, dont les parents sont débordés quand on voit les dossiers. Mais je ne travaille pas seulement sur le dossier, sinon on prend peur, on ne fait rien et on travaille avec la crainte. J'ai eu la chance d'être sportif et de pratiquer un sport, la boxe (le Noble Art comme j'aime à dire) et j'en ai fait mon outil de **travail pédagogique par le biais de la boxe éducative**. C'est une journée intense et parfois impressionnante (peur de l'adulte) pour un jeune qui arrive dans un centre éducatif renforcé et qui rencontre plusieurs éducateurs en lui montrant qu'il n'y a pas que de la violence. Aux premiers abords, quand on met une paire de gants, le jeune peut avoir peur « Mais qu'est-ce qu'il va me dire ? Il va me frapper dessus ? », mais je travaille sur des jeux ludiques (je peux même me déguiser en clown) pour leur montrer que l'on peut jouer et s'aimer. C'est un travail tout en harmonie car pour moi la priorité est de les émerveiller, de les égayé, un peu comme Alice au Pays des Merveilles. Il faut qu'ils croient en leur avenir, et pour cela, il faut les tirer vers le haut. C'est tout ce que j'aurai à dire sur le principe, mais sachez que je le fais beaucoup via la boxe éducative parce qu'on peut travailler en collectivité (contrairement à la boxe professionnelle ou amateur où c'est plutôt le jeu dominant-dominé). Je travaille notamment beaucoup avec le jeu du lapin. J'ai eu la chance de faire une formation avec Monsieur Gogoulic et Monsieur Raynaud, référents de la boxe éducative à la Fédération française de Boxe, que je côtoie depuis presque trente ans. Au départ, j'étais plutôt critiqué – « Il est fou ! Il met des gants de boxe aux délinquants ! » -, jusqu'à ce que certains soient convaincus du travail, comme ce formateur à Reims qui me disait « Mettre des paires de gants à des délinquants qui ne connaissent que la violence et qui savent jouer sans se faire violence, bravo ! ». C'est ce qui m'a encouragé à continuer mon métier.

## Irène Vulin

Je suis directrice d'un service mandataire judiciaire à la protection des majeurs et je commencerais par rappeler le rôle du service puisque cela concerne les adultes. Nous exerçons des types de mesures communément nommées curatelle et tutelle. Elles nous sont confiées par les tribunaux d'instance. Dans le travail au quotidien et pour l'adulte que nous allons protéger, la mesure de protection d'un majeur implique la protection de ses biens par la gestion de son patrimoine et de ses ressources, une gestion directe exercée par le mandataire. Pour le majeur protégé, il s'agit de la privation de la gestion de ses affaires patrimoniales et de sa gestion quotidienne. Chez un majeur en difficulté, le mandataire a aussi un devoir de protection de la personne, c'est-à-dire de veiller et de le mettre à l'abri s'il est en danger (hospitalisation, dépôt de plainte selon la difficulté rencontrée). Le mandataire veille quotidiennement à l'ouverture des droits du majeur protégé afin que sa couverture sociale et ses aides financières au surendettement soient à jour et qu'il puisse garder ses conditions de citoyen. De cette gestion, découle donc l'accompagnement social du mandataire à partir de ces types de protection.

**La typologie du public. Ce sont des personnes adultes qui ont des altérations de leurs facultés mentales ou corporelles médicalement constatées. Notre public est composé de 65 % d'adultes souffrant de troubles psychiatriques.**

**Ce qui déclenche l'agressivité des majeurs protégés, c'est souvent cette privation de leur gestion de leur argent au quotidien.** Même si les situations d'agressivité ou de violence sont rares dans nos services au regard du nombre de personnes suivies, ces dernières restent traumatisantes pour le personnel. **Nous constatons une légère augmentation des situations d'agressivité ces dernières années**, certainement liées aux diminutions de lits en hôpital psychiatrique et à la prise en charge en ambulatoire ou à domicile des personnes adultes souffrant de troubles psychiques. Les personnes dans les services mandataires judiciaires les plus exposés à l'agressivité verbale ou physique sont les agents d'accueil qui sont les premiers agents qui accueillent l'utilisateur lors de sa visite au service et qui sont régulièrement agressés téléphoniquement et physiquement à la marge, et les travailleurs sociaux qui se rendent au domicile ou reçoivent les majeurs protégés au service.

La situation singulière qui va vous être présentée tout à l'heure par la chef de service, Madame Boudot, est un **majeur protégé sous curatelle qui a agressé physiquement deux salariés**, la chef de service elle-même et une mandataire, lors de la première visite à domicile. Je précise que cette situation est très singulière et très exceptionnelle. Cependant, ce colloque qui réfléchit à la question de la violence dans nos services nous a amenés à mettre au travail cette réflexion sur la manière d'accompagner le mandataire et le majeur dans ces situations très difficiles. Cette situation nous a été confiée par un tribunal alors que le majeur protégé avait menacé et harcelé déjà trois curateurs précédemment, dont deux mandataires d'une association et une mandataire physique. Cependant, le magistrat a décidé de confier une quatrième fois cette

mesure de protection qui a une durée de 25 ans, malgré le fait que les deux associations aient déposé une plainte contre cette personne, pour demander soit le dessaisissement de la mesure, soit la mainlevée. Nous sommes donc aujourd'hui le quatrième curateur nommé à intervenir en l'espace de dix-huit mois.

## Noël Touya

En écoutant, on se dit qu'on fait un métier formidable... Vous m'avez qualifié d'éducateur tout à l'heure, j'ai exercé le métier pendant de nombreuses années mais aujourd'hui je suis directeur. En fait, je représente l'association nationale des maisons d'enfants à caractère social.

Je voulais insister sur la question du placement en protection de l'enfance pour dire qu'au niveau des territoires en France, nous ne sommes pas tout à fait sur la même tonalité. Je travaille à Biarritz et ce dont vous m'avez parlé me scotche complètement car nous ne connaissons pas ce genre de situation sur Bayonne ou Biarritz. Je ne sais pas si on est bien éduqué mais ces situations sont inconnues pour nous, et à vous entendre, c'est assez impressionnant. En tout cas, **je travaille dans une institution où la question de la violence a été travaillée pendant très longtemps** d'autant qu'il y a une vingtaine d'années nous étions épinglés comme une institution qui ne savait pas faire avec la violence. Autour de nous, on entendait « ça ne va pas le faire parce qu'ils ne savent pas faire ». On a donc essayé de travailler sur la manière dont on pouvait rendre le placement un peu moins violent. Il nous semblait que c'était la première chose à faire parce que, comme il a été dit ce matin, **la première violence vient du côté de l'institutionnel**, et particulièrement en protection de l'enfance lorsqu'un enfant ou un jeune est assigné à résidence par une décision de justice – même si elle est motivée et expliquée, c'est véritablement une attaque. C'est une attaque pour le jeune mais aussi une attaque du familial. C'est dit par bon nombre d'auteurs qui parlent de ces **familles qui vivent le placement de leur enfant comme de véritables amputations sur le plan psychique**, ce qui donne ensuite des effets extrêmement particuliers, entre des familles en **très grande rivalité avec l'institution** ou des familles qui délaissent complètement le champ (« Vous allez savoir faire mieux que nous », et c'est la désertion des parents), ce qui pose forcément la question de l'après placement. Si on n'arrive pas à travailler avec le groupe familial tel qu'il est, lorsque le jeune va retourner chez lui (s'il y retourne), comment les choses vont se passer ? On essaie donc de défendre une approche familiale, c'est-à-dire d'essayer de se dire qu'un jeune qui est dans une institution, sa famille l'est aussi d'une certaine manière. Même pour des jeunes mineurs isolés, étrangers, non accompagnés, ils n'ont pas leurs familles à côté d'eux et pourtant dans ce qu'ils nous montrent, les familles peuvent être présentes sur le plan de la culture et de leurs comportements.

La question de savoir comment développer une approche familiale à partir de l'exercice d'une maison d'enfants à caractère social est donc tout un cheminement car on se rend bien compte

que nos institutions sont très enfermées dans des logiques de murs où on a souvent envie que les parents, les familles soient à l'extérieur des murs. Il s'agit là aussi de tout un travail pour se rassurer nous-mêmes sur la question de qui sont ces familles, quelles sont leurs intentions. La plupart du temps, on pense qu'elles vont venir nous embêter – ce qu'elles font très bien d'ailleurs –, mais il me semble que la pacification que nous avons connue ces dernières années dans mon établissement a été possible parce que nous avons réussi à déloger les jeunes d'un conflit de loyauté. Tout le monde connaît ça, c'est-à-dire comment un jeune peut s'autoriser à être en relation un peu tranquillement avec nous s'il sent qu'à partir du moment où il est en relation avec nous, il va être en déloyauté avec sa famille. C'est bête mais il me semble que l'un des ressorts permettant de désamorcer la violence, c'est d'être du côté d'une alliance possible avec ces familles comme elles sont, avec tout ce qu'elles triment, ce qui soit aussi doit faire que l'on s'organise à l'intérieur de l'institution pour pouvoir faire ce travail d'accueil des souffrances familiales.

### Dominique Michelena

Merci à vous pour cette première question. Nous allons passer à la deuxième, même si j'ai l'impression que certains d'entre vous ont déjà répondu en abordant la première. **Comment avez-vous réagi face à ces violences ? Comment réagissez-vous à ces manifestations de violence ? Quelles interrogations cela soulève, s'agissant de votre travail quotidien à la fois dans vos pratiques, vos postures, votre manière d'aborder les sujets en difficulté ? Bref, comment arrivez-vous à penser cette violence qui est face à vous ?**

### Éveline Rousseaux-Payan

Je vais parler de la place des cadres, directeurs et chefs de service. Vous avez donc compris à peu près le contexte de certains quartiers marseillais – en tout cas ceux qui font beaucoup parler du côté de la violence. Nous avons 330 travailleurs sociaux, soit forcément 330 comportements différents à la violence. Les TISF sont seules en général ; elles peuvent travailler en binôme (pas forcément deux personnes dans la même famille), en particulier quand c'est « chaud bouillant » comme on dit à Marseille. En tant que directrice, j'ai mis en place le recrutement, sujet abordé ce matin par Madame le Juge qui insistait sur l'importance du recrutement en AEMO ou en mesure d'intervention judiciaire. Ce qui est important pour moi, c'est de savoir à qui j'ai affaire et comment ils vont se retrouver tout seuls dans des quartiers bien compliqués. Quand la juge parlait de l'apparence physique (les tongs et la chemise Hawaï), les piercings et autres tatouages trop apparents baba cool, j'essaie de faire comprendre au travailleur social que c'est compliqué quand on se retrouve tout seul dans ces quartiers, car on n'est pas pris au sérieux, et il faut donc mener un travail d'entrée sur l'image, sur le visible ou l'invisible, l'image que l'on peut renvoyer aux personnes qu'on va rencontrer.

C'est très important et je pense que les cadres ont désormais la même façon de voir les choses avec des bilans réguliers parce qu'on ne travaille pas en AEMO ou en mesure judiciaire parce qu'on est à côté du juge. C'est faux, nous ne sommes pas à côté du juge. Le juge est très loin, il donne les mesures éducatives mais ensuite on est seul dans les quartiers et donc on a besoin de faire un travail sur soi, l'empathie, qui on est vis-à-vis des personnes que l'on va rencontrer. On n'est pas le bras droit du juge, on aide à la décision mais si on est recruté pour cela, c'est dommage et les travailleurs sociaux s'en vont vite. C'est compliqué car cela ne s'apprend pas dans les écoles. **La posture, on l'apprend sur le terrain et c'est encore le grand vide du côté des écoles.** Je l'assume et je le dis, et j'en parle à qui veut au niveau des IRTS ou des IMF (ou de la PJJ).

Donc, quand ils viennent vers moi, c'est la colère ou la peur, faire profil bas mais sans baisser les yeux, c'est de se poser les questions sur la façon de se positionner, la posture professionnelle. **J'invite donc les cadres, chefs de service et directeurs, à donner du sens au mot « équipe ».** Il n'y a que des équipes éducatives, mais une équipe pour faire sens. À la Sauvegarde 13, j'en suis très fière : quand un travailleur social est en difficulté, c'est l'équipe qui bouge de suite et ensemble. Et, quand je parle d'équipe, c'est l'équipe éducative mais aussi cela va jusqu'au directeur de service, voire la directrice de pôle.

Donc, se rapprocher du binôme, se rapprocher du chef de service, pour casser ce sentiment d'isolement parce qu'on peut effectivement fonctionner tout seul en permanence, et si on est tout seul tout le temps en AEMO ou en mesure éducative, c'est déjà un échec. Ensuite, à partir du moment où on a gagné le sentiment d'équipe et de travailler à deux ou à plusieurs, c'est de rassurer le travailleur social sur ce qu'il fait tout le temps. J'ai besoin de les féliciter, de dire que ce qu'ils font est hors pair. Vous avez raison de le dire, j'ai travaillé en MECS ou en foyer de l'enfance et ce n'était pas simple, mais le fait de se retrouver seul dans une cité, c'est très périlleux pour certains. Les travailleurs sociaux, bizarrement, ont toujours le sentiment qu'ils ne sont pas bons, qu'ils n'ont pas réussi ou qu'ils auraient fait autrement. Casser cette histoire de « Si j'ai été insulté, menacé de mort ou mis à mal, c'est parce que je n'ai pas fait ce qu'il fallait », ce qui est de l'ordre de l'insupportable pour moi. Je le dis et je le répète : ce n'est pas donné à tout le monde d'aller dans les quartiers difficiles. Je pourrais donner plein d'exemples mais il n'y a pas mort d'homme, il y a beaucoup de blessures psychologiques parce que les insultes, les menaces de mort, les fouilles au corps, c'est très compliqué pour les travailleurs sociaux, mais au final, si j'ai une dizaine de gros incidents sur les équipes, je n'en ai pas douze par jour ni tous les jours. En même temps, quand je vous dis cela, je flippe parce que je me dis que je banalise alors qu'ils vivent des choses terribles, et qu'en le disant, il ne se passe rien du coup. Or, il se passe plein de choses...

## Karine Durio

Je dirai que je ne suis pas d'accord (c'est le principe de base de ne pas être d'accord avec la direction) quand on dit que cela ne se passe pas tous les jours. Effectivement, la collègue qui monte au douzième étage pour se réfugier sur le toit et appeler la police, cela ne nous arrive pas tous les jours. Mais, les insultes du genre « Pute ! Je vais te mettre sur le jarret ! » (jarret : grand axe de Marseille où vous trouvez des prostituées en masse le soir) par le père de famille qui ajoute « Pour 50 euros, tu vas me tailler des pipes ! », on n'a pas toujours envie d'en parler à ses collègues parce qu'on se questionne aussi sur ce qu'on a pu faire ou dire, toujours une remise en question. Puis, ce sont les insultes de base (« Connasse ! », « Connard ! ») et tous les noms d'oiseaux qui peuvent exister sur lesquels on essaie de passer dessus.

En même temps, je me rends compte qu'aujourd'hui, les nouveaux arrivants ont peur. Je vois cette peur dans leurs yeux, dans leurs façons de se comporter. Ils ont peur d'aller voir les autres pour parler de leurs difficultés. C'est là où effectivement l'équipe fait sens à la Sauvegarde. C'est important d'encadrer ces jeunes. Quand il faut leur expliquer qu'allant travailler sur le secteur de la Castellane, des Rosiers ou de Fonvert, la direction sait que nous sommes dans les cités à partir de 8 h 30 environ le matin jusqu'aux environs de 15 heures où on commence à être moins présent. Pour autant, je me suis rendu compte encore la semaine dernière, en sortant d'un entretien – le truc à ne pas faire, je suis restée 2 h 45 en entretien pour n'entendre que des insultes à tire-larigot, une mère qui tirait sa fille par les cheveux... (je vous rassure, on est sur un placement, mais je ne sais pas si c'est vraiment rassurant) –, un jeune a mis le feu à un palmier, et là, j'ai vu tous les enfants de la cité arriver, heureux parce que c'était une animation... Quelque chose qui est violent pour moi ne l'est pas forcément pour les autres. Et les pompiers ne peuvent pas rentrer dans cette cité actuellement... Il s'agit donc pour les partenaires sociaux (ADAPT, prévention de rue et nous-mêmes) de voir comment il est possible de négocier avec le business en cours pour que les sapeurs-pompiers puissent entrer dans la cité pour éteindre cet incendie qui peut se propager assez rapidement.

Après, quand on intervient sur la cité, il y a des choses à respecter. Il y a le code de la route et le code de la cité... Par exemple, il vaut mieux que le travailleur social évite de se garer devant sinon cela se passe assez mal. Il faut aussi éviter de garer sa voiture en dessous des bâtiments à cause des machines à laver ou des frigos qui tombent... J'ai l'impression de vous raconter des trucs chaotiques... C'est aussi de se faire repérer par les autres partenaires, c'est-à-dire d'aller voir les éducateurs de rue quand on arrive, ou bien les centres sociaux qui sont encore présents, les écoles, se montrer pour pouvoir éviter des scènes de violence plus dramatiques.

Après, comme disait Madame Rousseau, on banalise énormément. C'est pourquoi je disais que je n'étais pas d'accord car il se passe souvent des choses tous les jours et il faut qu'on arrive à en parler.

## Lahlou Abdenor

Je vais revenir sur ce qu'a pu dire Omar. Ce n'est pas uniquement « Omar au Pays des Merveilles », il est clair que la réalité sévère peut être difficile et quotidienne en termes de violence. Quelle réponse on apporte à cela ? C'est déjà le cadre. Quand je parle de cadre, ce n'est pas tant la présence renforcée d'éducateurs aux gros bras. C'est l'objectif qu'on aura sur la projection de la sortie, sur la période de rupture, sur l'ouverture ou la première autorisation de weekend etc. Avoir ce rythme et se tenir à ce rythme, cela remobilise l'équipe. Faire sens au niveau de l'équipe, c'est de créer un espace de solidarité, et toujours ne pas permettre à la violence d'isoler parce qu'elle va isoler facilement, elle va créer un sentiment d'inutilité chez le travailleur social et l'éducateur, de surcroît lorsqu'il n'est pas étayé par une formation IRTS ou autre. On peut arriver très rapidement dans des surviolences où la fin justifie les moyens. Un jeune va faire trop de bruit, il n'a plus sa place ici, on attend une réactivité de la justice pour une réorientation ou un sursis de mise à l'épreuve qui va tomber, une incarcération etc. L'idée du chef de service en CER, c'est vraiment un cadre de proximité. Proximité sur une unité qui est petite, qui a un format familial où tout devient possible lorsqu'on est en capacité de s'engager et de donner sens. Quand je dis donner sens, c'est donner sens aux programmes, à ce que l'on préconise notamment sur l'utilisation des médiations. **Mais c'est aussi donner sens au lien.** Il est vrai qu'on pourrait questionner facilement le conflit de loyauté et qu'à défaut d'avoir du lien de sang, on doit insister sur le lien de sens et le sens que l'on donne à la relation. Lorsque l'on parle des CER, on peut aussi avoir une image négative de l'interaction violente qu'il peut y avoir entre les éducateurs et les jeunes, mais l'idée principale est vraiment ancrée sur le « faire avec », c'est-à-dire de partager ses expériences. On sort donc de cette verticalité (qu'on peut voir assez souvent partout) et on rentre dans une autre démarche qui est que chaque personne, chaque acteur institutionnel a un rôle à jouer, pas uniquement dans le symbolisme du rappel à la loi puisque le rappel à la loi n'a pas tant de valeur en soi s'il n'est pas porté réellement, assimilé et intégré dans les valeurs des jeunes qu'on accompagne, mais c'est vraiment d'être dans cette immédiateté parce qu'il faut donner une réponse dans l'instant pour rassurer aussi l'équipe, mais toujours laisser le temps de la construction relationnelle. Laisser le temps du possible. Laisser le temps aussi de trouver des solutions en commun et l'équipe est ressource à ce niveau, ce qui permet vraiment de **trouver des solutions communes et que chacun puisse vivre ensemble.**

Je reviens sur les propos d'Omar sur le pays merveilleux. Bien sûr, ce n'est pas toujours gai, cela peut être très violent. On ne va pas sur la banalisation de la violence, on ne donne pas d'exemple précis de manifestation violente, mais cela peut aller très loin. L'idée de cristalliser uniquement sur l'acte, on serait piégé même dans la réponse que l'on pourrait apporter au jeune, et on essaie donc de **faire ce pas de côté pour trouver et proposer toujours des stratégies éducatives. Une approche sociothérapeutique, parce que l'on pense l'acte éducatif et thérapeutique.** Ce matin, on questionnait philosophiquement la question de savoir si le travail

social a une vertu de soin, peut-être pas, mais l'acte en soi dans la prise en charge au quotidien a cette valeur thérapeutique dès lors que l'on en palpe les objectifs intrinsèques, ceux de la relation humaine et de permettre dans cette rencontre (car c'est vraiment une rencontre) de donner au jeune d'autres moyens de sortir de ce schéma. Je pense qu'Omar me rejoint à moins qu'il souhaite ajouter quelque chose ?

### Omar Zaïm

J'aimerais juste répondre à ta question. Effectivement, ce n'est pas toujours facile mais comme je disais, c'est comme un combat : si on commence à partir perdant, on baisse les bras et donc il faut toujours essayer de trouver des solutions. Comme je dis souvent, il y a le travail personnel mais aussi le travail collectif. Cela peut partir du psychologue, de la directrice d'établissement, du chef de service, mais c'est tout un ensemble. Quand on parle de cohérence, c'est effectivement dans la cohérence qu'on peut construire un avenir aussi.

### Nadia Boudot

Nous avons donc choisi de vous parler d'un exemple très précis de fait de violence. J'ai envie de dire, tout ça c'est bien beau mais au moment où on subit l'acte de violence sur sa personne, c'est de ce dont on a envie de parler parce que comment réagit le professionnel, dans quelle posture se trouve le professionnel, qu'est-ce que cela questionne en lui ? On veut bien entendre que la personne se défend, et elle se défend sûrement de quelque chose parce que la mesure même est violente, mais comment on peut agir là-dessus, je dirai difficilement parce qu'on a quand même un mandat judiciaire qu'il faut appliquer, et finalement qui reçoit les coups, c'est le professionnel. C'est difficile de réagir à ce genre de situation. Il y a quand même la peur. Quand je vous entends dire ce que vous subissez en milieu ouvert, quand ce milieu ouvert doit en plus subir l'environnement, je ne sais pas comment font ces professionnels pour intervenir correctement, quel cadre il leur est possible de maintenir, et surtout comment lutter contre sa peur parce que ce n'est pas qu'un jeune de 1,90 m mais c'est aussi chez-nous, des majeurs, des gens de 45 ans qui sont violents. C'est su, c'est connu, on est prévenu, mais du coup on réagit nous-mêmes assez différemment, sur la défensive, ce qui peut effectivement amplifier peut-être encore la réaction violente, et au final, on a beau se remettre en question (parce que bien sûr la réaction provoque beaucoup de remise en question, « est ce que j'ai bien tenu ma posture ? », « qu'est-ce que j'ai fait qui a entraîné ça ? », « qu'est-ce que je n'ai pas fait professionnellement ? »), faut-il aussi vraiment se questionner là-dessus ? C'est plutôt **comment on peut réagir à cela sur le moment même, comment lutter contre sa peur**, ou plutôt se dire « à bien y réfléchir, j'avais peur avant, est ce que je n'aurais pas dû écouter un peu ma peur et peut-être ne pas aller aussi loin dans la mission ? Est-ce que la mission m'obligeait à aller si loin ? ». Voilà, pour moi, ne pas se remettre en question systématiquement sur toutes

nos postures, accepter qu'il y a des fois où, quelles que soient nos postures ou nos maladresses, cela ne justifie pas quand même de banaliser, et toujours considérer malgré tout que c'est inacceptable de subir une violence physique surtout, mais d'autres également, de part des personnes dont on s'occupe. Bien sûr, il y a peut-être une autre dimension entre les majeurs protégés et quand on parle de protection de l'enfance (que je veux bien entendre), mais quand même, dans le cadre de la protection de l'enfance, il me semble que l'impact des familles etc., sont des choses qu'on ne doit pas tolérer parce que si on les banalise, on n'a plus tellement de réponses à apporter. On doit apporter les réponses nous-mêmes, comment lutter contre ses peurs plutôt que **comment éviter ces situations et comment protéger le personnel salarié de ces agressions**. Dans la situation particulière, nous sommes allés en binôme sachant que la personne était dangereuse – on va dire potentiellement dangereuse – et finalement cela remet encore une dose de responsabilité, surtout pour moi chef de service. Est-ce que je suis censée, avec mes gros bras et mon entraînement de boxe, protéger la mandataire que j'accompagne ? Non, on se rend compte qu'on ne peut pas, ce n'est pas le genre de réaction que l'on peut avoir. Du coup, que faire ? Impuissance. **Cela renvoie vraiment un sentiment d'impuissance, et presque amène un sentiment de culpabilité**, ce qui est le plus difficile pour moi (« Peut-être que j'ai provoqué moi-même ces réactions ? ), avec du coup la difficulté de se poser en tant que victime alors qu'au final on a quand même subi des faits qui peuvent amener à un dépôt de plainte (ce qui fut le cas dans notre exemple), qui ne sont pas acceptables juridiquement ou sur le plan général. Je pense qu'il faut vraiment lutter contre la banalisation car, quand même, dans ce que j'écoute, il y a beaucoup de banalisation des actes mêmes.

### Lalhou Abdenor

L'idée n'est pas de banaliser mais de décliner des réponses. Sur un acte posé par exemple, il est clair qu'un protocole de violence décline les réponses à apporter. Un dépôt de plainte est un accompagnement, notamment quand il y a une violence sur un éducateur. Mais derrière cette réalité, **on ne cristallise pas la réponse uniquement sur une réponse administrative ou pénale**. On décline donc la réponse apportée de la réponse de plainte à la réponse éducative pour sortir de cette réalité, ne pas fixer uniquement l'acte et de juger l'intentionnalité de l'acte, mais faire ce pas de côté et évaluer l'acte en soi autrement. Mais bien sûr, on ne banalise pas les faits de violence et les passages à l'acte, ce n'était pas mon propos.

### Nadia Boudot

Je comprends. Pour un établissement pour enfants, c'est peut-être un peu différent. Nous faisons face à un adulte reconnu comme pathologiquement violent et nous n'avons pas de moyen pour agir sur cette violence. Il y aurait peut-être le médical mais on a bien compris que le médical, c'était parfois compliqué de le faire intervenir. Du coup, qu'est-ce qu'il nous reste ?

C'est un peu différent comme situation, pour nous. Il nous reste quoi face à tout cela ? Franchement, on ne sait pas trop...

### Irène Vulin

Quand Nadia précise « On ne sait pas trop ce qu'il nous reste », je veux juste insister sur le fait que j'ai remarqué récemment puisque nous avons organisé des séances de débriefing après cette situation de violence (même si c'est rare, elles existent), que les professionnels ne se positionnent pas forcément ou ne se vivent pas comme victimes. Ils pensent être responsables de ce qui s'est passé. Les directeurs de service ou les directions générales doivent être très vigilants à l'acte posé et à dire qui est la victime et l'agresseur, même si c'est quelque chose qui peut tourner. En tant que responsables d'établissements et des services, nous devons poser le premier cadre (qui est la victime : c'est le salarié) pour pouvoir ensuite décliner une démarche d'accompagnement du salarié, laquelle va amener à une démarche d'accompagnement du majeur protégé ou de l'enfant parce que, s'il reste dans le service, il faudra bien organiser la prise en charge.

### Noël Toya

Pas mal de choses ont été dites. Simplement pour dire, s'il y a des actes qui demandent l'intervention de la loi et de la justice, il ne faut pas hésiter une seule seconde. Peut-être que l'on peut aussi adresser certaines choses au niveau du management. Les directions et directions générales doivent aussi être parties prenantes du traitement de ces situations, y compris dans la manière de pouvoir soutenir un professionnel qui porte plainte ou qu'une institution puisse porter plainte elle-même. **L'idée est que l'on puisse approcher ces questions de manière collective.** Cela veut dire que dans les institutions (milieu ouvert, milieu fermé etc.), il faut des espaces de désencombrement pour les professionnels. **Il y a des espaces d'analyse de la pratique, de supervision, de régulation,** ce n'est pas fait pour les chiens. Il faut absolument que dans les institutions sociales et médico-sociales, ces espaces soient garantis. Il faut absolument des **espaces de désencombrement** partout où nos métiers sont d'accueillir de la souffrance humaine, laquelle se manifeste parfois, effectivement, par des choses extrêmement violentes. À partir du moment où on est en contact avec des éléments aussi corrosifs que ces violences qui sont des manifestations d'une grande souffrance, il faut avoir à notre disposition des espaces de désencombrement.

## Dominique Michelena

Troisième et dernière question, **comment avez-vous pu dépasser ces situations de violence ? Comment l'institution tout entière s'en est saisie pour vous accompagner et vous soutenir ? Et surtout, à terme, est-ce que cela vous a apporté quelque chose ? Si oui, quoi ?**

## Éveline Rousseaux-Payan

Toujours de la place du cadre, on sait qu'on va y retourner dans le quartier avec la peur toujours dans le ventre. Quand j'ai pris mes fonctions de directrice en 2009, on écrivait au procureur pour signifier qu'il y avait eu un gros problème, mais je n'avais pas de réponse malheureusement. C'était donc compliqué pour les travailleurs sociaux de se faire entendre, et c'était compliqué de dire « On se fait frapper, on est mis à mal » quand on n'avait pas de réponse. Du coup, je suis allée avec mon bâton de pèlerin pour expliquer sans cesse du côté du parquet. Du côté du tribunal des enfants, il n'y avait de problème, tout le monde comprenait très bien ce qui se passait et tout le monde nous disait « Mais comment vous faites ? ». J'ai même **invité tous les nouveaux juges avec les chefs de service pour visiter les quartiers où ils allaient travailler afin qu'ils mesurent comment cela se passait** sur les arrondissements qui allaient les concerner. Ils ont apprécié la démarche et aujourd'hui ils la réclament... Depuis quatre ans, les procureurs, quel que soit le procureur, sont aux côtés des directeurs et surtout des travailleurs sociaux. Porter plainte pour un travailleur social, c'est insupportable. Porter plainte pour un travailleur social pour dire que cela s'est mal passé, et décrire qui l'a agressé, c'est insupportable, puisque l'on sait qu'on va déjà attendre pendant trois heures au commissariat, on porte plainte, on ressort et il n'arrive rien puisqu'il faut attendre que la décision se mette en place. De mon côté, il me fallait récupérer mon travailleur social pour le sortir du quartier, puisqu'il avait porté plainte contre une personne du quartier, ce qui forcément le mettrait en difficulté à vie. Il avait 28 enfants sur les bras et on laissait donc 28 familles... C'est aussi cela l'insupportable. Donc, doucement mais sûrement, j'ai mis en place avec nos différents partenaires (que je remercie) – le procureur, le juge pour enfants, le préfet de police et le directeur de la PJJ –, un vrai **protocole** qui puisse aider la Sauvegarde 13 à rentrer dans les quartiers sans être « maltraité » par les services de police ou banalisés du côté du procureur. Désormais, un travailleur social qui rentre dans un commissariat pour porter plainte contre une personne qui lui aurait fait du mal, est pris au sérieux parce qu'il dit le mot magique « Sauvegarde 13 ». Merci le Préfet de Police, merci la PJJ, merci le Procureur : désormais, un travailleur social qui appelle au secours dans une cité, est pris au sérieux parce qu'il s'appelle Sauvegarde 13.

Je voulais dire aussi un mot sur les risques psychosociaux. En tant que directrice, j'aimerais qu'on vienne m'expliquer comment je fais en tant que directrice. J'ai déjà mis en place des procédures d'aide et de soutien aux travailleurs sociaux au sein du service d'AEMO. Mais, le

risque psychosocial quand il se passe au douzième étage d'un immeuble sans ascenseur où ça pue la pisse et où on ne trouve personne, on fait comment pour le risque psychosocial puisque c'est une mission qu'on me demande de mettre en place du côté du juridique ? Je ne sais pas tout et j'apprends tous les jours dans ce métier.

Voilà, on fait plein de choses, on a mis plein de choses en place, une organisation qui bouge et qui change tous les jours, et si elle ne bouge pas, mes travailleurs sociaux sont là pour me dire qu'il faut que je bouge du côté du conseil départemental et des services de police. Je terminerai par cette jolie image qui m'a été rapportée un jour. C'est un quartier qui s'appelle « La campagne de l'Évêque » et je laisserai Karine en faire le commentaire parce que c'est une éducatrice qui demande à un gamin « Dessine-moi ton quartier ». Et je pense que Monsieur Gaillard va pouvoir reconnaître les petits mutants et les individus décrits comme complètement autonomes dans une cité qui bouge bien.

### Karine Durio

Je pense que ce dessin parle de lui-même et je ne pense pas que vous ayez besoin d'une grande explication. C'est un gamin qui l'a dessiné mais j'ai aussi vu des parents le faire dans le bureau du juge.

Pour répondre à cette dernière troisième question posée par Monsieur Michelena, je dirais que nous avons des protocoles (un gros mot pour moi) mis en place par l'institution. Ce sont des notes au chef de service où l'on va relater ce qui s'est passé, pour savoir comment faire derrière – dépôt de plainte ou pas ? On a dit qu'un dépôt de plainte, c'était compliqué, et du coup nous n'y allons plus seuls désormais mais le chef de service accompagne le travailleur social. C'est intéressant parce que beaucoup de choses peuvent aussi se passer dans ces moments-là, c'est-à-dire qu'il y a de la transmission et le travailleur social est généralement rassuré car positionné officiellement aux yeux de la loi qu'il a été victime. Ensuite, concernant le placement, on se déplace au domicile de la famille sans savoir ce qui se passe, en particulier ceux où l'on sait que cela va être compliqué. Du coup, nous n'y allons pas seuls (avec notre binôme) puisque nous allons être accompagnés par la brigade des mineurs. En fait, il y a plusieurs configurations. La brigade de mineurs peut aller au domicile avec les parents si les enfants sont scolarisés, les travailleurs sociaux pouvant récupérer les enfants à l'école. La brigade des mineurs, les travailleurs sociaux et le chef de service peuvent aller au domicile pour retirer les enfants et les accompagner dans les maisons d'enfant. Ensuite, au niveau interne, **notre registre du CHSCT reprend aussi chaque incident**, ce qui



permet au CHSCT, en particulier un des membres qui est psychologue, d'aller voir le travailleur social concerné. Puis, chose révolutionnaire à la Sauvegarde, nous avons un pôle ethno-clinique depuis de nombreuses années, et, des discussions entre Madame Rousseau, le pédopsychiatre et la psychologue du service, est née l'idée de faire un **regroupement d'ethno avec les travailleurs sociaux pour parler de la violence par rapport à leur mission**. C'est quelque chose de tout neuf, nous avons déjà eu deux rencontres, et le fait de pouvoir parler de qui on est, d'où on vient (on parle de « marmite » quand on parle d'ethno-clinique), et de comment on peut faire avancer les choses et mettre en construction. Comme il était dit tout à l'heure, je pense qu'il ne faut pas banaliser mais co-construire des choses avec une jeunesse qui évolue, ne pas s'arrêter et ne pas se figer.

### Éveline Rousseaux-Payan

Je voudrais juste en profiter pour remercier la CNAPE de l'invitation de la Sauvegarde 13. Parler de la violence n'est pas chose simple, cela dérange même énormément et de ce que l'on vit sur Marseille, on n'a pas jamais eu l'occasion d'en parler clairement. En plus, vous avez créé effectivement quelque chose de tout nouveau, c'est-à-dire que quand on parle de bienveillance, c'est le personnel, les psychologues qui ont dit « Il faut aider Madame Rousseau avec Karine à discuter de la violence et à dire l'essentiel ». Cela s'est mis en place il y a deux mois parce que je montais à la CNAPE et qu'il fallait que je parle clairement et être au plus près de tous ces travailleurs sociaux (qui sont là-haut et qui filment) de la violence vécue dans les quartiers marseillais. Donc, merci à la CNAPE pour l'invitation !

### Lalhou Abdenor

Pour évoquer de quelle manière l'institution s'est saisie de la question de la violence, je dirais très rapidement que l'objectif était de **garantir un protocole qui a été rédigé et co-signé avec la direction territoriale de la PJJ**, où on décline les **mesures à prendre** et les orientations à suggérer aux salariés victimes ou lorsqu'on est face à des violences entre jeunes etc. Je pense que cette réalité impute à la hiérarchie de poser ce cadre du possible pour ne pas banaliser.

Derrière, il y a la réalité au quotidien, celle à laquelle équipes sont confrontées quotidiennement. Et, pour ne pas se retrouver dans le **risque psychosocial** comme vous l'évoquiez, c'est de pouvoir aussi **proposer des formations aux équipes**. On parlait de la question de **la contention et de la gestion des conflits par exemple**. J'ai entendu l'histoire du judo avec les écoles de formation en PJJ, nous proposons une formation de gestion de conflit. Mais c'est surtout pour ne pas en arriver à banaliser le rapport de force sur le passage à l'acte et la contention est réglementée. Elle est tellement réglementée qu'on ne peut pas faire l'abstraction d'une réalité qui peut aboutir à une contention. Mais, qui dit contention, on est dans le même rapport que « contenir par un espace ». Mais **parfois, l'enfant est tellement dans**

**un débordement que la contention physique est nécessaire pour la sécurité.** Et donc, partir sur ces formations, c'est aussi inviter les professionnels à réfléchir sur leurs actes. Souvent, on voit des salariés surpris de ce que peut être la gestion de conflits qui ne passe pas obligatoirement par la question de la violence pour répondre à la violence. Je le rappelle, en CER c'est vraiment la place de chacun et la question de la proximité pour répondre à ces phénomènes, une institution qui s'est saisie des phénomènes de violence, c'est surtout ne pas cristalliser la peur autour de ce que peut être la violence. Bien sûr qu'elle est là, bien sûr qu'on a un sentiment d'inutilité, bien sûr il est compliqué d'aller porter plainte lorsque l'on se retrouve face à telle situation. Combien d'éducateurs m'ont dit « À la fin, c'est nous qui nous retrouvons devant les forces de l'ordre pour nous justifier de ce qu'on n'a pas fait ou de ce qu'on aurait dû faire », alors que le jeune a posé l'acte. C'est compliqué. On était aussi dans une perte de confiance des équipes qui faisait qu'on n'avait plus confiance à l'extérieur. L'idée était de retravailler le réseau, c'est-à-dire la place de chacun les forces de l'ordre, la place de hiérarchie lorsqu'elle intervient etc. Pour conclure, il est clair que **la question de la professionnalisation est essentielle.** Quand je dis que les personnes travaillant en CR ne sont majoritairement pas qualifiées, avoir une image de professionnalisation déclinée par la direction est essentielle. Permettre aussi aux salariés qui ne sont pas diplômés de pouvoir partir en formation et de pouvoir faire ce pas de côté. L'étayage qui passe après une expérience empirique est toujours enrichissante dans la capacité de revenir différemment et de pouvoir être dans cette réflexion au quotidien de comment gérer les phénomènes de violence, comment gérer ces jeunes qui sont dits violents. Je pense que la clé de la réussite est cet engagement, cette présence d'équipe, le fait d'être ensemble et de partager des choses ensemble. Quand on fait une réunion collective après une session, on mange ensemble (on ne veut peut-être pas vivre ensemble mais on mange ensemble !), ce sont des petits détails comme ça qui créent une cohésion. **Le premier rempart à la gestion de ces phénomènes, c'est l'équipe accompagnée et aidée par des protocoles, des procédures et des formations qui sont essentiels, et c'est important d'avoir ce regard pour l'ensemble.**

### **Nadia Boudot**

Je rejoins vraiment ce qui vient d'être dit. C'est vrai qu'il y a aussi tout un protocole face à la violence dans notre association. Mais, ce qui permet de dépasser, c'est vraiment le soutien de l'équipe tout entière lors des débriefings qui aident l'équipe à nous reconnaître en tant que victime parce que ce sont des choses qu'on a parfois tendance à vouloir occulter, jusqu'à l'équipe de direction et même la direction générale qui nous rappelle que « oui, vous avez bien été agressé, vous avez été victime d'une violence et nous allons mettre en œuvre des actions ». Peut-être que ma directrice vous parlera de notre protocole qui prévoit également des séances d'analyse des pratiques, dépôts de plainte etc., jusqu'au procureur. Dans notre cas précis, la direction générale a aussi écrit au procureur de la République. Mais quand même, c'est le corps

de l'équipe qui nous aide à dépasser cela parce qu'il faut continuer de suivre le majeur et de s'en occuper (même chose pour les enfants), c'est le plus difficile à dépasser : **comment après une agression on peut continuer à prendre en charge quelqu'un**, et c'est avec le soutien de l'équipe que cela nous aide à continuer d'accompagner une personne qui a posé un acte de violence à notre rencontre.

### Irène Vulin

Effectivement, dans la situation qui nous a préoccupés (et qui nous préoccupe encore), nous avons appliqué notre protocole – courrier à l'usager en lui précisant qu'un dépôt de plainte va être déposé, dépôt de plainte par les personnes agressées, **dépôt de plainte** par le service en cas de dégât matériel (il faut savoir qu'il y a des limites dans le cas de dépôt de plainte des associations puisque la personne morale ne peut pas déposer plainte), un document associatif « Je note, je déclare » pour que ces incidents remontent systématiquement à la direction générale de la Sauvegarde et aux membres du CHSCT si nécessaire, **saisie du magistrat** pour une demande de mainlevée. Par ailleurs, nous avons organisé dès que possible des **séances de débriefing** avec toutes les personnes présentes et en prise avec la situation. Les professionnels bénéficient de séances d'analyse des pratiques de groupe. Il est proposé aux professionnels qui subissent des agressions des séances d'analyse des pratiques individualisées. Pour ma part, la direction départementale de la cohésion sociale nous demande depuis quelque temps de faire **remonter les événements indésirables** via un document, laquelle va les enregistrer on aimerait qu'ils fassent plus que de les enregistrer puisque nous avons toujours à gérer la situation à gérer dans le service, que nous la gérons a minima puisque l'association s'est positionnée pour protéger le personnel avant la protection de notre majeur protégé en garantissant le minimum, c'est-à-dire qu'il puisse retirer de l'argent pour le laisser à distance en attendant une décision du magistrat qui arrivera peut-être au mois d'octobre. Aujourd'hui, ce majeur protégé est toujours dans notre effectif, il n'a eu encore aucun impact du dépôt de plainte, il ne sait pas ce qui va se passer et la vie continue pour lui. Pour nous, la vie change un peu, il faut s'organiser pour gérer cette mesure de protection différemment ; et surtout nous ne pouvons pas respecter complètement le cadre de la mission, c'est-à-dire que nous nous mettons un peu hors a loi, on ne peut pas faire tout ce que nous devons faire pour lui puisque nous ne le rencontrons pas, nous refusons une certaine assistance pour le moment. Voilà ce que je peux dire sur cette situation qui nous pose la question de notre responsabilité en tant que service, de l'organisation particulière que nous devons mettre en place aujourd'hui en attendant la décision du magistrat – une décision qui nous inquiète puisque récemment la cour d'appel de Douai le 23 juin 2016 a précisé et a maintenu une mesure de curatelle malgré les menaces de mort et les problématiques de violence et d'agressivité d'un majeur protégé contre son curateur. Si cette décision fait un peu jurisprudence ou contraint fortement le magistrat qui suit notre dossier, on peut supposer que nous allons conserver ce dossier puisque la mesure

est valable pendant 25 ans, et qu'il va nous falloir (comme il a été dit ce matin) « faire preuve d'imagination » pour prendre en charge ce majeur protégé tout en faisant que le personnel se sente en sécurité.

### Noël Touya

Pour terminer rapidement, nous avons parlé d'espace de désencombrement et d'élaboration dans les institutions. On peut aussi en maison d'enfants essayer de développer une clinique du groupal, ou plutôt retrouver une clinique du groupal. On a pu désertier ces dernières années la question du groupe et de se centrer uniquement sur l'accompagnement personnalisé. Il me semble qu'un des éléments qui vient faire qu'on peut se sentir bien en maison d'enfant ou en foyer, c'est de pouvoir bénéficier d'une politique que je nommerai « d'animation » qui vient mettre en place **des systèmes de projet et qui permet de faire en sorte qu'on puisse trouver des cohérences groupales**. C'est un travail assez compliqué, mais nous sommes un peu confrontés à devoir se coltiner à cette dimension, sinon on la subit complètement et on se retrouve dans des difficultés où les uns et les autres s'identifient et se mettent en alliance avec parfois des difficultés qu'on a pu voir dans certains foyers où il y avait des actes de rébellion collectifs contre les éducateurs. Il me semble donc qu'il faut faire le mix entre ce que l'on peut travailler individuellement chaque situation et aussi mettre en place une politique d'animation avec « âme », c'est-à-dire redonner du projet et de la cohérence groupale là où les jeunes sont obligés de se supporter. Ces jeunes ne se sont pas choisis, ils font groupe mais on ne sait pas trop comment ils font groupe. Il faut donc retrouver cette dimension.

### Dominique Michelena

*Je remercie tous les intervenants. Puisque nous sommes un peu en retard sur l'horaire, je vais appeler Madame Chantal Laureau.*

\* \* \*

# VIOLENCES ET TRAVAIL SOCIAL : LE REGARD DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

---

## Dominique Michelena

Madame Laureau va nous parler d'une vision un peu différenciée. Nous avons beaucoup parlé de la violence par rapport à ce que ressentent les travailleurs sociaux. Ce qui va nous intéresser maintenant, c'est plutôt la violence par le biais du regard des personnes qui sont accompagnées. Je pense que cet autre champ va nous apporter un éclairage extrêmement différent et peut-être une manière de penser assez différente également sur le phénomène de violence au regard du travail social. Madame Laureau est militante permanente du mouvement ATD Quart Monde.

## Chantal Laureau, volontaire permanente du Mouvement ATD Quart Monde

Je vous remercie, j'espère que vous n'êtes pas trop sonnés par tout ce qu'on a entendu qui est quand même dur et un peu violent, et j'espère que je ne vais pas rajouter de la violence à cela.

Je suis volontaire permanente du Mouvement ATD Quart Monde, c'est-à-dire engagée avec d'autres et des personnes en situation de pauvreté pour rassembler autour d'elles tous ceux qui refusent la misère. J'ai eu plusieurs missions à l'étranger et en France. En France, j'étais en particulier à Noisy-le-Grand où nous accueillons des familles en errance pendant plusieurs années, dans un centre de promotion familiale, sociale et culturelle, avec une action collective importante et un soutien au projet de chaque famille. Dans cette position de volontaire permanente, j'ai eu l'occasion, à la fois en accompagnant les parents et dans des partenariats avec des professionnels du monde social, associatif ou culturel, de toucher du doigt la violence que pouvaient vivre les familles au quotidien. C'est une violence qui est souvent très intériorisée et banalisée par nous tous, moi la première.

C'est Martine Lecorre qui aurait dû prendre la parole aujourd'hui, elle est militante du mouvement. **Les militants sont des personnes qui ont vécu et qui vivent encore parfois la pauvreté, qui ont toute une histoire de pauvreté et qui s'engagent dans le mouvement pour défendre leur milieu.**

Martine Lecorre introduisait un colloque que nous avons eu à l'UNESCO en 2012 dont le thème était : « La misère est violence, sortir du silence, chercher la paix ». Dans son introduction, Martine disait : « *En milieu de pauvreté, dans mon milieu, ce mot « violence » est utilisé comme un qualificatif. Il est souvent utilisé comme une accusation pour nous nommer, nous désigner. Depuis toujours, l'on parle des pauvres comme des personnes violentes qui font peur. On parle de milieu de violence et de notre jeunesse qui est violente. Du coup, nous en étions presque à penser que ce mot « violence » était en fait un qualificatif qui collait à notre peau. Ce mot*

*n'entraîne dans notre vocabulaire que pour parler des coups que l'on reçoit et que l'on donne. Et, parce que nous avons cherché ensemble ce qui était le plus violent dans nos vies, nous nous sommes rendu compte que ce que nous vivions en milieu de pauvreté était en fait de multiples violences. Pourtant, nous n'employons pas ce mot. Nous n'osions pas le faire ».*

Cette violence est tellement au cœur des relations que **le Mouvement ATD Quart Monde a décidé pendant trois ans de travailler cette question avec les personnes concernées, avec les personnes qui sont engagées avec elle, et avec des professionnels, des personnes de la société civile et des chercheurs.** Pendant trois ans, de 2009 à 2012, une action-recherche a été menée sur cinq continents avec des centaines d'acteurs. Il y a eu des interviews, des travaux de groupe, cinq séminaires internationaux de recherche qui ont ponctué ce travail et donc les conclusions ont été reprises lors d'un séminaire en France et rendues publiques lors de cette journée à l'UNESCO. Les questions de recherches travaillées lors de ces séminaires ont été : « *Qu'est-ce qui est le plus violent pour moi dans ma vie ? Quelles sont les conséquences de ces violences ? Comment je résiste ? La paix pour moi, qu'est-ce que cela veut dire ? De quelle paix je parle ? De quelle paix j'ai besoin ? Comment je suis acteur de paix ?* ». Pour que chacun puisse effectuer cette recherche en toute liberté, ce travail a été fait en **croisement des savoirs**, c'est-à-dire dans des conditions très particulières. Ce processus a été mis au point par ATD Quart Monde, avec notamment un **travail de pairs** pour que chacun soit libre d'exprimer et de penser à son rythme.

Les conclusions de ce travail se retrouvent dans cette brochure (quelques exemplaires sont disponibles à l'entrée) téléchargeable sur le site du Mouvement ATD Quart Monde. Je vais essayer de reprendre quelques conclusions de ce travail à la lumière de ce qu'est le travail social, et je vous proposerai de visionner quelques vidéos qui sont des apports de militants à cette réflexion, puis j'essaierai de vous donner quelques pistes, même si nous n'avons pas de solutions qu'il faut encore chercher ensemble.

Il faut d'abord se dire que **depuis des générations, cette violence est ancrée dans la mémoire collective chez les familles très pauvres** et ressurgit quelquefois sans que l'on comprenne très bien pourquoi, face à des personnes ou des institutions qui n'ont pas cette mémoire collective. **Du coup, cela crée des malentendus qui, à leur tour, peuvent entraîner de nouvelles violences.**

Comme disait Martine Lecorre : « *Nous n'employons pas ce mot, nous n'osions pas l'employer* », cette action-recherche a quand même permis de sortir du silence, que les familles puissent dire combien leur vie était violente, une violence au quotidien, la violence de ne pas savoir comment on va finir le mois, de ne pas avoir d'argent et de ne pas avoir à manger en fin de mois, la violence de toujours avoir peur et donc la peur de l'huissier qui va arriver, la peur de l'expulsion, la peur qu'on retire les enfants, toutes ces peurs qui s'accumulent et qui font qu'on peut difficilement se projeter vers l'avenir. Un militant parlait des expulsions : « *Dans les expulsions de logement, il y a beaucoup de violence. Ça peut être une expulsion dans un cas de manque de ressources et manque de moyens. On ne leur annonce pas. Quand vous avez des enfants, c'est pire qu'une bombe, c'est un éclat. C'est pire qu'un missile qui taperait dans un appartement. Ce missile, quand il arrive, c'est la dernière décision. La préfecture refuse de payer la dette. Le bailleur ne veut rien savoir. L'huissier a déjà fait sa demande d'expulsion avec deux agents de police et un camion de déménagement. Ils arrivent chez des gens qui ne connaissent ni leurs droits ni les lois. La personne ouvre la porte, il y a quatre gosses à l'intérieur. Vous imaginez ? Et après, pour les quatre gosses, c'est encore des assistantes sociales qui vont les*

*accueillir au rez-de-chaussée. En vérité, c'est une violence qui ne se contrôle pas. La violence est à l'intérieur. La plus grosse douleur est à l'intérieur des enfants. Même s'ils ne savent pas qu'il y a une expulsion, ils savent que les parents vont mal ce jour-là. Les enfants sont déjà en train de penser « Qu'est-ce qui va se passer pour nos parents ? Comment on va faire ? Comment nos parents vont faire ? ».*

Et puis, dans cette violence de tous les jours, il y a aussi la violence des mots. **Quelquefois on ne se comprend pas parce que les mots ont des sens différents pour les personnes en situation de pauvreté et leurs interlocuteurs.** On s'en aperçoit bien dans les co-formations où des gens en situation de pauvreté se forment avec des professionnels (toujours sous le système de croisement des savoirs) et on s'aperçoit que les mots ont vraiment des sens très différents et parfois contraires. On pense notamment au mot « usager » qui est tellement employé, et parfois décrié, qui, pour des personnes en situation de pauvreté, signifie ce que l'on jette, « usagé », refusant ce mot car c'est ce dont on ne veut plus. Cela m'amène à parler d'une autre violence, celle d'être compté pour rien. Les gens disent souvent « *On n'est quand même pas des animaux, on n'est pas des chiens* ». Des parents à l'école à qui on ne demande jamais leur avis pour l'orientation de leurs enfants, pour ce que vit leur enfant. Des personnes à qui on ne demande jamais ce qu'elles pensent. Une violence de ne pas être reconnus comme citoyens, comme parents, comme interlocuteurs compétents. Souvent, on ne pense même pas que les gens très pauvres ont une pensée politique, une pensée spirituelle qui peuvent être indispensables à la construction de la société. Cette violence d'être nié jusque dans son identité et son histoire, je vous propose de regarder deux vidéos d'un homme qui explique ce que cela veut d'être nié.

#### **VIDEO 1 : « NUMÉRO »**

*« Quand j'étais au foyer, bon ben, bien sûr, au lieu de nous appeler par notre prénom ou notre nom, on nous donnait un numéro, ça permet de gagner de la place dans les dossiers quoi. On était un dossier quoi, un numéro. Et moi, je sais, c'était mon numéro, c'était le numéro 47 quoi. Mes affaires, c'était pareil. C'était numéro 47. On avait un petit casier en bois aussi avec quelques affaires, c'était le numéro 47, ainsi que les draps, le lit, enfin, tout quoi. Et, tout ça, c'était un numéro. Ça permettait d'éviter des tonnes de papier quoi. Et tout ça, ça a été jusqu'à la majorité, jusqu'à temps qu'on sort quoi. Bien sûr, tout ceci, c'est inoubliable quoi, parce qu'on l'a toujours. »*

*« C'était comme de l'esclavage quoi. Disons qu'on était vendu quoi. On était comme des bestiaux. C'est ça. Enfin, pour moi quoi. Et là-dessus, c'est ça que j'arrive pas à digérer quoi, même encore maintenant. Bon, j'évite de le ... je l'oublie quand même mais ça reste toujours marqué quoi, parce qu'on était considéré comme des bêtes. On était vendus quoi. »*

*« Quand on sort, on est marqué, on est marqué à vie de toute façon. On ne peut pas l'oublier tout ça. De là, on est livré à nous-mêmes quoi. »*

*« J'essaye d'oublier et de travailler comme un forcené quoi. Cela permet de... d'être changé, quoi. Puis on oublie quand même quoi. »*

*« On voyait des psychiatres, tout ça, mais ça n'arrangeait pas les choses non plus quoi. Ce qui fallait, il fallait toujours en parler quoi, mais ce n'est pas évident d'en parler toujours. Parce que, on en parle, on en parle, mais tout de façon, c'est pareil, le problème est toujours là et on l'aura toujours quoi. C'est... on l'a à vie quoi de façon. On naît avec, on mourira avec quoi. »*

Voilà cette violence qui fait qu'on essaie d'oublier et on n'oublie pas. Et puis, **il y a aussi la violence d'être nié jusque dans son identité profonde de son histoire**, son environnement familial. Cette vidéo est celle d'une jeune femme qui a été placée et adoptée, qui en parle.

## VIDEO 2 : « RACINES »

*« Ça arrive souvent que, on ne sache pas nous-mêmes qui on est, qu'on n'ait pas de repères ni de ... qu'on est en recherche d'identité. En fait, ce que je voulais expliquer, c'est que moi, j'ai, on m'a, enfin, on m'a arrachée à ma maman par l'État, par la pupille, par ma famille d'accueil, et quand j'ai été adoptée, on m'a changé de nom de famille. Donc quand je parlais de recherche d'identité, c'est dans le sens où on ne me donne pas le droit maintenant de retrouver ma racine, ma maman avec... parce que j'ai changé de nom de famille donc du coup, il n'y a rien qui prouve que ma vraie maman est ma maman. C'est dans ce sens-là que je parlais de reconnaissance d'identité et de pas savoir qui je suis et je ne suis pas la seule dans le cas-là. »*

*« À l'heure d'aujourd'hui, je ne me sens pas reconnue pour ce que je suis, pour moi-même. J'ai l'impression d'être une autre personne en fait, parce que j'ai... il me manque... en fait, il manque quelque chose en moi. Il manque un bout de ma vie et c'est pour ça que pour moi, je suis pas du tout reconnue et j'ai peur, j'ai énormément peur du regard des gens sur moi. Qu'on me voie comme une chose et pas comme un être humain. »*

**Il y a aussi la violence de ne pas être reconnu dans son combat pour préserver sa vie familiale.** On connaît des personnes qui ne vont pas aller oser frapper à la porte d'une assistante sociale parce qu'elles ont tellement peur que leur enfant soit placé. Ce combat pour préserver la vie familiale n'est pas reconnu et se retourne souvent contre elles.

Il y a aussi la violence des choix impossibles, entre payer une sortie scolaire et avoir à manger le soir, ou bien la violence qui est faite à des personnes qui sont à la rue à qui on dit *« soit vous confiez vos enfants à l'aide sociale à l'enfance, soit vous venez dans un foyer où on va vous héberger avec vos enfants et votre conjoint se débrouille »*. Faire le choix entre son conjoint et ses enfants, c'est encore un choix impossible.

Et puis, **il y a aussi la violence de devoir toujours quémander, demander.** Cette violence de l'assistance qui vous force à toujours expliquer pourquoi vous êtes là, reprendre votre histoire à chaque fois. C'est très violent. Un proverbe africain dit que la main qui donne est toujours au-dessus de celle qui reçoit, et donc on est tout le temps dans des humiliations. On est considéré uniquement comme une bouche à nourrir.

Et puis, il y a aussi la violence d'être suspecté et non reconnu quand on s'engage pour les autres. Je pense par exemple à des personnes qui touchent le RSA et à qui on reproche de faire du bénévolat. Je pense aussi à toutes ces personnes qui en hébergent d'autres et qui subissent une triple peine car, quand on héberge quelqu'un, on sait que cela peut mettre en danger votre famille, mais les gens disent qu'ils ne peuvent pas laisser quelqu'un à la rue, surtout quand on l'a vécu soi-même. Ces personnes se mettent souvent en conflit avec le bailleur, quelquefois au risque de l'expulsion. La troisième, c'est de ne pas être reconnu dans ce geste qui est un vrai geste citoyen et un vrai geste de paix, parce qu'on peut imaginer ce qui se passerait si toutes les personnes qui étaient hébergées se retrouvaient à la rue. Un maire de la région parisienne disait : *« Ma ville est le plus grand CHRS de France »* en pensant à tous ceux qui étaient hébergés par d'autres dans sa commune. Cela permet vraiment de garder la paix sociale et on ne reconnaît absolument pas cela aux personnes très pauvres.

Et puis, il y a la violence de ne pas être compris quand on résiste à la violence. Je pense à ces personnes qui ne vont pas à un rendez-vous parce qu'elles savent qu'elles vont craquer, qu'elles vont déraiper et elles préfèrent ne pas aller au rendez-vous même si c'est très important pour elles. Du coup, cela se retourne contre elles.

Comment reconnaît-on que les personnes bâtissent la paix ? Je propose de voir la troisième vidéo, celle d'une femme qui a été placée dans son enfance, qui cherche la paix mais qui a du mal à la trouver.

### **VIDEO 3 : « PAIX »**

*« Alors moi, je cherche la paix à travers les autres et puis à l'intérieur surtout. Parce que la paix, je ne l'ai pas en moi-même. Sur tout ce qu'on vit remonte en surface, c'est la souffrance de notre enfance remis en surface. Déchiré de ses parents, sa propre famille, ses frères et sœurs, nous interdire de se rencontrer. L'État nous a fait beaucoup de mal. Ils ont un devoir envers nous. Et ça, il ne veut pas l'accepter. Alors, je demande à avoir la paix d'intérieur envers les gens, chercher... a pu être violente envers mon prochain. »*

*« La paix, cela veut dire que, en moi, j'ai une douleur, une souffrance immense qui m'empêche d'avancer. Et j'essaie de comprendre comment je peux faire pour avancer, pour laisser un peu ça derrière moi. Et c'est avec le mouvement que j'essaie de comprendre comment je peux aller derrière pour essayer d'avancer, pour essayer de parler plus calmement, et de dire des choses justes mais sans m'énerver envers des services sociaux, l'État, tout. Essayer aussi envers mes enfants pour pas qui voyent comment je suis aussi parce que ce n'est pas une image à donner à ses enfants. Quand ils voyent leur mère en colère, leur mère révoltée, c'est pas une image. C'est pas un exemple que je dois donner, et ça, je ne sais pas comment m'y prendre parce qu'on n'a pas été appris. Et à travers les gens qu'on rencontre dans le mouvement, par des volontaires, par des alliés, j'apprends à me contrôler pour essayer d'avoir la paix intérieure. Et aussi, faire comprendre au gouvernement, si ils étaient un peu plus justes envers nous autres, ils nous entendaient, ils nous comprendraient, il n'y aurait pas cette haine ni cette violence. C'est à eux de faire le premier pas pour que la paix vienne sur Terre. »*

Cette violence qui atteint aussi fort les personnes, c'est un peu la même violence qui atteint les travailleurs sociaux. **Toute cette violence institutionnelle, avec des dispositifs, avec une obligation de résultat et des logiques financières à court terme, on sait que cela entraîne aussi de la violence pour les travailleurs sociaux.** Une éducatrice, par ailleurs membre du mouvement disait combien les projets à court terme étaient source de violence : *« Je travaille dans une entreprise d'insertion. Je sais que l'objectif qu'il faut atteindre, c'est une sortie positive. Cette obligation de résultat contraint les professionnels à donner des priorités qui ne sont pas nécessairement celles d'écouter les gens. S'il faut avoir un résultat, que dans l'entreprise d'insertion les personnes qui rentrent doivent obligatoirement, après les deux ans maximum qu'elles ont passés dans l'entreprise, avoir un travail, c'est à cela qu'on va s'attacher : leur trouver un travail. On va balayer les vacances, les loisirs, le logement. On va s'atteler uniquement à « il faut qu'il trouve un travail ». Du coup, on va moins les écouter. Si on les avait écoutés sur des choses qui ne sont pas notre travail, peut-être qu'on aurait trouvé des pistes qui leur auraient permis d'avancer un petit peu et de trouver par un autre biais un travail. Ces échéances très rapprochées et très courtes ne permettent pas de laisser aux gens qui ont des parcours très difficiles le temps de se poser un peu et de se dire « je vais souffler un peu pendant six mois ou pendant un an, je vais m'autoriser à me soigner, à m'absenter, à penser à autre chose. Je vais m'autoriser à voir un peu*

*les problèmes de mes enfants, et pour un temps oublier le travail parce que là je sais que pour une certaine période, j'ai la sécurité de travailler et de nourrir ma famille. Cette obligation de résultat nous perturbe et nous fait violence à nous professionnels. Il en résulte qu'on en arrive à donner des réponses violentes à ces personnes qu'au contraire on devrait entourer. Et en plus, la plupart du temps, quand elles quittent, elles n'ont pas du tout de travail. »*

Alors, face à tout cela, on pourrait donner quelques pistes pour résister à cette violence, trouver des leviers pour déjouer tous ces engrenages. En fait, il n'y a pas de réponse toute faite et je ne suis pas travailleur social, je ne peux pas vous donner de réponses. Mais, une chose que je pense vraiment, c'est qu'on ne peut pas rester tout seul devant les situations. On a parlé tout à l'heure de se mettre avec d'autres, cela me paraît très important.

À l'issue de ce travail de recherche, plusieurs conclusions ont été mises en évidence et j'en retiendrai trois qui interrogent le travail social : reconnaître et refuser la violence faite aux pauvres et construire la paix avec eux. Je pense que dans le travail social, **cela se joue à travers le partenariat et l'action collective**. Deuxième piste qui a été mise en évidence : **réhabiliter les personnes les plus défavorisées dans leur histoire collective et familiale, et dans leur résistance. C'est accueillir les personnes dans leur globalité et tenir compte de leur environnement**. Et puis, troisième piste, c'est renouveler la manière de produire et de **valider la connaissance à partir des réalités de vie des plus pauvres**. Je vais juste illustrer ces trois pistes en m'appuyant sur des expériences du Mouvement ATD Quart Monde et sur le manifeste qui s'appelle « Pour une véritable refondation du travail social qui a été rédigé par ATD Quart Monde à l'occasion des états généraux du travail social. Je m'appuie donc sur ce document que vous pouvez trouver aussi sur le site d'ATD Quart Monde.

Qu'est-ce que le partenariat ? Qu'est-ce qu'entrer en partenariat avec les personnes en situation de pauvreté ? Des personnes de l'**université populaire de Champagne Ardenne** (c'est un lieu où des personnes en situation de pauvreté pensent ensemble et confrontent leurs pensées à des personnes autres de la société) ont travaillé en 2014 sur le thème suivant : « Travailleurs sociaux, personnes en situation de pauvreté, partenaires ? ».

Les personnes en situation de pauvreté ont dit : « *Être partenaires, c'est être à égalité car, pour être partenaires, il faut faire chacun la moitié du chemin. Pour se comprendre, il ne faut pas de supériorité. On n'est pas des personnes qui ne savent rien et des professionnels qui savent tout. Nous disons que les étudiants et les professionnels doivent avoir conscience qu'il faut une volonté des deux côtés pour s'entendre sur les mots, dans le respect. Prendre le temps d'une écoute compréhensive, sans position de supériorité et de jugement, sans abus de pouvoir ni d'empathie (personne ne peut se mettre à notre place), sans décider à notre place. La honte et la peur doivent disparaître de nos vies, surtout quand on a besoin d'un travailleur social dont la mission première est de permettre l'accès au droit* ». On sait bien que l'accès au droit est vraiment la base du travail social dans sa globalité, et que respecter le droit va aussi jusqu'à permettre de se défendre en justice. Et je rencontre beaucoup de familles qui vont voir le juge des enfants et ne savent pas qu'elles peuvent prendre un avocat par exemple, qu'elles peuvent faire appel ou qu'elles peuvent voir leur dossier. **C'est très important de pouvoir informer les personnes de leurs droits et de pouvoir vérifier qu'elles ont bien compris et qu'elles ont les moyens de les exercer car elles n'ont pas toujours ces moyens**. Et puis, on sait bien que les travailleurs sociaux peuvent avoir de sérieuses difficultés pour faire respecter ces droits quand

leurs institutions elles-mêmes n'ont pas cela dans leurs priorités. Je pense à toutes ces institutions qui disent aux travailleurs sociaux « Ce n'est pas la peine de faire le DALO, ce n'est pas votre travail ». Que fait un travailleur social dans ce cas-là ? C'est une interrogation mais peut-être que la réponse n'est que collective et militante.

**Deuxième piste, ce sont les actions collectives.** En France, le travail social est beaucoup individuel et très peu collectif. Mais, pour construire leur pensée, pour apprendre à l'exprimer, les personnes en situation de pauvreté ont vraiment besoin de se retrouver avec des pairs. Les universités populaires Quart Monde sont des lieux où les personnes apprennent à penser ensemble. Il y a aussi les universités populaires des parents, de plus en plus dans différents lieux, où les parents se retrouvent et construisent pour des travaux de recherche ensemble. Et puis, il y a des actions collectives qui sont mises en place par exemple autour de l'accès au logement. Je connais des groupes qui travaillent l'accès au logement. Il s'agit non seulement de faire une demande de logement mais aussi de travailler la culture de l'habitat, comment on paie son loyer, comment on entretient son logement, quelles sont les obligations des locataires, quels sont les droits des locataires. Je pense aussi à un espace de vie dans le Nord, un lieu où des personnes qui ont leurs enfants placés peuvent se retrouver le weekend pour recevoir leurs enfants et du coup il y a une vie ensemble qui permet de se soutenir.

**Troisième piste, c'est d'accompagner les personnes en tenant compte de leur histoire et de leurs ressources personnelles.** Quelquefois on oublie que les personnes très pauvres ont des ressources et un savoir-faire, et qu'elles ont aussi un environnement. Je pense à la famille élargie, aux personnes ressources du quartier, aux associations. C'est une question que je pose : en France, on a parfois recours aux conférences familiales qui sont des leviers extraordinaires où l'on peut comprendre ensemble comment s'appuyer sur l'environnement de la famille et trouver des solutions.

**Quatrième piste, qui est peut-être la plus importante, c'est comment cette connaissance des personnes très pauvres peut amener une reconnaissance de ce qu'elles sont vraiment,** et donc quelles connaissances on va construire, une connaissance utile pour éradiquer la misère, sachant que tous les savoirs sont nécessaires, ceux des chercheurs, ceux des praticiens et ceux des personnes qui vivent elles-mêmes la misère. Penser ensemble nécessite vraiment un travail, et là encore je vous renvoie à la charte du croisement des savoirs d'ATD Quart Monde car il y a une éthique très particulière : si l'on veut des personnes qui parfois maîtrisent mal la lecture et l'écriture, puissent penser avec des chercheurs, il y a plein de conditions pour que cela se fasse et pour qu'il n'y ait pas un pouvoir plus important chez l'un que chez l'autre. Cela veut dire l'utilisation de certains moyens comme la photo, la vidéo, le théâtre forum, et puis de laisser le temps aux gens qui ont moins de moyens intellectuels de travailler les questions.

Quand on construit une connaissance ensemble, on est vraiment dans la construction de quelque chose qui est vraiment facteur de paix. Je vous remercie.

### Question de la salle

Dans les pistes de travail, vous nous avez parlé des conférences familles. Elles sont animées par qui ? Elles se mettent en place comment ?

### Chantal Laureau

Je ne connais pas forcément très bien le processus. Par exemple, quand un enfant ne va pas à l'école, on se réunit avec la famille et on lui demande qui peut l'aider. Cela peut être le parrain de l'enfant, la voisine, le responsable du club de foot du quartier. Ces personnes se réunissent et vont essayer de comprendre le problème et comment ils peuvent essayer ensemble de le résoudre. Cela se fait dans d'autres pays, mais effectivement cela n'est pas très développé en France. C'est une piste intéressante car il s'agit vraiment de se reposer sur les ressources de la famille qui décide qui elle invite à cette rencontre, et pas les travailleurs sociaux. Du coup, cela permet une autre dynamique.

### Question de la salle

Je voulais vraiment vous remercier Madame Laureau parce que je trouve que vous mettez le curseur à un point fondamentalement opposé à ce qu'on a entendu précédemment. Effectivement, si l'on considère que la violence est au cœur même des publics et des populations dont nous nous occupons, cela nous fait envisager le problème différemment. Nous devons être outillés, nous, travailleurs sociaux. Je travaille en prévention spécialisée, je suis venue avec mon équipe, et nous avons un outil précieux : nous ne sommes pas mandatés, ce qui veut dire que nous travaillons les objectifs avec les personnes elles-mêmes. Nous construisons les objectifs avec les personnes qui deviennent actrices. Et je pense que c'est un point essentiel. Nous montons des actions collectives avec les personnes elles-mêmes pour partager des moments. Ce sont dans les quartiers que nous avons certainement dégusté les meilleurs mafés et les meilleurs couscous pour travailler cette question du choc des cultures.

Alors effectivement, la violence est là dans les expulsions. La violence est dans la construction des prisons, parce que c'est une réponse du gouvernement à la question de ces violences. Nous devons peut-être travailler beaucoup plus ensemble au niveau de la protection de l'enfance parce que nous devons protéger les populations en difficulté, les populations qui souffrent et les populations qui subissent elles-mêmes cette violence. Si nous, travailleurs sociaux, avons peur de ces publics qui souffrent, je pense que le curseur est placé à un mauvais endroit.

### Chantal Laureau

Je ne sais pas si une réponse est attendue mais je pense effectivement, il y a souvent des malentendus qui peuvent être levés si on travaille ensemble et si on travaille avec les

personnes. Je citais tout à l'heure les **co-formations**, ce sont des moments très importants car ils permettent vraiment de déconstruire **pour que chacun change son regard**. Les personnes en situation de pauvreté ont aussi quelquefois des regards très négatifs sur les travailleurs sociaux. Quand ils découvrent qui ils sont, cela change aussi beaucoup, les regards changent des deux côtés.

### Question de la salle

Bonjour. Je suis étudiant en deuxième-troisième année d'éducateur de jeunes enfants. J'ai une question ouverte qui ne s'adresse pas seulement à Madame Laureau mais à tous les intervenants. Ici, énormément de travailleurs sociaux travaillent depuis un moment et chacun amène sa petite pierre à l'édifice. Ma question de travailleur social en devenir est la suivante : toutes ces réflexions d'aujourd'hui ne doivent-elles pas non plus venir d'instances et des pouvoirs publics aussi ? Albert Einstein disait « Un préjugé est plus difficile à désintégrer qu'un atome », je voulais savoir quel était votre avis là-dessus.

### Chantal Laureau

Je pense qu'on a tous une responsabilité, aussi bien les personnes en situation de pauvreté que les travailleurs sociaux et les politiques. On a parlé de « pas de côté », de voir les choses autrement. Éducateur de jeunes enfants, je crois beaucoup à l'action auprès de la petite enfance car je pense que les parents ont énormément besoin d'être soutenus au moment de la petite enfance. Des parents sont très seuls et je pense que s'ils étaient plus soutenus, cela éviterait peut-être un peu plus tard des situations où l'on doit placer les enfants. Mais je pense qu'on a tous un rôle. Remettre l'accès au droit comme la base du travail social me paraît important aussi. Effectivement, on peut regretter que des institutions ne l'aient pas comme priorité.

### Question de la salle

J'ai aussi une question pour tous les intervenants. On a parlé de la violence des usagers envers les intervenants sociaux. On a parlé de la violence que peut avoir l'institution envers les usagers. Et j'aimerais parler de la violence que les jeunes peuvent avoir entre eux dans un foyer par exemple, comment gérer la nécessité d'un dépôt de plainte et comment travailler sur cette violence comme un outil éducatif peut-être.

### Dominique Michelena

Votre question est basée sur quoi ? Sur une observation ? Quelque chose que vous avez vécu ?

### Réponse de la salle

Elle est basée sur mon quotidien d'intervenante sociale dans un foyer pour mineurs isolés

étrangers. La violence y est moins présente parce qu'ils ont d'autres projets, mais dans des situations de violence, comment utiliser ces moments pour travailler sur autre chose, comment gérer la violence que peut avoir un jeune sur l'autre, est ce qu'il faut les pousser à faire un dépôt de plainte ?

### Dominique Michelena

Je ne sais pas s'il y a une réponse précise à votre question. En tout cas, si vous le voulez bien, je vais effectuer une ponctuation sur la journée où vous trouverez peut-être une ébauche de réponse, en tout cas une ébauche de réflexion. Je ne vous apporterai pas de réponse car je n'aime pas apporter de réponses un peu toutes faites, un peu faciles. Je préfère essayer de démontrer que l'on peut regarder la violence par un autre bout et la comprendre autrement. À moins qu'il y ait d'autres questions pour Madame Laureau ?

### Une personne de la salle

Bonjour. Je travaille au sein d'un foyer éducatif dans le Calvados. Dans notre institution, un groupe de réflexion a été créé autour de la violence, permettant à différents professionnels de se rencontrer, pas forcément des professionnels de foyers éducatifs mais bien d'insertion, du secteur de la dépendance et du handicap, ce qui permet d'aborder les différences entre les publics et ce que les travailleurs sociaux peuvent rencontrer au quotidien. De là, pour l'un des foyers éducatifs (MECS en l'occurrence), **une réunion hebdomadaire a été mise en place où les jeunes mettent dans une boîte des questions au sein de l'internat pour exprimer un sentiment sur leur vie en internat et sur les violences qu'ils peuvent subir.** Cela permet à toute l'équipe présente d'aborder les sujets que l'on oublie. On parle beaucoup des équipes qui subissent des violences, mais les jeunes en subissent aussi effectivement. Cet outil fonctionne parce qu'il est fait chaque semaine dans ce foyer. C'est un outil comme un autre.

### Dominique Michelena

C'est un des outils qui peut exister effectivement, et il y en a de multiples.

### Une personne de la salle

Si je peux me permettre, **les réponses sont multiples.** Je crois profondément en l'intelligence collective. Ici, il y a beaucoup d'acteurs de terrain et je pense qu'on a tous des solutions. Après, il faut que les institutions permettent un travail, un espace de parole, où l'on va pouvoir exprimer. **Déjà, la banalisation de la violence, c'est de ne pas en parler.** Je pense donc fortement en l'intelligence collective et au pouvoir d'agir de tous les travailleurs sociaux. Et je pense qu'on a tous des solutions. Après, je pense qu'il est important que l'on puisse en discuter collectivement avec d'autres partenaires, mais que l'on puisse ouvrir et je pense foncièrement que l'on trouvera des solutions. C'est pour moi quelque chose de positif et je pense qu'on va forcément y arriver, il n'y a pas de raison.

## CONCLUSION DE LA JOURNEE

### Dominique Michelena

Je vais donc essayer de conclure cette journée riche. C'est un exercice un peu difficile, j'ai un peu l'impression de me trouver sur un fil comme celui qui liait les deux tours de New York avant qu'elles ne s'effondrent.

Je vais reprendre les mots de Saül Karsz ce matin quand il a commencé par nous dire que **la sécurité de la vie (selon Freud) se paie de la répression de nos instincts.**

**Ce qui caractérise l'humain, c'est justement sa propension à la violence.** Elle est intrinsèque à notre constitution, et en même temps, elle est toujours perçue comme étant extérieure à nous-mêmes. Je dirais que c'est dans ce combat qui n'est jamais gagné entre ce que l'homme fuit et ce qu'il constitue que le sujet s'articule désespérément et il essaie également désespérément de survivre. Si la violence résiste à toute tentative d'objectivation, comment alors réussir à penser en acte, un acte qui, au fond, est constitutif de la vie ? En même temps, un acte qui est refusé par une société, laquelle se tourne uniquement vers l'espoir d'une pacification objective.

**Si l'acte violent n'existe que dans l'impression qu'il laisse à chaque sujet, est-il possible de le comprendre, alors qu'il change d'aspect et de valeur en fonction des mutations que subissent nos sociétés ?** La morale qui est dictée par nos civilisations fige la pensée en un ordre précis qui, si elle donne une direction, est aussi une limite aux agissements transgressifs. Cela risque surtout de se transformer en une pensée unique, véhiculée par le biais d'une communication qui part tous azimuts et qui vient en lieu et place d'un réel échange et d'un réel dialogue.

La question qui a été soulevée ce matin par Jean-Paul Gaillard sur l'intersubjectivité et qui pose en précepte qu'on ne peut agir que sur notre propre comportement, vient bien évidemment heurter nos idéaux d'aide et de soutien vers l'autre, et guide notre désir et notre envie d'accompagner et de guider ceux qui en ont besoin. La mise en perspective proposée par Patrick Baudry sur la question pose la violence nous pousse à donner du sens là où le sens commun nous amènerait à ne vouloir qu'éradiquer la violence. **Cette violence, qui est nécessairement interne aux rapports sociaux, amène à donner des réponses à une question qui, par définition, est sans réponse.** Elle pousse également à vouloir penser contre toute attente une société qui serait pacifiée, sans heurt, bref, ce qu'on appelle une société totalitaire. Enfin, si on objectivait cette violence, les chiffres qui nous ont été donnés sont plutôt faibles et les types d'infractions commises sont des atteintes aux biens pour la plupart sans violence.

Alors, la violence, mythe ou réalité ? Les deux bien sûr. Un peu des deux. À la fois réalité, à la fois imaginaire, les violences qui sont portées par les médias tentent à supporter l'idée qu'il nous faut vider l'espace social de tout acte agressif. Je pose alors la question : qu'est-ce que l'on fait ici ? Comment comprendre alors pourquoi nous sommes là aujourd'hui ? La structuration même de nos sociétés modernes laisse peu de place à une pensée en mouvement au profit d'une pensée unique. Qu'est-ce donc que la pensée unique ? J'aime beaucoup la définition de Michel Serre sur la pensée unique : « *La pensée unique, c'est la répétition* ». Il n'y a pas de pensée. C'est la répétition du même mot à l'infini. C'est la répétition du discours véhiculé par

des médias dans l'idée d'une rationalisation du monde. Mais c'est aussi et surtout **le refus absolu et inconscient qu'une société pourrait être marquée par l'imperfection**. Et, ce refus d'une société marquée par l'imperfection est la norme aujourd'hui. **Si l'on veut bien considérer que l'attaque peut être une défense contre soi-même, alors seulement il sera possible non plus de penser à l'acte mais plutôt de penser l'acte**. Et c'est cette injonction qui nous est faite à nous, travailleurs sociaux, de penser l'action plutôt que de penser à l'action. Dans une dimension qui serait plus personnelle, l'articulation des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui forment la compétence professionnelle nécessite du professionnel même une capacité à prendre lui-même et jusqu'au bout la responsabilité de son action. Tel que l'a décrit Saül ce matin, si l'élève s'endort en cours, qu'en est-il du discours du maître ? En d'autres termes, si on a l'impression que les jeunes dans les institutions sont de plus en plus violents, alors qu'en est-il du discours de l'éducateur ? Qu'en est-il de l'incarnation de sa fonction ? Je vous pose la question.

**Le fonctionnement même de nos institutions éducatives, ou des institutions d'accompagnement des sujets en difficulté, est-il en adéquation avec le besoin réel des sujets débordés par leurs problématiques ?** C'est bien ce que nous disait Chantal Laureau tout à l'heure.

De même, je retiendrais la question délicate qui a été posée cet après-midi à propos de la formation. **Qu'en est-il d'une formation initiale des travailleurs sociaux qui ne présente qu'un silence assourdissant à la question de la violence ?** Tellement assourdissant que les personnes qui sont dans ces centres de formation, les jeunes travailleurs sociaux, en sont à demander des recettes de contention. Cela veut bien dire qu'il y a quelque chose qui manque dans le discours, et même dans la pensée. **La question finale est : faut-il dont apprendre dans la douleur ce que la formation a occulté ?** C'est bien ce que nous sommes en train de nous demander aujourd'hui. En l'occurrence, le risque est que chaque professionnel face à ce manque en vienne à développer des techniques personnelles, trop personnelles, de survie plutôt qu'édictees par une pensée où le passage à l'acte devient quelque chose à réfléchir et non pas une fatalité.

Alors, quel soutien ? Quelle béquille en amont l'institution peut-elle proposer ? Y a-t-il une ou plusieurs solutions à offrir ? Là encore, la réponse se situe sans doute dans un entre-deux.

**Ce qui fait sens à l'accompagnement, c'est la force du groupe. C'est la cohésion d'une pensée elle-même cohérente en termes d'objectif et surtout d'autorité.** La question ici n'est plus de réagir à ce qui « me » fait violence, mais qu'est-ce que l'institution se donne comme limite, **est-elle en capacité d'accepter la violence comme un levier de travail, comme un outil de travail et non pas comme un objet éradiqué ?** C'est cette réflexion que je vous propose d'approfondir demain : **la violence comme étant non plus comme quelque chose qu'il faut absolument bannir de l'institution mais comme quelque chose dont on doit se servir comme un outil réel de travail**, la violence étant la question posée par le sujet pour l'institution, et non pas un acte destructeur qui va venir engendrer du malaise et du trauma chez le professionnel. Le malaise et le trauma, je vous rappelle qu'il est déjà chez le sujet qui est accompagné. Et comme je le dis souvent, personne n'est à l'abri des gens qui vous veulent du bien. Je vous propose donc de réfléchir un peu plus profondément à cela demain, mais je voudrais ajouter que chaque institution induit elle-même la violence chez les sujets.

Je rappelle la phrase d'Eugène Enriquez : « *Les institutions n'existent que pour générer de la violence* ». Soyons donc certains qu'en l'absence de pensée sur la violence, celle-ci viendra d'une manière ou d'une autre, un jour ou l'autre, vous éclater au visage. Je reprends une phase

que j'aime beaucoup : **c'est la question de la violence qui nous interroge beaucoup plus que nous l'interrogeons nous-mêmes.**

La violence, c'est quoi à terme ? C'est la convocation de l'intime et du professionnel dans un même acte, et qui réduit chaque sujet à ses purs affects : peur, sidération, éclatement de la pensée. Cette violence, il faudra absolument s'en saisir **pour** qu'elle devienne un outil de travail et non plus un objet à éradiquer. Merci !

\* \* \*

# LA VIOLENCE INSTITUTIONNELLE, UN RISQUE POTENTIEL POUR TOUTE INSTITUTION : CLÉS DE LECTURE ET POINTS DE VIGILANCE

---

## Dominique Michelena

Bonjour à tous. J'espère que tout le va bien et que tout le monde est bien reposé. Nous accueillons ce matin pour démarrer Madame Éliane Corbet, docteur en psychopédagogie et directrice du CREAI Rhône-Alpes. Le thème qu'elle va aborder est la violence institutionnelle, un risque potentiel pour toute institution : clés de lecture et points de vigilance. C'est un sujet qui va d'ailleurs introduire la table ronde qui viendra juste après. Suite à l'intervention de Madame Corbet nous ferons aussi passer le micro dans la salle et j'espère qu'il y aura beaucoup de questions (mais cela ne m'étonnerait pas !).

## Éliane Corbet, docteur en psychopédagogie, directrice déléguée du CREAI Rhône-Alpes.

Bonjour à toutes et à tous. Merci beaucoup à la CNAPE de m'avoir invitée à partager avec vous des réflexions de longue date sur la question des violences institutionnelles, notamment depuis les travaux qui ont maintenant quelques décennies mais qui avaient bousculé un peu tout le monde, ceux de Stanislas Tomkiewicz sur les violences institutionnelles.

Nous allons d'abord faire un petit détour sur la question des définitions, puis nous travaillerons sur les risques potentiels de toute institution, voire les risques accrus dans certaines situations. De la même manière que dans les situations vécues par les enfants au sein de leur famille, nous parlons maintenant aussi bien d'actes commis que des actes omis. **On va parler d'actes maltraitants ou de maltraitances mais en prenant en compte des formes directes, des formes indirectes.** On pourrait dire qu'en institution nous parlons également de climats favorables ou pas à l'existence de violence institutionnelle. Il est important de prendre en compte les actes omis et les actes commis. **Stanislas Tomkiewicz parlait des violences « en bosse » et des violences « en creux », c'est-à-dire les visibles et les invisibles** si on y prend garde.

De la même manière que les enfants vivant des situations de maltraitance, nous voyons avec grande difficulté actuellement **les situations dites de négligence** qui sont des actes omis. Je prendrais sa définition qui nous a permis de cadrer et d'alerter, voire au début de ses travaux il mettait une certaine violence comme s'il fallait choquer. La première fois qu'il avait parlé ainsi, c'était devant un public de protection de l'enfance, des professionnels engagés contre la maltraitance faite aux enfants, et, quand il avait tendu cette réflexion aux institutions, il avait d'abord fait scandale avant d'avoir une écoute plus attentive quelques années plus tard.

**La violence se caractérise par tout acte ou omission commis par une personne s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté d'une personne et compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière.** Cette définition du Conseil de l'Europe sur la maltraitance est tout à fait intéressante parce qu'elle élargit le champ possible en pensant la **compromission d'un développement** voir de l'épanouissement de la personne, mais aussi en prenant en compte le risque dans certaines situations que vivent notamment les personnes âgées.

Quant à Tom Tomkiewicz, il parlait alors de **toute action commise dans et par une institution, ou toute absence d'action** – on voit bien que sa proposition influençait la proposition précédente, mais il avait ajouté – **qui cause à l'enfant une souffrance physique ou psychologique inutile et/ou qui entrave son évolution ultérieure.** Il avait effectivement pris une approche clinique au regard du développement de l'enfant et du développement à venir. C'est une définition de la fin de sa vie et de ses travaux, où il avait travaillé sur la violence légitime et la violence illégitime. Nous avons alors beaucoup débattu avec lui parce qu'on se demandait s'il n'ouvrait pas trop. S'agissant de la violence physique et psychologique inutile, à partir de quand et qui décide qu'elle est utile et inutile ? On laisse cette question ouverte. Actuellement, ces questions sont saisies par les comités éthiques au sein des institutions, organisations et associations.

Par ailleurs, en 1998, une autre définition avait alerté beaucoup et elle a fait date à partir d'un procès passé via trois instances, notamment la Cour de cassation qui a donné une définition sur les traitements dégradants. Le procès en question visait des professionnels qui n'avaient pas été reconnus coupables en première instance, mais que la Cour de cassation a jugé qu'ils avaient été acteurs (on pourrait dire auteurs) de traitements dégradants. Il s'agissait d'un foyer de vie accueillant des personnes avec autisme, pour lesquelles les professionnels avaient été débordés par les comportements des personnes et avaient fait des actes contre lesquels les familles avaient porté plainte. Parmi ces actes, il y avait eu notamment des douches froides, voire faire ramasser des excréments dans le jardin etc. **La Cour de cassation a jugé ces traitements dégradants, ajoutant dans ses attendus que des traitements dégradants imposés à des êtres humains ne peuvent être considérés comme des mesures éducatives.** Cette définition a fait date pour des travaux ayant conduit à des guides à l'attention d'inspecteurs ou de médecins inspecteurs pour éradiquer ce qui était appelé à l'époque des violences institutionnelles.

Dans la suite de ces travaux (nous travaillions avec Tomkiewicz), nous avons proposé pour notre part une définition qui s'inspire très précisément de la sienne qui était une approche clinique. Je dois dire que les premiers exposés que j'ai eu à faire dans la foulée au début des années 90, notamment cette définition de 1995, engageaient des débats forts dans le public, voire des controverses. On avait tendu le champ de la violence institutionnelle en disant : « **entre dans le champ de la violence institutionnelle, tout ce qui contredit ou contrevient aux lois du développement de la personne accueillie, tout ce qui donne prééminence aux intérêts de l'institution sur ceux de l'utilisateur** ». La première partie de la définition, qui est une approche directement clinique, est aussi dans la définition de Tomkiewicz sauf qu'elle reprend la question des lois de développement. Cette partie ne faisait pas débat. Par contre, la deuxième partie – « *tout ce qui donne prééminence aux intérêts de l'institution sur ceux de l'utilisateur* » – avait introduit des débats houleux. On pourrait dire que la première partie nous intéresse à nouveau n'est pas obsolète dans le sens où la loi de protection de l'enfant du 14 mars 2016 se centre très précisément sur les besoins fondamentaux au regard du développement.

**Le Conseil de l'Europe a proposé une classification** pour montrer ce qui peut rentrer dans le champ. On voit bien que cette classification est en lien avec la définition proposée par le Conseil de l'Europe pour pouvoir faire rentrer dans le champ, des situations que vivent aussi les personnes âgées dans les EHPAD. Dans cette liste, on va retrouver les **violences physiques** (hier, la juge disait que du côté du pénal, seules les violences physiques sont reconnues, sachant que les négligences lourdes sont aussi reconnues), mais aussi les **violences psychiques ou morales** (cela a mis du temps à ce qu'elles soient reconnues, les violences physiques ayant pour conséquence les violences psychologiques, mais aussi des violences avec un impact fort en termes d'humiliation, de non-estime de soi sans violence physique, telles que les violences psychologiques), **les violences matérielles et financières, les violences médicales ou médicamenteuses** (on élargit le champ là encore), **les négligences actives, les négligences passives** (il est intéressant que cela soit ajouté sans que cela soit donné comme le code pénal français sur les négligences lourdes), **la privation ou la violation de droits**.

Cette liste de définition peut nous intéresser, pas seulement au sens des institutions fermées qui nous préoccupent, voire des services, mais aussi ce que peut vivre un usager qui n'a pas la réponse adaptée à sa situation.

Il y a un point sur lequel nous demandons une attention particulière (il y a eu des évocations hier dans la journée), sur ce que l'on appelle les « **faits ordinaires** », **ceux dont on s'habitue et qui ne sont plus considérés comme des violences**. La première fois que j'ai eu à travailler sur ce thème il y a quelques décennies, je n'exerçais pas ce métier au CREAL mais j'étais dans la formation pour éducateurs spécialisés et ce sont des étudiants qui rapportaient des scènes pour lesquelles ils nous disaient « Mais ce n'est pas pour ça que je fais ce métier ». Nous avons travaillé avec eux et nous avons utilisé dans les institutions leur regard de candides. Finalement, ce regard de candide est celui qui n'est pas encore habitué à des faits ordinaires.

Et, il est tout à fait important de garder cette interrogation sur les faits dits « ordinaires » qu'on repère finalement comme faisant le cœur d'un climat au sein de l'institution, et pour le comprendre, il est tout à fait intéressant d'utiliser ce vocable source de forts débats (et encore maintenant), introduit par Hannah Arendt sur la « banalité du mal ». Prendre en compte les tensions également dans les institutions qui produisent des faits ordinaires mais pas seulement, qui sont finalement entre surveillance et liberté, entre protection et liberté, et les tensions entre vie collective et intimité.

Nous allons maintenant travailler sur l'identification des risques. Ces travaux nous ont amenés à attirer l'attention sur trois grandes catégories de situations de risque qui correspondent à un ensemble d'institutions sociales et médico-sociales, à savoir la suppléance à des fonctions parentales, les situations d'alerte continue et la relation prolongée avec des personnes qui vivent une situation de grande dépendance. Je ne traiterai que deux d'entre elles : la suppléance aux fonctions parentales et les situations d'alerte continue.

S'agissant de la **suppléance aux fonctions parentales**, le premier à avoir donné une définition était Paul Durning (premier directeur général de l'Observatoire national de l'enfance en danger, aujourd'hui l'Observatoire national de la protection de l'enfance), dans des travaux sur les risques du résidentiel et ce qui se joue dans les structures qui offrent du résidentiel, ce qu'il appelait la suppléance familiale **comme étant l'action auprès d'un mineur visant à assumer les tâches éducatives et d'élevage habituellement effectués par la famille**. Il utilisait le terme « élevage » un peu pour choquer son auditoire, mais au sens strict du terme, celui « d'élever » un enfant. La question des tâches d'élevage était tout à fait intéressante au sens où l'on peut dresser avec une équipe l'ensemble des tâches utiles pour élever un enfant (lui permettre de se développer) et comment elles sont réparties en étant respectueuses les unes des autres, notamment respectueuses de celles qui sont encore exercées par la famille. Cela suppose finalement d'avoir une évaluation préalable, mais avoir une qualité de l'organisation de cette répartition de tâches. On avait travaillé avec lui à la suite de ces travaux montrant que **la qualité de cette organisation, de la répartition des tâches liées à la suppléance aux fonctions parentales (qu'il appelait encore familiales), donnait la garantie pour prévenir toute violence et répondre au mieux aux besoins des enfants**, et surtout, ne mettait pas en tension les tâches les unes contre les autres en repérant finalement que toutes étaient aussi nobles les unes que les autres – Paul Durning terminant sa définition de la suppléance familiale par « les tâches mises en œuvres partiellement ou totalement hors du milieu familial ». La situation de réponse et de mise en œuvre des suppléances aux fonctions parentales ont un autre point de risque, à savoir toutes les situations qui risquent d'érotiser la situation. Du fait de la résidence avec des jeunes enfants notamment, toutes les situations qui sont liées au temps de nursing (du quotidien), notamment les moments de veille ou de coucher qui doivent mettre en alerte et soutenir les professionnels, soulignant le fait qu'il n'y a pas que des pervers qui peuvent passer à l'acte mais

aussi des personnes qui ne sont pas suffisamment étayées dans une institution, et qui ne sont pas averties du risque d'érotisation pourrait-on dire.

**Une autre situation de risque est la situation d'alerte continue.** Vous connaissez ces institutions très variables qui sont aussi bien dans le **registre du handicap** avec l'accueil de personnes qu'on appelle maintenant les troubles du spectre autistique ou des institutions de type foyer pour adolescents. Ce sont les situations dans lesquelles les professionnelles sont, de fait, dans des situations de **qui-vive permanent**. Ce qui-vive permanent est absolument épuisant, les mettant non seulement dans une alerte mais en même temps ne pouvant être tenue dans la durée. Il y a forcément un moment donné où il baisse, et c'est justement à ce moment-là qu'il se passe un problème. Du coup, comme **la survenue de l'événement est reliée à cette baisse de vigilance**, les professionnels ont l'impression que c'est de leur propre responsabilité que l'événement est survenu. Ils le vivent ainsi notamment quand l'organisation même de l'institution n'a pas prévu les relais ou les organisations de travail adéquates, mais surtout l'étayage des professionnels. **Cela produit sur ces professionnels des sentiments d'impuissance** mais aussi un sentiment de vidange au sens strict du terme, **d'être vidés, fatigués**, ou bien un sentiment d'invasion au sens où ce qui se produit dans la journée vient envahir la pensée même en dehors de la confrontation avec les personnes, ou encore ce sentiment redoutable dans les équipes, celui d'inanité au sens « mais à quoi bon tout cela ? ». Ce sentiment d'inanité est absolument redoutable s'il perdure. Ce sont presque des moments d'alerte si le vocabulaire utilisé dans une équipe est de ce registre. C'est un registre du dépressif mais c'est un registre qui peut aussi se contaminer dans les équipes, qui fait ne plus avoir confiance dans ses propres actes dans la mission même, mais surtout dans le potentiel des personnes accueillies.

Ce travail sur les risques des années 2000 est donc très centré sur les institutions. Là, je voudrais élargir avec vous le champ que nous avons jusqu'à présent sur la question des violences institutionnelles à ce que j'appelle la **violence potentielle des parcours** que vivent les personnes, au sens plus large du terme institutionnel, c'est-à-dire en prenant en compte le dispositif institutionnel incluant celui de la décision à l'égard de ces parcours, notamment la chaîne évaluative et la chaîne décisionnelle.

Nous avons rendu il y a très peu de temps à l'ONPE, **une recherche sur l'évaluation des situations familiales dans le cadre d'un projet de recherche lancé en 2006 sur un référentiel d'évaluation familiale**. Là, il s'agissait d'apprécier les situations familiales de maltraitance. Nous avons mis en évidence qu'il y a **des contextes de constitution des situations de maltraitements qui sont insuffisamment identifiés**. Le fait qu'elles soient insuffisamment identifiées va être lourd de conséquences sur le parcours à venir de ces jeunes. Parmi ces contextes de situation, il y a celui de **l'exposition à la violence conjugale où on ne voit pas les conséquences sur le développement de l'enfant d'avoir été dans un état de stress**.

Autre type de situation, c'est **la poly exposition à des violences exposées voire subies ou de la négligence**. Je vais m'arrêter sur deux situations qui sont l'invisibilité des négligences et le

processus de production des négligences que l'on va pouvoir attribuer à un dispositif institutionnel et sa chaîne évaluative avec les conséquences dans les accueils et les institutions, mais aussi et surtout des adolescents que vous connaissez bien, ceux qu'on appelle ici « à la dérive » et qu'on appelle maintenant « les adolescents à difficultés multiples » après les avoir appelés de ce terme absolument abominable et ô combien violent des enfants dits « incasables », voire « les incasables » passant de l'adjectif au nominatif.

En ce qui concerne **l'invisibilité des négligences**, on a une grande difficulté à identifier l'absence d'actes (on parlait d'actes « omis » tout à l'heure), surtout leur répétition, malgré les effets néfastes délétères sur le développement. Les enfants subissent le fait que nous ne voyons pas lorsqu'il s'agit de signaux faibles et qu'on attend des signaux forts du fait que **les conséquences sur le développement sont insuffisamment comprises**, voire même que la référence à l'approche développementale est quelquefois insuffisante. On voit bien que **l'invisibilité des négligences l'est jusqu'à l'installation d'un impact délétère souvent irrémédiable**. Pour avoir travaillé par ailleurs au CREAI dans le secteur du handicap, nous avons fait une comparaison entre ce qu'on appelle maintenant **le processus de production des négligences au processus de production du handicap**. Le processus de production des négligences, ce sont des négligences qui s'installent de manière successive – comment des situations doivent revenir plusieurs fois en évaluation avant qu'on ne repère les dégâts et les traumatismes que vivent les enfants –, et nous voyons une absence d'évaluation rigoureuse, mais surtout une absence de décision que nous avons appelée « des démissions alternées ou concomitantes ». **Cela produit un processus de production similaire à ce qui est construit conceptuellement par le processus de production de handicap** qui montre les facteurs qui favorisent le handicap et qui montrent aussi les facteurs favorables au développement que l'on pourrait introduire pour amoindrir l'effet du handicap. Ces deux processus nous semblent similaires dans leur conception mais aussi dans leur potentiel dévastateur dans le sens où l'un peut produire l'autre. En effet, **nous avons pu montrer un processus de handicap dans des situations où justement on ne voyait que trop tard l'effet de négligence qui s'était installé**. Depuis ces travaux, je me permets maintenant d'introduire et d'alerter sur la violence des parcours et d'élargir le champ des violences institutionnelles à ce processus qu'on ne voit pas assez aux dégâts absolument redoutables sur le plan humain pour alerter les institutions publiques en coûts sociaux.

Autre situation, c'est celle des **adolescents en difficultés multiples**. Ce sont des adolescents dont on parle beaucoup lorsqu'il s'agit de réfléchir sur les violences institutionnelles. Comme par hasard, nous avons un glissement du terme où nous passons de violence institutionnelle à violence « en » institution. On parle alors de conduites violentes, sans réfléchir peut-être suffisamment à ce qui peut produire ces conduites sur les enfants. Ce sont notamment des **enfants qui ont vécu des ruptures d'accueil, qui ont mis à l'épreuve les équipes, voire les ont mis à l'échec. Ils ont subi alors des exclusions, voire des expulsions, des mises à l'écart**. D'ailleurs quand on regarde les motifs d'exclusion de ces enfants, ils sont comme par hasard similaires à

ceux d'admission. Ils sont dans une impasse, une absence de solution après les exclusions. **Du fait de dispositifs absolument cloisonnés, ce sont des populations à la limite des institutions** qui relèvent de plusieurs à la fois mais qui sont considérées un peu comme des patates chaudes.

Finalement, pour prévenir les violences qui leur sont faites, c'est de comprendre ce qui produit ces situations d'incapacité. La recherche dont je parlais tout à l'heure qui a mis en évidence la question des adolescents « à la dérive » travaillait sur des situations pour lesquelles les professionnels étaient amenés à faire une nouvelle évaluation. Finalement, ce sont des adolescents qui s'exprimaient, du fait de l'âge, du fait de leur force, qui se distinguaient par ce qu'on appelait « l'agir et la fureur », le « bruit et la fureur ». Finalement, il recouvrait un ensemble de **difficultés exacerbées, toujours liées à une problématique familiale, mais dont la souffrance profonde était peu audible par les professionnels**, alors que les enfants ont vécu des événements traumatiques et des négligences. Il arrivait alors un moment dans le parcours – l'évaluation sur cette situation individuelle avait alors lieu –, où l'enfant était désigné comme « le problème ». voire même, il y avait une entente – et là on voyait comme par hasard une adhésion et un accord massif entre parents et professionnels –, où les parents demandaient un placement (administratif). Finalement, l'enfant étant désigné comme « le problème », on assiste à un moment donné d'un parcours avec une bascule. Les sources de danger sont restées dans l'ombre – de l'enfant en danger, il devient un adolescent dangereux – et cette bascule contamine jusqu'à l'évaluation même où l'on peut voir, si l'on y prend garde, des rapports qui sont faits à charge contre l'adolescent. Du coup, quel est le sens du placement, si placement il y a, quel est le sens des interventions ? On se demande pourquoi, ensuite, dans les institutions, ces adolescents ont des conduites d'échappement.

Donc, on voit bien que lorsqu'il y a un lien avec cette souffrance initiale et que cette souffrance initiale est peu perçue, voire pas perçue, voire niée puisque ce n'est pas l'objectif du placement, les jeunes vont mettre en échec et les professionnels vont être confrontés aux limites de leurs compétences avec l'idée largement répandue dans les équipes que ce jeune ne relève plus de la protection de l'enfance mais de la psychiatrie avant peut-être de relever d'autres dispositifs encore plus contraints. Finalement, ces conduites d'échappement, qui mettent en difficulté les professionnels, sont à prendre **comme des modes de survie pour échapper à des espaces que les adolescents ne reconnaissent pas parce qu'ils ne traitent pas une souffrance initiale et ne traitent pas non plus le développement de cette souffrance.**

On peut réfléchir à ce qu'on appelle « l'énigme de l'incapacité » (ce sont mes collègues du CEDIAS et du CREAI d'Ile de France qui ont conduit cette recherche qu'ils ont appelé « La souffrance maltraitée »), comme une explication dans le sens attribué aux événements non seulement du passé mais du présent, notamment le sens de la mesure, ces événements étant inscrits dans un parcours et se répondant alors que, lorsqu'ils sont à l'œuvre, ils ne sont pas vus comme se répondant justement. On voit alors que ces adolescents subissent les risques d'un parcours de discontinuité. Bien souvent, on n'a pas agi à temps, on n'a pas eu l'évaluation au

bon moment. Et là, on va remettre en question la chaîne évaluative, le moment de l'évaluation, voire oser trancher quelquefois. Il y a des absences de décision qui sont liées à ce qu'on appelle l'idéologie du lien (Maurice Berger en a le plus parlé), mais aussi le risque de confusion, et du coup le risque de chaos pour l'enfant. L'enfant accueilli devenu cet adolescent qui a ces conduites d'échappement, attaque aussi les liens car il est dans l'incapacité de faire confiance. Les professionnels se sont mis de fait dans la situation de devoir « survivre » à l'attaque des liens – « survivre » au sens que lui avait donné Winnicott.

Nous avons alors comme une **perte de cohérence**. La cohérence est perdue tant pour le jeune que pour le professionnel. Il y a des recherches de montage et de réponse complexe qui vont dans l'objectif de souffler, de supporter la situation. Nous voyons alors l'organisation de séjours dits de rupture. Pourquoi « séjour de rupture » ? Lorsque nous partons en vacances, nous n'appelons pas « séjour de rupture » C'est comme s'il fallait d'abord supporter la situation de part et d'autre, plutôt que de répondre aux besoins liés à cette souffrance. **Cette recherche de cohérence se heurte à des contraintes organisationnelles du fait de structures cloisonnées entre le soin et l'accueil, la psychiatrie et la protection de l'enfance**. C'est un travail complexe avec la nécessité de travailler avec d'autres acteurs et non de rester dans des institutions cloisonnées. La recherche de cohérence ne peut pas se faire seulement au sein d'une institution mais **sur un territoire avec une approche pluridisciplinaire pour construire des stratégies d'intervention** partagée appuyées sur des évaluations partagées, et surtout au bon moment, avec des références communes et partagées.

Je voudrais passer à un autre aspect puisque mes propos précédents étaient surtout centrés sur une souffrance initiale où l'on pensait majoritairement aux soins psychiques. J'attirerais donc aussi votre attention sur la nécessité de **prendre en compte dans les institutions l'accès à la santé, au sens large, la santé somatique, mais aussi au sens de la définition de l'OMS** même si la notion de bien-être a été fortement critiquée (peut-être que si on le remet dans la définition de la santé, on pourra l'accepter). Je passerais très vite sur une recherche en 2010 (toujours à la demande de l'ONED) qui montrait combien **l'accès à la santé des enfants confiés au titre de la protection de l'enfance était finalement un point aveugle de la prise en charge**, alors que les enfants percevaient eux-mêmes une dégradation de leur propre santé. À propos de leur propre santé, ils avaient une perception tout à fait dégradée et identifiaient eux-mêmes des problèmes qu'ils disaient (selon leur propre vocabulaire) liés à l'absence d'énergie, avec un sentiment dépressif, des plaintes, des mal-être diffus, des craintes quant à leur avenir. Les enfants reliaient la santé avec leur peur du lien tel qu'on leur offrait alors qu'ils avaient une histoire difficile, avec une absence de confiance dans les personnes qui les entourent pour pouvoir parler de leur propre santé (ce qui nous a interrogés lors des résultats), avec un sentiment de solitude voire d'isolement social au sein de la structure d'accueil et avec un rapport paradoxal à la santé, c'est-à-dire un rapport passif voire inversé à la gravité du problème. Plus ils sentaient leur problème grave, moins ils en parlaient. Ça nous alerte quant

aux capacités et aux facteurs de résilience que nous pouvons leur offrir et à la confiance. On voyait qu'ils échangeaient plus entre pairs qu'avec les professionnels. De leur côté, les professionnels avaient une conception globale de la santé, mais plus restrictive que les enfants, et vue sous un angle plus curatif, les professionnels courant derrière un emploi du temps pour pouvoir faire accéder aux soins que les enfants avaient besoin.

Par conséquent, pour pouvoir penser la qualité des accueils avec la prévention des violences en institution, on peut voir combien l'approche par la santé apparaît indispensable, et heureusement, avec la dernière loi centrée sur le développement, nous recevons les injonctions à penser l'accès à la santé pour ces enfants. Finalement, pour ces enfants, nous avons besoin de passer à une autre intention. Nous avons vu dans cette recherche qu'il y avait une attention insuffisante à la santé, mais lorsque cette intention était là, elle n'était pas non plus suffisante puisque non inscrite dans des projets. Pour que puisse sortir du point aveugle, alors que les enfants sont séparés de leur famille parce qu'il y a eu des négligences sur la santé, nous voyons encore des négligences à cet égard dans les institutions, la responsabilité n'est pas du seul registre de l'institution d'accueil mais de coordination de politiques publiques, de projets d'établissement et de projets pour enfant.

Pour terminer, nous avons vu un glissement sémantique en passant de « violence » à « maltraitance » institutionnelle, pour parler aujourd'hui de plus en plus de « **promotion de la bientraitance** ». Donc, prévention des situations de maltraitance ? Promotion de la bientraitance ? Ces deux interrogations sont-elles du même ordre ou participent-elles de la même recherche ? N'y a-t-il pas finalement un risque de recouvrir l'une par l'autre ? J'attire l'attention (alors que nous avons eu quelquefois des colloques pour promouvoir la question de la bientraitance) sur **le risque d'euphémisation en promouvant seulement la question de la bientraitance** – et je remercie la CNAPE d'avoir centré son colloque sur les violences et oser appeler un chat, un chat. Bien sûr, nous allons tous être favorables à la promotion de la bientraitance, mais en n'appelant plus un chat, un chat, **on risque de ne plus être centré justement sur les facteurs de risque, de perdre toute la vigilance**. On risque de ne plus être dans une vigilance en continue.

**Or, la prévention doit être continue, notamment par rapport aux faits ordinaires**, par rapport à ce que j'ai voulu étendre dans la deuxième partie de mes propos sur ces exemples de violence de parcours quand les parcours sont chaotiques et ne montrent pas le sens, recouvrent la souffrance initiale. Si on n'a pas cette vigilance en continu qui doit être à l'œuvre dans les institutions, les services et les établissements, mais plus largement dans un dispositif au sens de toute une chaîne, nous n'aurions pas une incitation à installer ce qu'on appelle une sécurité de base pour l'accueil des enfants mais aussi pour les professionnels pour que ces derniers puissent produire cette sécurité de base que les théoriciens de l'attachement appellent « la base de sécurité » et que les « Winnicottiens » appellent plutôt « sécurité de base », c'est la même chose. Finalement, pour que les professionnels ne soient pas sous les effets sur eux-

mêmes que produisent les risques que nous avons pu voir, **il est nécessaire d'avoir un dispositif d'étayage.**

**Cela interpelle la formation initiale et continue,** et tous les échanges y participent (y compris le colloque d'aujourd'hui). On voit apparaître les comités éthiques inter-associatifs qui rappellent l'exigence de la pensée, l'exigence de la vigilance sur l'ensemble des dispositifs et tous les points charnières des parcours. Je vous remercie.

## LA PAROLE AU PUBLIC

### Une personne de la salle

Bonjour. Je n'ai pas vraiment une question mais plutôt un témoignage. Je suis psychologue et je travaille dans un petit lieu de vie accueillant ces jeunes qu'on appelle incasables, où nous avons pris le pari de travailler le lien avant de travailler l'éducatif. Nous sommes une petite maison, trois jeunes, une petite équipe. Cela fait trois ans que nous avons ouvert ce lieu et j'ai vu beaucoup de professionnels confrontés essentiellement à de l'impuissance et de la frustration professionnelle. Ce n'est pas évident de travailler cela, on bricole encore, on recherche encore comment on peut accompagner l'impuissance des professionnels avec ces jeunes qui poussent des limites en effet, qui testent sans cesse ce lien où on fait dix pas en avant, puis dix pas en arrière. Mais ce sont des jeunes qui sont fabuleux, extraordinaires, et qui amènent beaucoup aux professionnels. Mais il faut s'accrocher et il faut tenir.

### Réponse d'Éliane Corbet

Tenir mais aussi survivre à l'attaque des liens. En même temps, ces petits lieux de vie apportent une contenance que les adolescents n'ont souvent pas connue avant.

### Une personne de la salle

Bonjour. J'ai entendu plusieurs notions depuis le début du colloque, notamment le mot « peur » qui revient régulièrement. Dans vos propos, j'ai aussi entendu le « manque d'énergie ». Ce sont des choses qui sont vécues par les jeunes et par les équipes. Dans d'autres formations ou recherches que j'ai pu faire, le travail basé sur les émotions est très important, Or, nous sommes aujourd'hui dans une société où le fait d'exprimer ses émotions n'est pas forcément évident. On a tous entendu des petites phrases du genre « Un garçon, ça ne pleure pas », « Une fille ou un garçon qui se met en colère, c'est un futur délinquant, un futur

destructeur, c'est la violence ». Et même dans la joie, on doit même parfois cacher sa bonne note à l'école pour ne pas se faire traiter de vantard. Bref, nous sommes dans une société qui donne peu la possibilité d'exprimer ses émotions. On ne les prend pas forcément en compte, et, de ce que j'ai pu voir, on va chercher l'énergie dans la colère. Le bon côté, la tristesse, une réflexion sur soi, la peur, une protection, la joie, un bien-être, et l'énergie, c'est dans la colère qu'on va la chercher. En ayant un schéma d'utilisation des émotions qui est plutôt mauvais, ou pas évident en tout cas, le mauvais côté de la colère est la violence. Quand je travaillais en psychiatrie avec des adolescents, quand ils retournaient tout dans une salle, plutôt que de dire « arrête d'être violent », on ne traite pas l'émotion. Or, « traiter », c'est prendre soin et je pense que l'éducateur est aussi dans le soin. Si je travaille sur la colère, on se rend compte qu'il y a souvent une émotion sous-jacente. Donc, quand j'arrivais dans une salle où tout était cassé, je disais « Dans ce que tu as pu produire, j'imagine que tu es triste ou que tu as peur, est-ce que je me trompe ? ». En fait, je me décentrais de la violence, je me décentrais de la colère qui était finalement la porte d'entrée à la violence, et du coup j'avais en face moi un jeune surpris sur le fait que je n'arrive pas avec une forme d'autorité pour contenir une violence. Je me retrouvais finalement face à un jeune qui réfléchissait en disant « Il me demande si j'avais peur ou j'étais triste », ce qui les amène à **se recentrer sur les émotions de base**. J'ai le cas d'une jeune qui a tout retourné, qui a dû être contenue et injectée, tout cela était hyper violent, et, quand je suis allée discuter avec elle sur comment on en était arrivée là, on s'est rendu compte que le jour de l'admission était le jour anniversaire de la mort de son grand-père et que c'était pour elle une journée très triste. Elle était abattue et pour avoir de l'énergie, elle était allée chercher dans la colère, puis basculant dans la violence. Donc **je pense que le travail sur les émotions, verbaliser les émotions à nos jeunes, permet de réhabiliter certaines choses**.

### Éliane Corbet

En même temps, cela leur permet de mettre un lien entre le présent et le passé, et de se recentrer que ce que vit l'enfant effectivement.

### Dominique Michelena

Je voudrais ajouter un point. Il me semble important, tant pour ces jeunes que pour les éducateurs qui les accompagnent, qu'ils **sachent reconnaître d'abord ces émotions**. Qu'est-ce que je suis en train de ressentir tout de suite ? De la joie ? De la peine ? Est-ce que je suis vraiment en colère ? À partir de là, peut-être que les éducateurs pourront en faire leur chou gras, c'est-à-dire quand ils sont devant quelque chose qui les sidère comme l'acte violent, savoir ce qu'ils ressentent eux-mêmes. Qu'est-ce que je suis en train de ressentir là ? De la peur ? Est-ce que je suis capable de dire trois mots sur ce qui est en train d'arriver ? Tout ce travail sur l'émotion devrait être un « pack » complet, mais d'abord apprendre à les

reconnaître plutôt que de les exprimer. À partir du moment où on les reconnaît, on est capable de les dire, et ensuite, en les disant, on peut sûrement passer à autre chose.

### Éliane Corbet

Les parler et s'en éloigner d'une certaine façon.

### Fabienne Quiriau

Tout d'abord, je voudrais remercier Éliane Corbet pour la clarté de son propos. Vous avez mis l'accent sur la santé, le développement comme des paramètres importants des facteurs d'apaisement. C'est une réalité, mais comment accompagner justement les professionnels au quotidien, avec les émotions, toutes les manifestations que vous avez évoquées, en intégrant une dimension beaucoup plus santé et développement, sachant que le contexte n'est pas propice à ce type d'évolution ?

### Éliane Corbet

**On est très satisfait que la loi du 14 mars pointe autant la référence aux besoins fondamentaux en lien avec la santé et le développement.** Finalement, cela ouvre une nouvelle clinique mais elle ne va pas de soi actuellement. Là, on peut parler de plusieurs niveaux : formations, organisations et non-coordination des politiques publiques. Quand je travaille avec des professionnels de la protection de l'enfance, je leur parle souvent du risque de l'habituatation. Je leur dis qu'ils ont le défaut de leur qualité, c'est-à-dire que nous sommes tous ici réunis parce que nous avons beaucoup de tolérance (sinon nous ne pourrions pas exercer ce type de travail exigeant dans le secteur social et médico-social). Le défaut de cette tolérance est de s'habituer à la population avec ce que j'appelle une habituatation. Et au regard du développement, **il y a une perte de repères du développement de l'enfant** malgré les formations initiales qu'il nous faut réactualiser et qui ne sont peut-être pas suffisantes s'agissant du développement. Nous perdons une exigence au sens où les accueils doivent permettre de rétablir une égalité des chances. La loi de protection de l'enfant ne porte pas ce terme « égalité des chances » tandis que la loi du handicap la porte, mais dans l'esprit, c'est quand même d'introduire ce qui permet à l'enfant de retrouver une égalité des chances pour avoir le meilleur développement. Pour autant, tant pour l'évaluer et prendre les décisions que pour ensuite agir, si on perd la référence à ce qu'on attend de l'enfant du même âge, on n'est pas suffisamment exigeant dans ce que l'on vise pour lui, pas à son égard mais ce qu'on vise. Je pense que c'est une des raisons pour lesquelles les évaluations passent souvent à côté, parce que la référence au développement et les lois de développement ne sont pas suffisamment assurées. On voit donc que cela interpelle le développement et la notion de besoins fondamentaux. Nous verrons ce

qu'il en ressortira de la conférence de consensus, mais je pense qu'il faudrait le relier à cette question.

**Quant aux organisations, nous sommes centrés sur la suppléance aux fonctions parentales mais avec une vision trop étroite de cette notion**, que les enfants et les adolescents mettent à mal (je ne sais pas si le fait d'être en permanence dans du collectif ne nous amènerait pas nous aussi à des conduites d'échappement). Et du coup, **il y a un centrage sur l'éducatif et pas assez sur le soin**. Les organisations ne s'y prêtent pas du fait que c'est cloisonné. Par contre, l'accès aux soins est très centré actuellement sur l'accès à la santé mentale, voire dans une réduction d'hygiène mentale, et non sur la santé au sens large, notamment la santé somatique, le soin de cette souffrance dite maltraitée.

Quant aux projets d'établissement (ou de service), ceux-ci n'ont de volet santé que très rarement. Et, s'agissant des politiques publiques, il y a des cloisonnements tels qu'elles ne sont pas particulières à cet égard. Nous travaillons beaucoup dans l'élaboration de schémas départementaux ou autres, il y a des moments où il faut pouvoir réintroduire des liens beaucoup plus articulés.

Quand nous parlons des adolescents en difficultés multiples, ou en situations complexes, je dois dire, arrivant en fin de carrière, heureusement qu'on les reconnaît et c'est très agaçant, même insupportable que l'on puisse encore dire qu'il faut traiter... bien sûr qu'il faut agir mais il faut d'abord agir en prévention et **je pense que ces situations dites complexes, on les a construites ainsi du fait des chaînes décisionnelles qui ont conduit à des décisions tardives ou inappropriées, ou par retours chaotiques**, et d'autre part, le fait que les dispositifs sont tellement cloisonnés que les enfants sont dans les interstices. Or, ce sont eux qui réinterrogent finalement les dispositifs cloisonnés du moment.

### Question de la salle

Bonjour Madame. Je suis Nadine Delcoustal, directrice d'un service d'investigation judiciaire. En vous entendant, on peut se poser la question, lorsque son cœur de métier est justement cette évaluation, avec tous ces risques que vous venez de nous présenter. quel est le risque supérieur qui pourrait rester à travailler lorsque l'on doit justement rechercher ces facteurs de danger au plus près pour l'enfant ? Que pourriez-vous nous conseiller comme une vigilance supplémentaire ? Ma question est certainement mal posée, mais je me dis, quand on fait ce métier, de rechercher comment l'enfant au plus près des signes de maltraitance, qu'est-ce qui peut nous échapper encore (et il nous en échappe beaucoup bien entendu).

## Éliane Corbet

Tant pour l'évaluation initiale administrative (information préoccupante, évaluation en continu) mais aussi les mesures judiciaires d'investigation éducative, je pense qu'on risque moins de passer à côté de difficultés qu'on aurait ignorées, si on se centre sur l'enfant, s'il est observé et si on observe son développement. En reprenant une hypothèse de Maurice Berger, c'est finalement avec l'état de développement et l'état de sa santé qu'on aura les indicateurs d'un effet déplorable des conditions de vie qui lui sont faites. **En travaillant sur des rapports d'investigation ou d'évaluation, nous voyons que l'observation de l'enfant n'est pas suffisamment centrée si elle n'est pas soutenue par des références au développement, si elle n'est pas suffisamment guidée par des méthodes qui centrent sur l'observation et la santé.**

Autre point, **c'est le travail pluridisciplinaire qui peut croiser les regards**, pour que les professionnels ne soient pas absorbés dans une situation et qu'ils ne risquent pas de faire partie eux-mêmes du système. Dans les prochains décrets à paraître sur l'évaluation initiale ou en cours de projet pour l'enfant (PPE) (surtout l'évaluation initiale), nous avons pu repérer que la qualité de l'évaluation et de l'investigation n'est pas du tout proportionnelle au temps passé – non pas au temps passé effectif mais au calendrier. Par contre, il est proportionnel à la qualité de l'observation du développement de l'enfant. En même temps, il ne faut pas que les professionnels se laissent embarquer dans une recherche d'adhésion et d'accord avec des effets de miroir. Autre élément qui nous a alertés dans les résultats de cette dernière recherche sur l'évaluation des situations familiales, **nous repérons que le travail social est centré sur l'aide et peu sur l'intervention active auprès de l'enfant**. La loi de 2007 essayait à juste titre de rééquilibrer en recherchant la collaboration familiale, mais elle ne se centrait pas suffisamment sur les besoins et l'observation de l'enfant. Mais il y a aussi toute la chaîne évaluative, la stratégie évaluative pourrait-on dire, pour avoir ces observations fines.

## Question de la salle

Bonjour. Je me suis un peu « amusée » à mettre en sous-titre de votre exposé : « La violence et l'école », parce que là vraiment, je pense que tout ce que vous avez annoncé, on est vraiment dans le fait d'infliger à des enfants une double peine. Lorsque ces enfants souffrent déjà de troubles de l'attachement, on les inscrit dans un système où, souvent, ils sont dans un registre dépressif. Je pense à tous ces enfants qui décrochent du système scolaire. Actuellement, nous travaillons sur un dispositif en prévention spécialisée pour remobiliser des enfants qui sont en décrochage scolaire et qui sont de plus en plus isolés, dans leur bulle, qui ne peuvent plus mettre un pied dans leur collège d'origine, et qui sont de plus en plus en souffrance. Et j'ai trouvé que votre exposé pouvait vraiment reprendre tous les points de ces symptômes (comme le décrochage scolaire). Comment s'occuper de ces enfants par ailleurs, alors que l'on

sait qu'un système va les mettre dans une souffrance telle, qu'après, qu'est-ce qu'on pourra faire ?

### Éliane Corbet

Tout d'abord, je répondrais en disant que je suis entièrement d'accord avec vos propos. Ce matin, pour ceux qui ont eu un peu de temps pour écouter la radio avant d'arriver, il y avait l'information de la publication d'un rapport d'évaluation du ministère de l'Éducation nationale dont vous pouvez lire un résumé sur le site du *Monde* aujourd'hui. Il montre comment l'école aggrave les disparités (on le savait déjà) notamment pour les zones d'éducation prioritaire. La semaine dernière, je travaillais en Auvergne Rhône Alpes sur la question du handicap et de la scolarité, où nous avons ces mêmes propos. En fin de compte, **on sous-estime que les enfants qui ont des troubles de l'attachement et qui ont un attachement désorienté et désorganisé, ont des troubles cognitifs comme disent les théoriciens, des difficultés d'apprentissage**. Cela montre qu'il faut déjà réintroduire des conditions de sécurité pour pouvoir apprendre. D'autre part, il faut voir ce qui va « accrocher » pour que l'enfant reprenne goût aux apprentissages, notamment quand leurs sentiments sont plutôt du registre dépressif et quand les enfants ne se projettent pas dans l'avenir. Je pourrai en dire davantage, mais nous sommes un peu limités en temps. Mais vous avez raison, nous avons du travail à faire. Je vous incite aussi à lire une très belle rubrique écrite par Christine Angot sur le site de *Libération* en ce moment, « sur l'effet Ravel », qui évoque un jeune qui était autrefois dans des classes dites de transition, et les enfants qui n'ont pas cet effet Ravel. je ne vous en dis pas plus mais je vous incite à aller découvrir cet article qui va tout à fait dans le sens de comment accrocher les susceptibles décrocheurs.

### Question de la salle

Bonjour. Je voulais juste rappeler l'excellent travail de la PJJ sur la promotion de la santé, à savoir un jeu de société auto-évaluatif en cours d'édition. Un article est paru dans les ASH. Je ne travaille pas à la PJJ, je ne fais pas de pub pour la PJJ, je suis formatrice et je m'informe beaucoup, et je trouve que ce travail est excellent. Et je voulais juste le signaler car je pense qu'il y a des pistes solides sur les ados qui s'auto-évaluent.

### Élise Corbet

Merci de votre suggestion. Je vous incite aussi à télécharger et lire le **rapport sur l'accès à la santé produit par le défenseur des droits**, paru au printemps dernier, qui faisait suite aussi au rapport sur les enfants invisibles paru en novembre 2015, accessible aussi sur le site du

défenseur des droits. Mais, peut-être que ces rapports montrent que la santé sort du point aveugle de la protection de l'enfance puisqu'ils sont récents.

Pendant que j'ai le micro en main, j'en profite pour dire que lorsque nous avons fait notre recherche en 2010 sur l'accès à la santé, nous avions des hypothèses péjoratives et elles ont toutes été confirmées voire aggravées. Ordinairement, des chercheurs dans une recherche sont ravis de voir leurs hypothèses confirmées, mais pas pour des chercheurs aussi impliqués dans le secteur de voir que c'est encore plus grave que ce que nous imaginions...

### Question de la salle

Bonjour. Je suis psychologue et je travaille en protection de l'enfance et en institut médico-éducatif qui accueille beaucoup de troubles psychiques. Je voulais revenir sur ce que vous avez dit sur les « incasables ». Pour avoir travaillé dans des foyers accueillant ces personnes incasables, en service de placement à domicile où nous avons aussi des personnes ne pouvant s'intégrer dans des internats éducatifs et qui retournent donc à la maison, on diagnostique souvent (très souvent) des psychoses, de vraies psychoses, c'est-à-dire des schizophrénies dont les prodromes (c'est-à-dire les signes avant-coureurs) sont beaucoup de violence, d'agressivité, d'hyperactivité, et de troubles cognitifs. Pendant des années, les parents ont été accusés d'être à l'origine du problème alors qu'il s'agissait en fait de prodromes de psychose. Il faut bien voir que la schizophrénie, quand vous parlez d'évaluation au niveau du développement, a un développement qui entraîne différentes difficultés, dont les signes typiques (hallucinations, délires) arrivent souvent plus tard. Adolescence, fin d'adolescence, parfois on a la chance que les signes caractéristiques apparaissent très tôt dans l'enfance, sauf qu'ils sont souvent cachés par les enfants.

Quand vous parlez d'évaluation, je pense que quand on travaille dans le secteur social, il faut effectivement avoir une évaluation pluridisciplinaire poussée, c'est-à-dire une évaluation psychopathologique, sociale, éducative, médicale. C'est l'ensemble de ces données qui peut permettre vraiment d'avoir un accompagnement sur-mesure, spécifique et adapté. À ce moment-là, je pense que l'on peut, ou on y tend en tout cas, diminuer la violence faite à la fois aux enfants, adolescents, jeunes adultes, mais aussi à l'entourage familial. Accuser parfois des parents d'être à l'origine des problèmes lorsque ce n'est pas le cas, je me pose la question de la violence. Merci.

### Élise Corbet

Effectivement, cela suppose au cours des évaluations ou des mesures d'investigation lorsqu'il y a un diagnostic différentiel pour ne pas s'engager sur de fausses pistes, ou des pistes qui vont être violentes pour les uns et les autres. Encore faut-il que les organisations inter-

institutionnelles et les protocoles départementaux aient été construits pour avoir un diagnostic différentiel. Vous avez pris l'exemple de la schizophrénie, je prendrais aussi l'exemple des troubles autistiques. Comment au cours d'une évaluation faire pour qu'il y ait un accès rapide à un centre de ressources autistiques ? Quand on sait que c'est quelquefois plus d'un an, cela doit s'organiser pour être accessible dès le démarrage de l'évaluation, pour avoir des soins adéquats pour l'enfant, voire aussi des guidances parentales. Le mot « guidance parentale » est intéressant parce qu'il revient. Dans les années 80 (je me souviens avoir fait des recherches avec mes étudiants sur la notion de guidance parentale), c'était devenu un gros mot, comme trop intrusif. Ce mot revient aujourd'hui via l'autisme, et il serait intéressant qu'on le réintroduise en protection de l'enfance : oser une veille active, d'intervention active de guidance et pas seulement du seul conseil et seule aide floue. Ce sont des situations (celles que vous décrivez sur la schizophrénie, je parle de troubles autistiques) qui mettent les familles à l'épreuve, et du coup peuvent être source de difficultés voire de maltraitements. Il y a à la fois le diagnostic différentiel mais aussi des concomitances. **Il faut donc avoir des organisations qui supposent du pluridisciplinaire et pas seulement dans un seul service.**

### Dominique Michelena

Je pense que nous pouvons conclure les échanges en remerciant Éliane Corbet.

### Éliane Corbet

Je vous demanderais un peu de tolérance (puisque l'on a dit que vous étiez très tolérants) sur mes difficultés de latéralisation entre les écrans durant ma présentation... Excusez-moi encore. Merci.

\* \* \*

# POLITIQUE ASSOCIATIVE ET SOUTIEN INSTITUTIONNEL : QUELS OUTILS ET PISTES DE RÉFLEXION ?

---

## TABLE RONDE

- Dominique Roche, directrice générale de l'ACSEA 14
- Catherine Giraud, directrice générale de l'AVSEA 88
- Sophie Dupied, directrice du centre de placement éducatif (CPE), et Sophie Degryse, psychologue au CPE de l'AFEJI 59

### Dominique Michelena

Nous allons maintenant démarrer notre table ronde sans Madame Roche qui est prise dans les bouchons, en espérant qu'elle arrive en cours de route. J'appelle donc Catherine Giraud, directrice générale de l'AVSEA 88, Sophie Dupied, directrice du centre de placement éducatif (CPE) et Sophie Degryse, psychologue au CPE de l'AFEJI 59.

Je poserai trois questions à chacune d'entre vous.

Je commence par Catherine Giraud, directrice générale de l'AVSEA 88.

**Votre association a mis en place en 2010 une procédure d'accompagnement des salariés – une cellule de crise en fait. En quoi consiste cet outil ? Comment fonctionne-t-il ? Et surtout, quelles sont les raisons qui vous ont conduits à créer ce dispositif ?**

### Catherine Giraud

Bonjour à tous et à toutes. Intervenir après les propos d'Éliane Corbet, c'est amener un peu de pratico-pratique et je tiens à la remercier pour tous ses apports très clairs qui sont complètement emprunts de nos questionnements au quotidien dans notre association, l'AVSEA, sauvegarde pour l'enfance, l'adolescence et les adultes. Nous intervenons dans les Vosges, dans l'Est de la France. Je suis donc ici pour vous présenter une démarche participative vers un outil qui puisse prendre en compte le trauma vécu par des salariés. Je ne fais ici que de donner exemple de choses qui ont été évoquées hier lors de la table ronde, et des principes d'action qui ont pu être définis et mis en œuvre.

En 2009-2010, notre intention était de rassurer les salariés qui ont vécu un événement traumatique, leur montrer qu'ils font partie d'une organisation qui est présente, et qui met en œuvre ce qu'elle affiche, à savoir des statuts, une charte des valeurs, une charte de la bienveillance. Ces outils ont été réappropriés, renouvelés.

J'ai pris mon poste fin 2006, et cela fait partie d'une démarche et d'un projet autour de la **renovation du projet associatif**. Je rappelle aussi que cette démarche me renvoie à mes obligations de représentant de l'employeur, c'est-à-dire une **obligation fondamentale qui est celle de préserver la santé au travail des salariés**. Elle arrive à un moment particulier où, en 2009, plusieurs événements sont survenus ayant pour conséquence la déstabilisation des personnels qui les ont vécus, en direct ou en grande proximité. Ces événements nous amènent en CODIR, conseil de direction élargi, aux cadres intermédiaires et aux psychologues, à évoquer l'accompagnement des personnels impactés. Ces événements en 2009 sont de quatre ordres mais différents.

Le premier, c'est la défenestration d'un usager dans un appartement thérapeutique d'un CSAPA (centre de soins en toxicomanie) situé au deuxième étage au-dessus du bureau de la psychologue qui le voit tomber. C'est elle qui prévient les secours et qui accompagne le mourant. Il s'ensuit chez elle un sentiment de culpabilité (« Pourquoi je ne suis pas allée sonner à son appartement ? Pourquoi j'étais là dans mon bureau et pas en proximité ? »).

Le deuxième événement, c'est dans une maison d'enfants à caractère social, au retour un dimanche soir d'un groupe d'ados, un jeune ne va pas bien, n'exprime pas son mal-être par des mots ou de la violence, uniquement par un silence taciturne, et en toute fin de soirée, avant le passage du veilleur de nuit, il se pend dans la salle de bains. L'éducateur qui effectue son dernier tour de bonsoir et de bonne nuit intervient à temps avec le veilleur de nuit. Le jeune sera sauvé après cinq jours de coma, et heureusement sans aucune séquelle. L'équipe est envahie par cet événement.

Le troisième événement, toujours en 2009, c'est l'incendie de notre ESAT en pleine nuit, qui accueille des personnes souffrant de maladies psy, et une équipe de direction qui arrive à 3 heures du matin pour constater que l'outil de travail, mais bien plus que l'outil de travail, part en fumée. Enfin, un service qui ne va pas bien dans cette association, de la tension existe, c'est le service des mandataires judiciaires. Il est impacté par la réforme, il est installé dans des locaux trop exigus avec des projets de déménagement qui n'arrivent pas à aboutir, et, je le dis clairement, un service où le management n'y est pas du tout participatif et ne convient pas du tout à ce service.

Cette année 2009 est donc marquée non par des actes de violence mais par des actes violents qui déstabilisent et nécessitent d'être repris. C'est dans ce contexte que nous réunissons à partir du CODIR élargi, les psychologues des services et des établissements (sachant que tous les établissements et les services ne disposent pas de psychologue), les médecins psychiatres

(nous avons des petits bouts de médecins psychiatres qui acceptent d'être physiquement présents pendant les rencontres), sachant aussi que le président de l'association est médecin psychiatre libéral et que nous utilisons les compétences d'une psychologue qui a été formée par l'institut d'aide aux victimes (dont j'ai oublié le nom) qui a été formé au *defusing*. Voilà pour le contexte.

### Dominique Michelena

Sophie Dupied, nous avons entendu parler hier très rapidement de boîte éducative. On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec la **psychoboxe** dont on entend un peu parler à tous les niveaux, mais que tout le monde ne connaît pas forcément. **Pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste et surtout pourquoi vous avez fait le choix de recourir à cet outil au sein d'un centre de placement éducatif de l'AFEJI ?**

### Sophie Dupied

Sophie Degryse est formée à la psychoboxe, c'est elle qui vous expliquera concrètement en quoi cela consiste. Je voudrais juste revenir sur la genèse de cette démarche. On a d'abord, démarré avec une **formation en communication non-violente** adressée à tous les personnels, tous les intervenants éducatifs et des services généraux de l'institution (petite institution de type CER, 12 gamins, 10 intervenants éducatifs, 20 salariés). Tout le monde a donc été formé à cette « langue » particulière qui est vraiment une langue vivante qui s'appelle la « communication non-violente ». C'est un outil de communication qui recentre mes émotions, mes besoins et la demande que je fais à partir de ces émotions exprimées et mises en mot. Par la suite, les professionnels nous ont demandé des outils puisque nous sommes confrontés assez régulièrement à ce qu'on appelle les passages à l'acte, tant verbaux que physiques parfois. Je connaissais déjà la psychoboxe puisque je venais de la PJJ où, dans ma formation initiale d'éducatrice à la PJJ dans les 87-90, **nous avons tous été formés par Richard Hellbrunn** sur une action de formation continue. Et puis, il y a environ un an, j'ai été contactée par d'autres services de notre territoire, qui souhaitaient mettre en place cette formation à la psychoboxe pour des intervenants en maison d'enfants, CEF, CER et un EPE de la PJJ. Situés à environ une heure l'un de l'autre, **l'idée était de former une équipe de psychoboxeurs qui puissent intervenir en relais** (ils n'interviennent pas forcément dans leur structure du fait que des liens particuliers se créent avec les enfants) **sur le littoral du Nord** de la France, de personnels formés pouvant intervenir auprès d'auteurs de violences et de victimes de violences. Sophie Degryse a donc suivi cette formation et va pouvoir vous en parler.

## Sophie Degryse

Je vais essayer d'être suffisamment claire et rapide pour ne pas prendre trop de temps de parole sur ce qu'est la psychoboxe (même si cela mérite qu'on y prenne plus de temps). D'abord, on peut difficilement parler de psychoboxe sans parler de **Richard Hellbrunn, psychologue clinicien et psychanalyste, fondateur de la psychoboxe et actuellement le seul formateur de la psychoboxe** (même s'il envisage dans les années à venir de demander à d'autres psychoboxeurs d'être formateurs). Point de vigilance, **le terme « psychoboxe » est un terme très spécifique réservé à cette technique spécifique**. Il a été déposé en 2002 pour la première fois, renouvelé en 2012. Cela veut dire que si vous rencontrez quelqu'un qui vous parle de faire de la psychoboxe, il faut vérifier qu'il a bien été formé par Monsieur Hellbrunn et qu'il s'agit bien de la technique que je vais vous expliquer par la suite. C'est une technique thérapeutique qu'on n'utilise pas n'importe comment parce que l'on joue quand même avec des choses qui ne sont pas anodines et qui peuvent réveiller beaucoup de choses chez les personnes qui la pratiquent.

Richard Hellbrunn travaille depuis plus de trente ans auprès de ceux que la violence interroge (la leur, celle des autres, celle des institutions). Il a commencé à travailler en centre de prévention de Strasbourg en tant que psychologue et s'est retrouvé en difficulté avec des usagers qui n'arrivaient pas à mettre des mots sur ce qu'ils vivaient. En parallèle, il était enseignant de boxe et il s'est rendu compte qu'après les combats, des gens à qui il ne demandait absolument rien finissaient par faire des liens avec leur propre histoire et parler de leur vécu. C'est à partir de là qu'il s'est dit qu'il y aurait peut-être quelque chose à faire.

Comme je vous le disais, **la psychoboxe est une pratique thérapeutique corporelle destinée à articuler les mouvements du corps et les affects pour accéder à la parole**. Ce n'est pas une pratique sportive (pas de compétition, pas de technicité) ; d'ailleurs, plus on a de technicité en boxe dans cette pratique de psychoboxe, cela peut être un frein puisque l'on cherche juste à travailler sur les mouvements. Elle ne vit pas les mêmes objectifs que la boxe éducative qui a été évoquée hier par les collègues du CER. Cela ne veut pas dire que les deux sont opposées, elles sont juste différentes et d'ailleurs très complémentaires. Dans notre établissement, l'éducateur sportif propose de la boxe éducative par exemple.

**La psychoboxe concerne les publics dont les problématiques sont en lien avec la violence et qui ne parviennent pas à mettre des mots sur ce vécu**. Dans certains cas, nous travaillons aussi avec des personnes qui ont été victimes de violence. En effet, comme il risque d'y avoir une reviviscence massive des émotions, on fait attention à ce que la personne ait suffisamment de recul sur ce qu'elle a vécu et ce qu'elle a peut-être déjà commencé à travailler. Nous faisons donc rarement de psychoboxe en post-immédiat avec des personnes qui ont été victimes. D'autre part, on évite les profils psychotiques, tout simplement par rapport au risque de morcellement de l'image du corps, sachant que Monsieur Hellbrunn l'a déjà fait avec une

dizaine de personnes et qu'il y a une équipe sur Bergerac qui essaie de le pratiquer avec des personnes de profil psychotique, mais nous en sommes encore à un profil expérimental.

Pour ma part, je travaille à mi-temps en CPE (centre de placement éducatif) et à mi-temps en maison d'enfants à caractère social, nous avons donc un panel de profils différents. **On le propose aux enfants qui sont accueillis sur la maison d'enfants** sachant qu'on fait partie des équipes qui sont « en expérimental » puisque Monsieur Hellbrunn ne le fait pas avec les enfants et que quelques équipes commencent à voir si cela peut fonctionner ou pas (les premiers résultats sont plus qu'intéressants). On le propose également aux adolescents et aux adultes accueillis. Puis, étape suivante, **on le propose aux professionnels qui pourraient avoir été confrontés à la violence ou qui ont peur d'y être confrontés** ou qui ont peur de la leur, face à ce qu'ils peuvent vivre.

Quant à la mise en œuvre, **il y a toujours trois personnes**. Les psychoboxeurs sont formés en équipe ou a minima en binôme (c'est-à-dire un psychologue et un travailleur social). Dans ce binôme, il y aura toujours **le psychoboxeur** (celui qui va porter les gants) **et le tiers observateur**, sachant que les rôles ne sont pas figés (on peut switcher et c'est même intéressant de le faire, comme c'est le cas dans mon binôme où le fait de psychoboxer avec une femme ou un homme peut faire émerger des choses différentes). Il y a toujours aussi un **entretien préliminaire** pour vérifier que la participation est tout à fait éclairée et volontaire. On ne force pas à la psychoboxe. Il y a tellement de choses qui se jouent. Et puis, cela fait aussi partie de l'éthique : en psychoboxe, on ne force pas quelqu'un. C'est une expérience émotionnellement forte à laquelle la personne participe volontairement. On vérifie aussi qu'il n'y a pas de contre-indication (je parlais de profil psychotique par exemple) et on explique les règles. Ces règles sont rappelées au moment de la séance en présence des trois personnes, c'est-à-dire le psychoboxeur, le tiers observateur et le psychoboxant qui peuvent à tout moment de la séance stopper celle-ci. Si l'un des trois se sent mal à l'aise, dépassé ou dans l'impossibilité de continuer, il peut stopper, c'est aussi une forme de sécurité. Pourquoi un tiers observateur, c'est parce qu'il y a tellement de choses qui se passent que le fait **d'observer ce qui se joue dans l'échange des frappes est aussi très pertinent pour la suite**. On va choisir un lieu neutre, sans équipement sportif (pour faire la différence avec la boxe éducative) et suffisamment spacieux pour pouvoir se déplacer (personnellement, on utilise très souvent des salles de réunion). La règle consiste à ne travailler qu'avec des touches ; l'objectif n'est absolument pas de décharger les émotions ou la pression physique. On travaille sur les mouvements, sur les réactions du corps, sur ce qu'il y a à l'intérieur, mais on ne va pas être dans le contact important. On rappelle les zones à ne pas toucher (bas du corps, arrière de la nuque etc.). L'échange de frappes ne pourra démarrer que lorsque le psychoboxant sera prêt, et durera 1 minute 30, à moins quelqu'un ne stoppe avant. 1 minute 30, cela peut paraître court, mais je vous assure que quand vous êtes dans l'échange, c'est extrêmement long et on finit la plupart du temps extrêmement essoufflé ! Ensuite, une fois ce temps terminé (si cela va jusqu'au bout), il y aura

un **échange des ressentis**, des affects, de ce qui s'est joué, de la façon dont la personne a exploré l'espace, de la façon dont elle a été vers l'autre, dont elle a pris les positions de défense ou pas. Quand on parlait tout à l'heure des émotions, il est effectivement compliqué de mettre des mots sur des choses qu'on n'identifie pas. On va donc être plus sur « Moi, à l'intérieur, ça m'a fait ça : j'ai eu la gorge qui a serré, j'ai eu les mains chaudes, j'ai eu des picotements », avant de réussir à mettre des mots car les gens avec qui l'on travaille n'arrivent pas à reconnaître ce qu'ils ressentent pour savoir dire si c'est de la peur ou de la colère.

Je terminerais sur les effets thérapeutiques. **On va retrouver ou découvrir une capacité à verbaliser**. On va sortir d'un schéma de perception figé (quelqu'un qui va vous dire « de toute façon, je suis agressif ». Non, quelqu'un n'est pas agressif tout le temps, n'est pas violent tout le temps, il va donc apprendre à dire que dans telle ou telle situation, il est potentiellement agressif). Et on a des effets qui sont rapidement visibles ; parfois il faut plusieurs séances et cela fonctionne plutôt bien. La psychoboxe n'est pas une réponse unique à tous les phénomènes de violence. C'est une des clés d'accès, cela ne veut pas dire forcément que cela fonctionner, cela ne veut pas dire que cela va résoudre tous les problèmes, mais cela peut être envisagé comme un des outils qui sera utilisé. Enfin, un dernier rappel, il est important pour Richard Hellbrunn que cela ne fasse pas l'objet d'une obligation ou d'une injonction. Si vous voulez avoir une idée de ce que cela donne, je vous invite à aller voir **une vidéo sur Internet qui s'appelle « La voix des coups »**. C'est une vidéo qui ne dure pas plus de 5 minutes et qui vous montre un extrait d'un échange de frappes ainsi que du débriefing qui se fait ensuite. Je pense que cela vous donnera une meilleure idée car c'est davantage une technique qui se vit qu'une technique qui s'explique.

### Dominique Michelena

« La Voix des coups » est un film qui a été réalisé en 2007 ou 2008 au centre national de formation à Vaucresson. Je pense qu'il est trouvable et le film doit durer 82 minutes. Par ailleurs, Richard Hellbrunn a écrit un livre qui s'appelle *A poings nommés* pour ceux qui veulent aller un peu plus loin dans la psychoboxe (j'en profite pour faire ma pub puisque j'ai écrit un petit chapitre dans cet ouvrage...).

Bonjour Dominique Roche, directrice générale de l'ACSEA 14. J'irais directement à la question. En 2008, **votre association s'est engagée dans la rédaction d'un guide relatif à la prévention de la violence en institution**. Il serait intéressant que vous nous disiez comment est né ce projet et surtout pourquoi votre association s'est engagée dans ce travail.

## Dominique Roche

L'association calvadosienne de sauvegarde, qui a maintenant 85 ans, a vraiment un cœur et un fond de métier qui en font sa spécificité et son expertise, à savoir les troubles du comportement et de la conduite. Nous sommes nés par des centres d'observation et nous continuons à être plutôt dans la prévention, tout ce qui touche autour de l'observation et le travail sur les populations à troubles du comportement et de la conduite, que ce soit réactionnel à des situations sociales péjoratives ou que ce soit des troubles pré-psychiatriques. Nous avons donc au sein de l'ACSEA un nombre important de psychologues et de psychiatres qui travaillent avec nos équipes éducatives, et c'est une de nos forces.

Pourquoi ce guide est-il né ? Vous imaginez bien qu'avec une telle typologie de populations accueillies qui vont de la très petite enfance jusqu'aux gens dans la rue (hormis les EHPAD, on gère à peu près tout le portefeuille des établissements du code de l'action sociale et des familles). Jusqu'à il y a cinq ans, nous gérons un CER qui malheureusement a été fermé par l'administration parce que précisément c'était un foyer de violence et de dysfonctionnements que nous n'avons pas su gérer. Mais déjà, malgré tout, dès 2007, l'ACSEA, avec mon prédécesseur (André Ducourneau à qui l'on peut rendre hommage), s'est engagé dans une démarche de bonnes pratiques. Ces effets de violence, que ce soit dans les ITEP ou dans d'autres établissements, notamment dans les maisons d'enfants à caractère social, ont conduit l'association à réfléchir. Et, dans cette idée de vouloir préfigurer les bonnes pratiques qui ont fait l'objet de recommandations par l'ANESM, ce guide a été travaillé. Un autre guide a également vu le jour, celui de la confidentialité. Cela ne vous étonnera pas si je vous dis que l'on gère un service de prévention spécialisée et qu'avec la réforme sur la protection de l'enfance mais aussi sur la délinquance, l'abondance de ces textes nous a conduits à travailler un guide de la confidentialité.

Quand je reprends le titre de ce guide, je trouve qu'il mériterait d'être revu puisque nous l'avons appelé « La Prévention des situations de violence en institution », et en même temps **nous affirmons comme principe que la violence est là, elle fait partie du quotidien des professionnels**. Peut-être que ce titre n'est pas le reflet du guide puisqu'il avait une vocation beaucoup plus ambitieuse (qui n'a pas abouti) d'être aussi un guide des bonnes pratiques entre les professionnels. Il s'est arrêté à la partie liée aux enfants mais il fait repère pour les équipes. **Il a été travaillé avec des thérapeutes, des éducateurs, des professionnels, des membres du conseil d'administration qui ont pu aussi apporter leur contribution** (je pense à un pédiatre et à un avocat, qui nous ont permis d'avoir un système de référence qui permette aux professionnels de s'appuyer). Et il est vrai qu'aujourd'hui encore, les situations de violence émergent de la part de ces jeunes que nous accompagnons, mais elles ne remontent pas jusqu'à la direction générale comme cela a été le cas pendant longtemps. Nous avons mis en place un directeur projet (un ancien directeur de MECS et du CER) qui travaille désormais au siège pour se pencher sur le développement et qui est le référent, y compris d'ailleurs de

l'administration. Donc, nous n'avons plus à traiter ce genre de situations qui restent au niveau des établissements.

Voilà pourquoi nous avons fait ce guide. **C'est un guide qui marche parce qu'il dit clairement la procédure et les process.** Il dit qui est responsable et jusqu'où, et comment les professionnels qui sont dans des situations peuvent avoir à la fois des outils pour éviter que les situations soient trop fortes, trop agressives, mais également quand elles existent, d'avoir les bons réflexes et les bons outils pour pouvoir précisément y porter remède, y compris dans le cadre hiérarchique. Voilà, je crois que c'est ce qui a prévalu à la création de ce guide et qu'il me paraissait intéressant de présenter.

### Dominique Michelena

Merci beaucoup.

**Catherine Giraud, la procédure dont vous avez parlé tout à l'heure est-elle souvent utilisée ? À quelle fréquence ? Dans quelles circonstances ? Et surtout, quels effets cette procédure a sur les salariés ? Êtes-vous en capacité d'évaluer ce qui se passe pour eux ?**

### Catherine Giraud

Quand le projet s'est mis en place, le groupe projet a décidé de travailler sur trois temps de réunion pour produire cette procédure qui a été dans un premier temps dénommée : « Projet d'une cellule de crise psychologique », et qui ne s'appellera plus comme cela (en cours de réévaluation).

L'intention de cette cellule est d'être au plus près des salariés quand un événement survient et peut être facteur de stress post-traumatique. Les événements ne sont pas tant nombreux que cela, heureusement, mais ils existent et **l'objectif de la procédure est de mettre en place ce temps – le *defusing*** – qui permet de parler de ce que l'on ressent, de ce que l'on a vécu. Cela peut être fait par un collègue mais aussi, et très souvent, le hiérarchique, le cadre d'astreinte. Ce cadre fait remonter à la direction générale – à la directrice générale – qui gère la liste des personnes volontaires (psychologues ou psychiatres) qui vont pouvoir intervenir après coup dans un délai court (48 heures maximum) auprès de ce salarié ou de ce petit groupe de salariés pour engager la verbalisation. **Le principe est posé : on ne va pas au-delà de deux à trois rencontres avec le psychologue.** Il s'agit de se poser, d'analyser, de se rassurer, pour ensuite passer le relais, s'il y a lieu, si la personne le souhaite, si la personne en exprime les besoins, à l'extérieur de l'association. Le principe du volontariat, je vous en ai déjà parlé, tous les psychologues et les psychiatres sont engagés sur cette intention. Certains établissements disposent de ressources professionnelles et d'autres pas, mais certains salariés n'ont pas non plus envie d'être en proximité pour débriefer avec leur collègue psychologue ou psychiatre.

C'est donc ouvert, et en fonction de la situation, je propose au psychologue d'intervenir sur son temps de travail, en accord avec sa hiérarchie. C'est un processus qui fonctionne bien. Voilà rapidement comment fonctionne cette cellule de crise psychologique.

En 2009, 2010, 2011, cette cellule est intervenue quatre ou cinq fois par an, pas plus et c'est tant mieux. Aujourd'hui, en 2016, elle intervient nettement moins. Nous avons eu une période d'intense activité les trois dernières années parce que nous gérons un foyer d'hébergement pour personnes en situation de handicap (ouvriers d'ESAT) et cette structure était en difficulté. On a parlé de nombreuses fois (encore ce matin) de ces jeunes à situation complexe, il se trouve que les orientations MDPH de jeunes qui ont un lourd passé institutionnel et qui arrivent pour une orientation ESAT/maladie psy, quand ces jeunes sont trois ou quatre dans un foyer, ils mettent en très grande difficulté l'institution, les salariés. Et donc cette cellule est intervenue, non pas en intervention directe avec les psychologues du foyer mais avec d'autres psychologues intervenants à l'IME ou intervenant sur le SESSAD. Mais les choses se sont passées de cette manière, c'est-à-dire après des agressions au couteau, séquestration dans la cuisine, des faits assez violents. Depuis, la structure a bougé, et surtout, nous profitons aujourd'hui des apports d'une **formation engagée avec Jean-Paul Gaillard, Roland Coenen, Hervé Reiss, depuis quatre ans, au sein de cette association**. Cette formation a été initiée et voulue par le directeur du pôle MECS/CER, et elle a fait tâche d'huile. Aujourd'hui, le secteur hébergement personnes handicapés bénéficie de cette action que j'appellerai un « pas de côté », on s'arrête, on regarde ce qui produit de la violence et ce que produit la violence, ce que veulent nous dire ces actes violents et comment ils viennent nous percuter. Aujourd'hui, pour faire le lien entre 2009 et 2016, cette cellule de crise est beaucoup moins active, mais parce qu'à côté il y a eu autre chose, une intention portée par l'association, à bras-le-corps par le binôme directeur général et directeur de pôle (le président aussi qui s'est beaucoup impliqué de par sa fonction de psychiatre). Je ne dis pas que tout est rose aujourd'hui, bien au contraire, mais elle n'intervient plus autant qu'elle n'intervenait. Je terminerais pour dire cet état d'une situation qui s'améliore à la fois sur le service de protection juridique mais aussi sur les foyers d'hébergement, a permis d'engager un vaste plan de formation. Par exemple, sur le dispositif des MECS, l'ensemble des salariés a été associé, des cadres aux maîtresses de maison et aux agents des services intérieurs. **Tout le monde, à raison d'une semaine tous les deux mois, pendant trois ans, c'est lourd, mais cela a généré de vrais questionnements**, et peut-être même des ressentis de violence chez certains salariés, à tel point que nous avons été interpellés plusieurs fois par le CHSCT pour nous dire « Ce que vous amenez là, dans cette nouvelle posture professionnelle, nous n'en voulons pas, elle nous est violente, elle nous renvoie à ce que l'on faisait avant, nous n'étions pas bons, nous étions générateurs de violence ». Il a donc fallu aussi passer ce cap. Les choses se sont apaisées mais l'association est passée par des moments de tension.

## Dominique Michelena

Merci.

Nous allons revenir à la psychoboxe. **Ont été formés deux professionnels, Sophie Degryse ici présente, et un éducateur. Pourquoi ce choix ? En quoi consiste cette formation ?**

## Sophie Dupied

Au départ, nous n'avions pas forcément les finances pour financer les psychoboxeurs. C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé en partenariat. Cela dit, il est presque inutile de ne former qu'un seul psychoboxeur puisqu'il aura toujours besoin d'un binôme pour intervenir, autant donc en avoir deux sur l'institution. En l'occurrence, c'est le chef de service qui a été formé sur cette action parce qu'il était aussi intéressé. Quant à Sophie, elle était toujours très impliquée dans ces questions de débriefing de violence vis-à-vis des enfants et des personnels. Je pense que le choix du chef de service est bon parce qu'il n'est pas (ou moins) impliqué dans la relation affective avec l'enfant ou l'adolescent, ce qui permet d'avoir une prise de recul plus facile pour lui et pour retranscrire ce qui s'y vit. Je voudrais dire aussi que l'exercice est très éprouvant pour les psychoboxeurs. Sophie parle de touches pendant 1 minute 30, c'est effectivement éprouvant physiquement, mais aussi psychologiquement. Dans cette petite pièce qui fait 20-30 m<sup>2</sup>, initialement une salle de réunion dans un lieu neutre, ils reçoivent une décharge d'émotions, avec une verbalisation et la mise en mots de l'adolescent, parfois des choses qu'on essaie de savoir depuis dix ou quinze ans. On parlait de parcours institutionnel, des choses qu'on a évaluées mais jamais posées comme étant le déclencheur des passages à l'acte. D'un seul coup, cela sort à ce moment-là (« Cela me fait penser à ce que mon père me faisait »), et donc ils ont besoin aussi d'être ressourcé et de se ressourcer mutuellement, de se faire aussi confiance dans les échanges.

Nous avons fait l'expérience avec un adolescent du CPE avec grand succès. Il y a aussi une forte demande pour les enfants de la MECS. C'est un travail que nous souhaitons valoriser. **Richard Hellbrunn a posé un cadre éthique et déontologique très précis que nous respectons.** Par exemple, il n'est pas question de « se faire de l'argent » avec la psychoboxe. Si l'outil peut convaincre collègues directeurs, c'est une mise à disposition pour l'instant tout à fait gratuite des personnels pour venir aider les équipes en difficulté ou les personnes en difficulté dans les institutions. Ce qui s'y passe est confidentiel évidemment, et donc nous ne pouvons pas filmer (sauf le film dont on vous a parlé). C'est un moment intense et dense qui appartient au psychoboxeur et dont il faut ensuite faire quelque chose de vivant pour la suite.

Aujourd'hui, on se pose la question pour un personnel qui a été victime de violence au CPE il y a deux ans. Il a été en arrêt de travail pendant cette durée et il vient de reprendre. Et je viens d'apprendre, contrairement à ce que je pensais (je croyais qu'il avait eu peur et il est venu me dire ce qu'il n'avait pas osé dire à la police) : « Je me suis défendu, quand il a voulu me jeter la

brique, j'ai eu peur, je lui ai donné un coup de poing et je lui ai cassé une dent, je n'ai jamais osé le dire à la police parce que ça ne se fait pas chez un éducateur ». Finalement, je viens de comprendre que tout son mal-être pendant deux ans n'était pas le fait d'avoir eu peur de l'agression (chez ce professionnel relativement sportif), mais venait de la culpabilité qu'il avait ressentie en cassant une dent à cet enfant (qui mesurait aussi 1,90 m). Cela questionne donc aussi à ce niveau, quand il a repris le travail et qu'il nous a demandé quelle était la procédure en cas d'agression par les jeunes. On travaille donc aussi avec une cellule de crise. La procédure de base au CPE, c'est aussi parce qu'il est hors de question que cet endroit soit une zone de non-droit, ce que voudraient certains jeunes parfois. Donc, dès qu'il y a un passage à l'acte (dégradation, insulte, menace), je fais un dépôt de plainte. Libre aux personnes concernées de porter plainte en tant que professionnels ayant subi des violences dans l'institution.

### Dominique Michelena

Dominique Roche, votre association intervient dans plusieurs champs de la protection de l'enfance mais également dans le champ du social et du médico-social. **Selon vous, la question de la violence est-elle partagée et commune à tous ces champs d'action ? Et surtout, les problématiques soulevées se posent-elles en termes identiques ?**

### Dominique Roche

La question de la violence est évidemment partout. Pour reprendre ce que vous évoquiez, les procédures rassurent, et, quel que soit l'endroit où un salarié a pu être agressé et où les choses ne peuvent plus être gérées, ou qu'il y a un besoin de reconnaissance d'inaptitude (c'est assez rare, je n'en ai qu'une seule en cinq ans), nous avons un système avec le DRH et le directeur qui rencontrent la personne et on va accompagner une mobilité (c'est dans le guide).

Tous nos secteurs sont difficiles. La problématique est positionnée sur les troubles du comportement et les éléments violents sont ceux d'auto-agression liés aux pathologies des jeunes accompagnés. Par contre, on considère que la violence est là. Comme Maffesoli nous le dirait dans son petit traité de 1996, *Violence privée et politique*, cette violence peut être banale, fondatrice d'un ordre nouveau (pas de violence, pas d'agressivité, pas de professionnel de l'éducatif, pas de juge, pas de policier etc.). **Elle est l'essence même de vivre en société et de l'organisation de nos institutions.** C'est vraiment quelque chose que nos salariés intègrent. Pour autant, ce dont on se rend compte et ce que j'ai pu constater sur ces cinq dernières années, c'est qu'il y a **deux endroits dans l'association où manifestement il y a de la violence chez les usagers**, qui du coup est reprise par les professionnels et là c'est beaucoup plus difficile parce que cela interroge la question de l'éthique : **c'est le service qui accueille les majeurs protégés.** Souvent, bon nombre d'entre eux n'accèdent pas aux droits ou sont dans des situations qui les rendent extrêmement violents au regard de la non-application des droits auxquels ils

pourraient prétendre. Et, quand on a une administration qui est longue et difficile, les professionnels absorbent cette violence pour nous la ramener à nous pour qu'on la traite. Mais je dirais que ce qu'il y a de plus difficile et de plus violent, c'est notamment une demande de désobéissance de toute une partie de l'équipe du SAMU social parce qu'ils ne peuvent plus faire les choix au regard de cette violence, une violence muette et sourde, par rapport aux **familles demandeuses d'asile en situation irrégulière ou pas, avec des enfants à la rue** pour lesquels rien n'est fait. C'est très difficile car cela remonte par capillarité via les équipes pour que nous puissions les traiter au niveau du siège. Du coup, on a besoin de réfléchir à toutes ces questions parce que c'est vraiment les deux segments où l'on voit que finalement l'association doit réfléchir au questionnement, à l'éthique et à ce qu'est une association. Nous réfléchissons également avec nos administrateurs au fait associatif et au fond comment **on doit évoluer d'une posture de gestionnaire (on gère quand même 27 établissements et services) à quelque chose où l'on réinvestit le message politique, le devoir d'interpellation** et qu'on ne dise pas simplement qu'on est sur des valeurs humanistes mais qu'on est bien dans l'action de faire-valoir. J'ai fait des arbitrages hier par exemple, où j'ai décidé qu'on prendrait sur les fonds propres de l'association des nuitées d'hôtel à titre très exceptionnel dans une situation très exceptionnelle. On ne va pas pouvoir le faire beaucoup non plus et longtemps, mais il n'empêche que cela a été tellement violent pour les salariés dans la rue, l'agressivité des familles, qu'on ne pouvait pas les laisser sans réponse. Mais là, il n'y a rien dans le guide, la question est ailleurs.

Enfin, ce que je note aussi beaucoup, quand on a des éléments de contexte qui viennent perturber le fonctionnement des équipes – je pense à une restructuration d'un ITEP dans le dispositif par exemple, où l'on sort d'un état ancien d'institution bien fermée à un dispositif d'inclusion avec d'autres acteurs dans le dispositif partenaire –, les équipes sont très en tension qui du coup amène de la violence entre eux. C'est peut-être le problème que j'ai le plus à régler, à savoir la violence entre les professionnels, **les difficultés d'acceptation dans des contextes de conduite de changement où, du coup, précisément, le ressenti, l'inquiétude des professionnels**, là aussi par capillarité, vient nourrir cette inquiétude des jeunes dont ils rendent compte souvent par des manifestations agressives. Voilà, c'est un peu partout, c'est assez bien cadré dans les process, mais pour autant il y a des endroits aujourd'hui qui nous interrogent sur notre position politique où un guide et des procédures ne répondent pas. C'est là une dimension éthique de réflexion et d'action qu'il faut rajouter.

### Dominique Michelena

Merci pour votre réponse claire. Catherine Giraud, de façon beaucoup plus générale, **quelles actions sont mises en œuvre par votre association pour prévenir et gérer les phénomènes de violence, et puis surtout pour accompagner vos salariés ?**

## Catherine Giraud

Je pense que la fin de mon intervention précédente fait le lien avec cette vision un peu plus globale au niveau de l'association. Juste avant, je voudrais dire que je partage à 300 % l'intervention de Dominique Roche sur le fait associatif et sur le fait qu'aujourd'hui nous devons, nous associations de sauvegarde entre autres, aborder ou recentrer nos interventions sur ces vraies questions. Nous sommes bousculés en ce moment (comme d'autres) par l'accueil des migrants et la création d'un CAO. Ça bouscule et ça tanguent tant au niveau du bureau de l'association qu'au niveau des salariés. Il y a des débats et je pense qu'il ne faudrait pas non plus que ces réflexions génèrent des situations de tension entre professionnels, mais je pense que nous n'en sommes pas loin.

De façon plus générale sur les actions que nous mettons en œuvre, **nous axons nos efforts sur la formation, sur l'étayage**. Je ne voudrais pas reprendre les propos d'hier sur les formations initiales et le besoin de renforcer la formation des professionnels, mais le devoir de l'employeur et la loi de réforme d'information nous y amènent aussi, on doit vraiment par tous les moyens amener de la formation de **l'échange de pratiques**, de la rencontre avec d'autres sur un territoire pour partager, pour échanger, pour se former. C'est un axe fort au sein de notre association. Je pense qu'il faut aller chercher tout ce qu'il faut, ouvrir tous les tiroirs qui ne sont pas toujours accessibles ou visibles pour faire profiter un maximum de salariés de la formation (ce n'est pas simple). Nous avons aussi au gré d'un renouvellement des IRP, particulièrement du CHSCT, travaillé différemment avec le CHSCT qui est une instance éminemment importante, mais (chez nous en tout cas) ô combien démunie, avec là aussi une montée en puissance des salariés et IRP au CHSCT. La question de l'évolution de la cellule de crise vient de ce nouveau CHSCT configuré différemment. Nous avons aussi la chance d'intégrer dans ce CHSCT des professionnels conseillers en emploi et conseillers dans des missions particulières d'adaptation et de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, qui peuvent aussi transférer leurs compétences professionnelles au sein de ce CHSCT et accompagner sur les études de poste, une richesse que nous n'avions pas précédemment. Aujourd'hui, voilà où nous en sommes, c'est-à-dire de voir comment cette cellule de crise va évoluer avec un CHSCT nouveau. D'autre part, ce qui m'interpelle, c'est cette résistance au changement, alors que le plan de formation est parti du pôle MECS où nous avons vraiment des situations de tension de professionnels qui venaient vers leurs cadres intermédiaires ou la direction pour dire « Ce jeune-là, on n'en veut plus, il est trop violent » et un directeur, une association qui répond « On n'exclut pas, on tient, on lâche pas, on accompagnera, on trouvera une solution ». Cela nous a mis en tension avec des salariés qui sont allés vers l'inspection du travail et le CHSCT pour dire « Cette formation PNP, on n'en veut pas parce qu'elle nous met en situation difficile et elle est violente pour nous ». C'est ce point que je voudrais apporter ici. Encore une fois, **il faut accentuer sur la formation et le travail interdisciplinaire**. Ce matin, nous évoquons par l'intervention de

Madame Corbet les jeunes en situation complexe et le travail nécessaire autour d'une table de l'ensemble des partenaires d'un territoire. Je pense qu'il faut être solide, tenace, opiniâtre. Il faut faire travailler l'ARS, l'éducation nationale, la PJJ et le conseil départemental autour d'une même table mais, aujourd'hui pour un directeur général d'une association, c'est compliqué. On les a déjà invités, ils sont venus, ils sont trente autour de la table (sur un territoire comme les Vosges, c'est important) et nous en sommes à la quatrième ou cinquième réunion dont il ne sort pas grand-chose si ce n'est que « Oui bien sûr, ces jeunes nous posent problème ». On est là fort de notre expérience de trois ou quatre ans, d'un étayage d'une équipe qui a envie, de gens qui nous accompagnent au niveau théorique, mais on n'aboutit pas.

### Dominique Michelena

Sophie Dupied et Sophie Degryze, **pouvez-vous nous parler des résultats de cette psychoboxe ? Quel bénéfice constatez-vous quant à l'utilisation d'un tel outil, tant sur les jeunes accueillis que sur les professionnels qui peuvent les encadrer ?**

### Sophie Dupied

J'évoquais tout à l'heure la situation d'un salarié auquel nous avons pensé proposer peut-être la démarche (je rappelle que c'est une démarche volontaire). Visiblement, c'est un outil qui semble séduire puisque nous avons des demandes d'accompagnement, notamment auprès de publics qui pourraient peut-être interroger mais finalement cela me rassure puisque je me dis qu'il n'y a pas que nous au CPE que l'on regarde souvent comme une équipe d'extra-terrestres qui vivent avec des gamins incasés et incasables. Aujourd'hui par exemple une collègue directrice d'une maison d'accueil spécialisée (MAS) a sollicité l'équipe de psychoboxeurs pour intervenir auprès des salariés qui vivent des violences de la part des résidents de la MAS. Sophie va vous parler concrètement des résultats, dès lors que les enfants volontaires, eux-mêmes surpris de cette capacité de mise en mots qui devient possible. Petit paradoxe, si je reprends l'exemple évoqué, Quentin est un enfant qui a été maltraité et mis dans des « coins » par son père pour y recevoir des coups, on peut penser que ce n'est pas une méthode adaptée et qu'il y aurait une résurgence émotionnelle trop importante, alors que finalement quand c'est bien maîtrisé, cela permet d'accéder à autre chose.

### Sophie Degryze

Par rapport aux résultats, nous sommes nous-mêmes surpris, tout comme les adultes ou les enfants qui ont participé. On se retrouve avec des situations, notamment chez **les adolescents qui parlent peu ou qui sont vraiment en difficulté pour mettre des mots et qui finissent par nous dire « Mais je n'ai jamais autant parlé »**. On se dit, un combat, un échange, 1 minute 30, peut-

être un second, il nous parlera peut-être une demi-heure ou trois quarts d'heure si on a de la chance, alors que parfois on part sur plus de deux heures parce que la parole arrive et devient fluide, et très peu de questions sont nécessaires, les choses viennent spontanément. Le parallèle que l'usager (ou la personne) fait avec ce qu'il a vécu au moment de la séance est extrêmement rapide. C'est presque parfois trop facile si je repense à ce jeune Quentin en particulier qui allait toujours dans les coins et qui me disait qu'il était tout le temps bloqué dans le coin. Effectivement, au moment où le psychoboxeur l'a amené un peu vers ce coin, on sentait bien qu'il perdait toute son énergie et sa capacité à réagir, alors que même s'il le libérait et qu'il le laissait partir, on voyait bien que ce jeune recommençait à bouger dans la pièce et à retrouver des capacités à se défendre et se positionner face à l'autre. C'était presque une évidence pour ce jeune, mais aussi plus plein d'autres. On se rend compte que l'utilisation de l'espace et le rapport à l'autre, cette expérience d'1 minute 30 lui permet de faire le parallèle avec plein de choses qu'il a pu vivre au cours de son histoire. Pour en revenir aux enfants, cela marche aussi très bien avec eux. D'ailleurs, ils font le parallèle encore plus rapidement. Vous êtes avec eux pendant 1 minute 30, il ne tourne pas autour du pot : dès que vous commencez le débriefing, il vous dit « Ah oui, mais ça me faisait ça quand il y avait mon beau-père parce qu'il était grand, c'était pareil, il était au-dessus de moi et je faisais ça parce que je ne pouvais rien faire d'autre ».

Concernant le rapport avec les équipes, je reste assez prudente sur la restitution parce que je n'ai pas forcément besoin d'aller dire ce qui s'est dit dans son intégralité. Je demande aux enfants, aux ados ou aux jeunes adultes d'expliquer ce qui s'est dit et ce qui s'est vécu pour deux raisons. La première, ce que la personne dira de sa séance de psychoboxe sera beaucoup plus juste et adapté que ce que je dirai avec mes propres filtres. La deuxième, cela permet la poursuite du travail : de le redire une seconde fois permet de reprendre une distance supplémentaire et de dire « Quand il est venu vers moi et qu'il a fait ça, ou quand j'étais au centre de la pièce et que je ne savais plus comment réagir, ça me faisait comme mais maintenant je ne ferai plus comme ça », cela lui permet de ne plus être dans l'identité de la victime ou de l'agresseur. C'est « À un moment j'ai vécu ça et je t'explique que... ».

Pour finir sur l'avis des professionnels, je pense qu'ils doivent être plutôt satisfaits puisqu'ils commencent à me proposer des situations pertinentes pour eux de travailler par la psychoboxe. Ils me demandent les créneaux disponibles, ce qui montre cet outil s'intègre petit à petit, pour les premières équipes avec lesquelles on travaille en tout cas, en espérant que cela se diffuse un peu plus.

### Sophie Dupied

J'ajouterais un mot sur le cas de Quentin. Il est arrivé au pénal chez nous après un long parcours institutionnel (familles d'accueil, il avait 15 ans quand il est arrivé chez nous, il est

placé depuis l'âge de 2-3 ans avec une très bonne évaluation de sa situation familiale mais à ce moment-là le problème, c'était l'enfant, avec une histoire familiale assez incroyable), mais chez nous il n'y a jamais eu de passage à l'acte. Il y a eu une intolérance à la frustration qui l'a fait s'automutiler contre nos briques et nos portes en fer, mais il le dit aussi « La protection de l'enfance était là pour m'aider et c'est en arrivant au pénal que j'ai commencé à comprendre qu'il fallait que j'arrête certaines choses et que je m'arrête sur mon histoire ». Ce que je veux préciser ici, ce n'est pas parce qu'il y a passage à l'acte dans l'institution qu'on va leur proposer la psychoboxe. Bien souvent, l'histoire de l'enfant porte déjà toute cette violence et la psychoboxe a cette vertu de remettre sur la table un passé qui n'a pu être pris en compte autrement, même sans passage à l'acte violent à ce moment-là.

### Dominique Michelena

Merci beaucoup. Dominique Roche, je vous poserais deux questions avant de terminer cette table ronde. D'abord, à part le guide que vous avez évoqué tout à l'heure, **quelles actions votre association met-elle en œuvre s'agissant de la gestion de la violence ?** J'étudie volontairement la question de la prévention (je préfère la question de la gestion plutôt que de la prévention). Deuxième question, au regard de votre expérience, **pensez-vous que les professionnels sont suffisamment préparés et outillés pour faire face à ces situations de violence, notamment dans le cadre de leur formation (initiale ou continue) ?**

### Dominique Roche

Difficile de répondre brièvement ! D'abord, nous avons mis en place à l'échelon de l'association un groupe que nous avons formé depuis maintenant cinq ans, composé de professionnels éducatifs mais pas que. C'est **un groupe expert en lien avec le CHSCT, qui permet de travailler et d'être saisi à chaque fois qu'il faut externaliser une question liée à un dysfonctionnement autour de la violence.** C'est un groupe expert interne qu'on a un peu de mal à maintenir mais nous tenons le cap. Deuxième point, il faut que l'on puisse réfléchir à un questionnement sur les bonnes pratiques, c'est important. Quand la violence renvoie de la violence et qu'on a des seuils de tolérance chez les professionnels qui s'amenuisent, où l'on entend « Ces jeunes ne sont pas pour nous », il faut aussi faire ce travail autour de la formation. On continue bien évidemment et on s'est battu mais on a réussi à obtenir des moyens du conseil départemental pour l'analyse des pratiques que nous n'avions pas jusqu'à assez récemment. C'est aussi un axe de travail. Mais, pour moi, ce qui est très important, c'est que **les professionnels soient accompagnés dans les conduites de changement** que nous menons et il s'agit là d'une question managériale. La question managériale, c'est la formation des directeurs mais aussi **la réflexion avec le conseil d'administration autour de l'éthique.** On a fait venir Brigitte Bouquet à notre assemblée générale, c'est un premier point autour de l'éthique dans le travail social. Dès

demain matin, nous aurons trois jours de séminaire avec les directeurs et avec notre juriste qui conduira les travaux, pour travailler ces questions et **mettre en place un comité d'éthique** pour justement faire remonter les choses. Nous n'avons pas pensé cellule de crise mais nous aurons dans ce comité d'éthique une instance, avec des gens qui seront formés pour pouvoir précisément essayer, à chaque fois qu'il y a une vraie question, un dilemme, une situation difficile, et souvent, l'ancrage est dans la violence, pour l'aborder dans cette instance de ce comité d'éthique. Voilà très clairement ce que nous envisageons de faire. On est vraiment sur la dimension réflexive et formative, y compris des directeurs puisque l'on va travailler demain avec la feuille de route.

Après, est ce que les professionnels sont bien formés ? Je n'en sais rien. Je ne sais pas. Je ne peux pas le dire. Ce que je crois, c'est qu'il y a la formation dans les cursus de formation initiale, mais ce n'est pas toujours forcément les jeunes professionnels qui sont victimes de ces agressions, ou en tout cas de ces dysfonctionnements dans un établissement. Parfois, c'est aussi le burn-out. Donc, oui, je crois à la formation bien sûr, en partant du principe que c'est inhérent au métier et que ce n'est pas une spécificité de telle ou telle population, mais qu'on est bien là pour cela. Je crois aussi qu'en tant qu'employeur – en tout cas, c'est comme cela nous travaillons avec les directeurs –, les entretiens individuels doivent permettre de repérer qui sont ceux qui sont en fragilité par rapport à cela. Si on ne fait pas d'entretien professionnel dans ces organisations, on ne pourra pas le savoir. En plus, ce sont souvent les chefs de service qui les font, ce qui leur permet aussi de repérer puisqu'ils connaissent les situations. Et puis, je vous rejoins complètement, il faut aller chercher de l'argent au niveau de notre OPCA pour avoir des montages de formation (comme Dominique a pu connaître il y a quelques années par exemple) pour les outiller véritablement.

### Dominique Michelena

Je poserais la même question à Catherine Giraud et Sophie Dupied et Sophie Degryze, à propos de la formation des professionnels.

### Catherine Giraud

Nous n'avons pas préparé nos réponses conjointement, mais ma réponse n'est pas vraiment différente par rapport à ce qui vient d'être formulé. La formation initiale est questionnée, mais je pense qu'il y a des appels au secours des jeunes professionnels pour avoir des terrains de stage et il faudrait que nous, les employeurs, se mobilisons et répondent parce qu'il n'y a que sur le terrain que les jeunes professionnels pourront découvrir, confronter et échanger. Je pense donc qu'il faut que l'on balaye devant notre porte. **Il faut travailler avec les IRTS et toutes les autres écoles.** Il faut qu'on s'implique. **Il faut inciter par les entretiens professionnels, les entretiens annuels, les groupes d'expression, l'analyse de pratiques,** nos engagements et nos

responsabilités d'institution. Est-ce que les jeunes professionnels sont bien formés ? C'est peut-être aussi à eux de répondre...

### Dominique Michelena

J'entendais aussi la question sous l'angle de l'outillage. Est-ce qu'ils vous semblent outillés plutôt que bien formés ?

### Catherine Giraud

Oui, il s'agit d'un biais de langage, j'entends cela aussi. C'est l'aspect de la conduite du changement qui représente un point d'achoppement. Est-ce de la formation ? Est-ce une conception ? Je pense que c'est où le bât blesse. Et puis, les personnels qui arrivent en fin de carrière, il n'est plus question de formation mais d'accompagnement, mais c'est un autre sujet.

### Sophie Dupied

Pour vous dire si nous avons les outils, je viens de la PJJ, cela fait trente ans que je travaille avec ces gamins, j'ai été confrontée à deux situations de violence personnellement, professionnellement. Quand cela m'est arrivé, je n'ai pas réfléchi à ce que m'avait appris Richard Hellbrunn... Cela a été l'instinct de survie. Il faut donc aussi se faire confiance. Votre premier outil de travail, c'est vous. Donc, faites-vous confiance, n'ayez pas peur des émotions que vous allez éprouver, allez les mettre à l'épreuve. L'instinct de survie est ce qu'il nous reste de notre animalité et cela nous sert bien pendant ces temps-là, ne pas répondre à l'agressivité évidemment, se protéger. Ce sont peut-être des outils comme ça. Est-ce qu'on a le droit de se protéger ? Oui, bien sûr. Un travailleur social qui est agressé pendant l'exercice de sa mission est en légitime défense quand il cherche à s'abriter et à avoir une réponse adéquate à la définition de la légitime défense. Après, je suis assez d'accord quand j'entends un professionnel qui me dit « Lui, sa place n'est pas ici, ou ce n'est pas adapté », c'est-à-dire « Vous êtes en train de me dire que tant que cet enfant sera là, vous ne vous sentez pas avoir les outils pour l'accompagner correctement et pour ne pas vous sentir en difficulté ». C'est donc aussi une question de sémantique autour de cela. Ne pas avoir peur de ses émotions, ne pas avoir peur de perdre la face, c'est aussi quelque chose de cet ordre chez les éducateurs.

Je constate aussi depuis trois ans une évolution des problématiques. On n'a plus le délinquant qui passe à l'acte mais aussi le déficient intellectuel qui est passé à l'acte dans un IME qui est arrivé chez nous. Forcément, les professionnels n'avaient pas de posture éducative forcément adaptée et ils ont dû apprendre. Cela fait un an qu'ils apprennent à s'occuper de ce gamin de manière plus adaptée.

Et puis, il y a aussi quelque chose de l'ordre du **prendre soin**, qui est très important et que l'on essaie de développer. Si on ne s'occupe pas de leurs petits bobos, on a effectivement des démonstrations plus importantes qu'ils vont très mal. C'est quelque chose qui est en train de s'élaborer dans nos discussions de pratiques. Quand je suis arrivée en 2013, il n'y avait pas de femmes qui travaillaient au CPE. Aujourd'hui, il y a trois femmes qui interviennent sur un panel beaucoup plus large en termes d'interventions transversales, c'est-à-dire que le petit bobo pour mettre du mercurochrome, elles le font (du coup, les mecs le font aussi maintenant...), quand les hommes disaient « T'es un garçon, ce n'est pas grave, c'est une petite griffure », sauf que quand le gamin vous montre cela, il cherche juste le lien qui va lui permettre de vous déposer une plus grosse blessure et une plus grosse souffrance que cette petite griffure sur le doigt. Aujourd'hui, les choses bougent à ce niveau et on encourage vraiment ce temps du prendre soin. Ils ont un corps qui a beaucoup souffert, qui n'a pas pu libérer toutes les émotions. C'est un peu tabou chez les éducateurs, la question du corps. Mais il s'agit juste de se donner les moyens à des moments précis de la vie quotidienne de parler du corps du gamin, d'accéder à un vécu corporel qui a pu être traumatique, traumatisant, sur lesquels tout le monde est capable d'intervenir. Il ne faut pas être infirmier ou aide-soignant pour mettre un peu de mercurochrome... Et puis, cette évolution vers le prendre soin permet d'englober la personne. Cela passe donc par de la formation, cela passe surtout par une bonne connaissance de soi, et puis de l'expérience, les outils de communication que vous pouvez développer.

### Sophie Degryse

Je voudrais juste ajouter que les écoles et les établissements sont en recherche d'outillage et de proposition de pistes de travail. Je ne suis pas dans une question de jugement, mais je pense que la formation initiale n'est qu'initiale comme son nom l'indique, et que, d'autant plus dans une société qui évolue de plus en plus rapidement, il y a une responsabilité de chacun des travailleurs sociaux de s'accrocher, de continuer à aller chercher, regarder, lire, trouver, inventer, créer et suivre des formations professionnelles. Je pense qu'on ne peut pas se permettre d'aller travailler dans l'humain en étant centré uniquement sur l'être humain en face de soi sans jamais se dire comment je fais pour travailler avec cette personne que je ne connais pas et chez qui je dois découvrir l'histoire.

### Dominique Michelena

Je remercie beaucoup nos intervenantes. Si vous avez des questions dans le public, n'hésitez pas.

### Question de la salle

Bonjour. J'ai une simple question technique. Mesdames Giraud et Roche, est ce que vous prêtez vos guides et autres documents pour les autres associations afin de pouvoir s'en inspirer ? Je travaille à l'APEI des Pays d'Auges et de Falaise, voisins de Madame Roche.

### Dominique Roche

Vous pouvez passer les chercher bien sûr.

### Catherine Giraud

Les Vosges sont un peu plus loin, mais nous avons un site internet.

### Question de la salle

Une simple question technique. Très honnêtement, je ne suis pas éducateur mais assesseur dans un tribunal pour enfants. Et la psychoboxe, c'est la première fois que j'en entends parler. On l'utilise avec des enfants violents ou des enfants qui ne disent rien parce qu'ils sont muets et restent enfermés dans leur coquille ? Est-ce que cela peut servir aussi à les débrider ?

### Sophie Dupied

L'idée de la psychoboxe est d'arriver à libérer la verbalisation, et donc avec des enfants qui ne peuvent pas accéder à la parole, cela peut être intéressant aussi, dès lors qu'ils sont volontaires pour participer à l'expérience bien entendu.

### Sophie Degryse

On l'a mené essentiellement avec des enfants qui ont subi des violences ou des agressions sexuelles. Le fait de mettre le corps en mouvement leur a permis d'accéder à d'autres choses et ils ont pu expliquer certaines scènes, pas faciles à entendre d'ailleurs, mais ils avaient l'air très fier en sortant d'avoir pu dire des choses. On va juste vérifier que la personne est en capacité de ne pas se prendre en plein fouet au moment des échanges une reviviscence de certains souvenirs qui seraient trop difficiles à supporter. On fait aussi attention au moment de

la séance à ne pas briser trop de défenses, mais c'est très efficace pour libérer la parole de ceux qui ont du mal.

### Question de la salle

Bonjour. Concernant la psychoboxe, est ce qu'elle débouche systématiquement sur une prise en charge plus conventionnelle ? Comment l'assurez-vous dans ce cas ?

### Sophie Degryse

Si vous parlez d'une prise en charge psychologique, ce n'est pas sympathique puisque nous avons choisi de l'intégrer dans le projet global de la prise en charge. Pour l'instant, il s'agit essentiellement de situations que je connais et donc je peux vérifier derrière que tout se passe bien. Mais je connais suffisamment les équipes qui vont repérer s'il y a un besoin supplémentaire derrière. Nous n'avons pas de package. Nous sommes vraiment dans l'adaptation aux besoins. Si les séances de psychoboxe permettent à l'enfant de libérer la parole et qu'il n'y a pas d'autre chose qui nous interpelle par ailleurs, il n'y a pas forcément lieu. Mais cela peut-être aussi le début. On s'adapte !

### Sophie Dupied

Avec la psychoboxe, les enfants n'ont pas l'impression d'être avec un psy, il faut le dire comme ça aussi ! La psy a les gants de boxe, ce n'est pas dans un bureau.

### Question de la salle

Par rapport à la psychoboxe, peut-on l'envisager un peu comme une danse où plusieurs personnes interviennent ? Est-ce que cela pourrait permettre aussi de gérer des conflits entre deux personnes qui ne communiquent pas ?

### Sophie Degryse

Richard Hellbrunn donne une approche qui pourrait correspondre à cela. Effectivement, on peut envisager cela aussi.

### Dominique Michelena

Puisqu'il n'y a plus de mains qui se lèvent, je propose de conclure. Merci encore aux intervenantes pour la clarté de leurs réponses.

# VIOLENCES ET TRAVAIL SOCIAL : DÉFINIR, PENSER, AGIR

---

**Dominique Michelena, psychanalyste et formateur**

J'ai donc la lourde tâche de conclure cette journée et demie. Ce n'est pas facile et donc pour ce faire, je me suis un peu aidé en écrivant, je n'ai pas voulu me lancer dans l'improvisation, vous me direz ce que vous en penserez, n'ayez pas peur. J'espère en tout cas avoir réussi à rassembler (un peu) tout ce qui a été dit pendant cette journée et demie.

La violence, comment se présente-t-elle aujourd'hui ? Elle se présente à nous d'abord dans un débordement d'images et de bruits, tout cela porté par les médias. Elle se présente aussi comme un enchaînement de colloques (c'est le cas aujourd'hui) ou de rencontres mais qui, malheureusement, peuvent tarir le sujet à force de discours. La saturation qui peut s'en suivre produit surtout un sentiment que tout a été dit et montre à voir une société qui donne surtout l'impression de vouloir économiser sur la pensée. Pourquoi ? Fascinés par le concret de solutions toutes faites qui semblent plus faciles et qui tentent vainement de colmater les espaces d'angoisse que laisse la violence lorsqu'elle arrive. De fait, tout le monde se précipite vers des réponses à la violence, alors que personne n'écoute les questions qu'elle pourrait nous poser. Ne s'agirait-il pas avant tout de la faire taire ? En oscillant entre le bruit et le silence, ne s'agirait-il pas avant tout aussi d'éviter toute rencontre entre la violence d'un côté et la pensée de l'autre ? Les discours d'expert participent souvent d'une espèce de logique ambiante qui pousse à croire que la violence devrait être notre souci à tous, notre souci commun, et surtout que des jeunes, qui aujourd'hui sont dits en mal de repères, sont de plus en plus difficiles, de plus en plus violents. Donc, **que penser d'une société qui, plutôt que de s'inquiéter du rapport du sujet avec sa propre violence, demeure presque de manière pulsionnelle totalement tournée à vouloir absolument s'en débarrasser ?**

Une chose en laquelle je suis absolument sûr, c'est que jamais la violence ne fait l'économie du sujet. Elle l'habite. Autrement dit, **aucun débat sur la violence n'est possible sans une définition précise du sujet.** Ce sujet (nous), à la fois point d'émergence de la violence, passage obligé également, et surtout, dernier à être en scène dans la violence, cette violence qui nous laisse parfois pantois et sans voix. Bref, comme je l'ai dit hier je crois, la violence nous interroge beaucoup plus que nous l'interrogeons nous-mêmes. Il est très important, me semble-t-il, d'abord de faire circuler la parole à travers elle pour mieux la comprendre et mieux la saisir.

Pour autant, il reste deux écueils principaux à éviter lorsqu'on veut parler de la violence. Le premier, c'est d'abord de partir d'un discours qui serait uniquement théorique, qui donnerait l'air d'être vainqueur de la chose parce qu'on réussit à la soumettre au champ du savoir, un

savoir dont nous sommes d'abord les maîtres. Brandir le savoir comme un fétiche incantatoire, cela permet de distancier celui qui l'emploi d'une réalité qui peut lui être insupportable. Entendre que la parole peut venir à bout de la violence à elle seule, ça, c'est une gageure. Le deuxième écueil, c'est d'utiliser uniquement l'image afin de restituer le réel de la violence. C'est ce que font parfaitement les médias, c'est-à-dire relever à n'en plus pouvoir des images sanglantes ou pénibles dans l'espoir de faire entendre sa propre légitimité à parler de la violence. Qui est légitime à parler de la violence aujourd'hui si ce n'est pas les médias qui n'arrêtent pas de nous montrer des images de plus en plus sanglantes, et pour le coup qui ne peuvent que nous plonger dans la sidération ? Ces images ainsi présentées nous renvoient dans un enchaînement de dégoût mais également de fascination (il ne faut pas l'oublier), et plongent tous les spectateurs dans un état de sidération et dans une espèce de contagion émotionnelle qui attaque la pensée. On voit comment les personnes qui sont face aux images des attentats se mettent à pleurer et sont dans une espèce de contagion émotionnelle.

Le but de mon intervention est donc d'essayer de vous apporter un autre regard sur la violence. De montrer que cette question revient à interroger chaque sujet sur sa propre construction, et en quoi la définition de la violence fait partie même de votre être. À terme, je voudrais montrer que dans toute institution qui s'occupe de sujets submergés par leurs propres problématiques, la violence est habitable, pensable, en dehors de ses seules représentations pathologisantes, et donc enfermantes, et qu'il est beaucoup plus intéressant de la regarder comme cela, plutôt que de vouloir absolument en éradiquer les effets.

Je voudrais juste vous dire que j'ai longtemps moi-même été éducateur dans différents types d'institution, avant de diriger une équipe, puis d'être formateur et ensuite me lancer dans l'aventure de la psychologie puis de la psychanalyse. J'interviens très souvent auprès d'équipes désarmées face aux crises des jeunes dont ils ont la charge, ou face à des sujets qui sont eux-mêmes encombrés par les effets d'une violence soit subie soit agie. **Ce que je perçois souvent, c'est que les éducateurs parlent difficilement de leur confrontation à la violence**, parce que généralement peu glorieuse. Mais peu glorieuse d'abord à leurs yeux. Ou alors ils en parlent à titre d'anecdote ou de fait divers, comme s'il était souvent impossible de revenir en équipe sur des situations, et je me pose souvent la question « Pourquoi ? ». **D'abord, la pensée est mise à mal par l'acte violent.** Il s'agit d'abord d'une fascination qu'elle exerce au-delà du dégoût qu'elle inspire. Elle empêche souvent de percevoir que la violence, c'est d'abord nous, hommes, dans tout ce qu'il y a de plus archaïque, de plus profond et de plus imprévisible. La question de violence revient à interroger le rapport d'un sujet sur sa propre construction, et en quoi la définition de la violence fait partie même de notre objet. Ce n'est pas un concept parce qu'elle n'a de réalité que dans la peur qu'elle inspire ou la sidération qu'elle procure. Pourquoi ? **Ce qui est violent pour moi ne l'est pas nécessairement pour l'autre. Nous avons chacun notre propre perception de la violence.** Elle est intime, elle est particulière, elle nous regarde nous, en tant

que pur objet de construction. **La violence est donc polysémique.** Elle est inséparable des représentations dont elle est l'objet.

Malgré tout cela, on a toujours l'impression que cette violence reste d'abord extérieure à nous-mêmes. On en parle comme si ce n'était pas nous. « Je me suis vu faire ça », « Je n'étais plus moi-même », « Je ne me suis pas reconnu » : c'est ce que disent les sujets qui sont débordés par la violence. Ensuite, les conditions objectives de l'existence placent aujourd'hui tout individu dans des conditions d'insécurité. La terreur intrinsèque de chaque sujet, c'est d'abord d'être submergé par sa propre violence. C'est pourquoi il est difficile de verbaliser la peur qu'elle procure ainsi que les traces qu'elle laisse irrémédiablement au cœur de chacun d'entre nous. Ceux qui sont confrontés le savent mieux que quiconque. **La prise en charge des sujets particulièrement difficiles renvoie toujours les éducateurs à leurs propres limites, qu'elles soient professionnelles ou personnelles.** Tout est alors interrogé : la légitimité, la capacité à offrir des limites sécurisantes, la capacité à gérer les débordements physiques et verbaux. « Comment est-ce que je fais ? » : c'est la question qui revient sans arrêt. « J'ai un gamin qui est en train d'éclater et d'exploser devant moi, qui est en train de tout casser, qui s'en prend aux meubles et aux personnes, je fais quoi ? » ? Les mots ne suffisent plus à ce moment-là. **La question ne se situe plus dans la capacité de l'institution à éviter systématiquement le passage à l'acte violent, mais bien dans sa capacité à l'intégrer comme une donnée de travail, inévitable, dont le matériel demeure habitable et travaillable.**

On nous a dit hier qu'aucune société n'existait sans violence et celles qui s'acharnent à l'éradiquer par tous les moyens, s'appellent une société totalitaire. La violence fait donc échec au fantasme de maîtrise, et surtout à l'idéologie d'une société qui serait idéalement unifiée vers un désir de pacification universelle. C'est pourquoi les institutions viennent toujours inmanquablement buter sur elle. Penser la violence au lieu de vouloir à tout prix l'éradiquer, c'est la gageure du travail éducatif. Pour ce faire, il nécessite de chacun des professionnels un travail de fond sur notre capacité à occuper l'espace. J'aime bien cette définition de la pensée : la pensée, c'est d'abord occuper l'espace. C'est également dépasser la peur de l'acte ainsi que la fascination que cet acte exerce sur nous. Il est donc nécessaire que nous passions de la prise en charge à la prise en compte, comme nous l'a dit Saül Karsz. La prise en charge, je vous rappelle que cela vous écrase. Prendre en charge des problématiques des sujets que vous accompagnez, si vous arrivez, bravo.

À chaque fois que je vais dans une institution, je ne peux m'empêcher de sourire lorsque je vois une belle pancarte affichée souvent à l'entrée où il est inscrit : « La violence est interdite ». Si la violence était interdite, commençons par interdire les institutions... **Comment donc interdire finalement ce qui fait symptôme chez les jeunes ? Chez ces jeunes qui sont habités par l'acte et non par la parole. Comment interdire ce qui fait également symptôme dans l'institution ?** Ce qui est constamment éludé et renvoyé hors du cadre, et pourtant ce qui fait genèse dans l'action éducative, c'est-à-dire le passage par l'acte. Et je préfère aussi parler de passage « par » l'acte

que de passage « à » l'acte. **La violence est trop souvent considérée comme un échec éducatif, alors qu'elle peut et doit être comme un support à celui-ci, un levier qui permet l'analyse et la compréhension des problématiques dont le passage par l'acte est précisément l'enjeu principal.** À charge pour nous de ne pas laisser les affects supplanter la pensée au moment où la violence vient faire irruption au cœur du réel. C'est ce que permet entre autres la psychoboxe. **Si la violence s'exprime, il est de notre devoir de la prendre en compte – non pas de la prendre en charge – et il est de notre devoir de la travailler du dedans et non de vouloir l'éradiquer à tout prix afin et en espérant qu'elle disparaisse définitivement de notre univers.** La confrontation des éducateurs à la violence nécessite de leur part (vous le savez très bien) un intense déploiement d'énergie dont la répétition finit toujours par les exténuer. Ne pas montrer sa peur sans pour autant traiter l'attaque avec dérision, c'est aussi une gageure. Trouver une issue honorable pour chacun tout en préservant le cadre par la qualité de présence et par la pensée, c'est aussi une gageure. Tout cela nécessite une pensée en mouvement, que la sidération qui est elle-même convoquée par l'acte annihile la plupart du temps en laissant le champ libre au morcellement, aux sidérations, aux clivages et à la peur.

Vous allez me dire que tout cela est bien beau, mais alors comment échapper à la sidération dans un espace d'où la pensée s'absente dès que la situation se durcit ? Il existe à mon sens plusieurs pistes de travail.

**Au niveau institutionnel** tout d'abord. On en a un peu parlé hier, et je pense qu'on n'aura de cesse que de revenir sur la question de l'autorité. **Penser l'autorité et l'espace symbolique qui doit l'accompagner, nécessite de redéfinir les contours de l'espace violent afin d'en voir une vision commune.** C'est cette vision commune, souvent, qui manque dans les institutions. Je vous dis cela parce que je l'ai souvent observé tout simplement. À quoi a-t-on affaire face à un acte ? S'agit-il d'un micro incident ? S'agit-il d'un incident ? S'agit-il d'un incident grave ? Est-ce que tout le monde est à peu près au clair sur ce type d'incident ? Et ainsi, selon la gravité qui sera définie, comment établir soit une sanction, soit une punition ? J'ai bien dit soit une sanction, soit une punition. La sanction et la punition existent, elles ont chacune un objet différent, elles servent chacune un but différent. Pour chaque cas, l'idée est de **rétablir l'autorité de l'adulte tant dans le cadre professionnel que dans sa fonction**. Penser l'acte violent nécessite de penser également aux limites qu'on lui donne et dépasser ainsi les clivages personnels afin de rétablir les marqueurs d'autorité au sein de l'institution. **Penser la sanction oblige à penser l'acte afin de permettre au sujet de saisir le sens même de l'autorité.** La sanction ne peut pas exister sans que le sujet comprenne ce qu'il a fait et soit capable d'en dire quelque chose. Il est impossible d'émettre une sanction sans que le sujet en ait dit quelque chose de ce qu'il a fait. **Le but est de rendre légitime l'autorité aux yeux de ceux sur qui elle s'exerce.** Et pour rendre cette autorité légitime, **il faut donc entendre l'acte violent dans sa dimension symptomatologique et non comme un acte dont il faut absolument se débarrasser.** Je pose souvent en formation la question de qu'est-ce que l'autorité ? Comment définissez-vous

l'autorité ? Qu'est-ce qui fait qu'une autorité est légitime ou pas ? C'est le même genre de réponse que j'ai lorsque je suis en formation. C'est vrai que la définition de cette autorité, les marqueurs de l'autorité – je n'ai pas dit l'autoritarisme mais l'autorité –, pour qu'elle soit valable, il faut qu'elle soit légitime. Donc, comment se marque cette légitimité ? Voilà aussi quelque chose qu'il serait bon d'interroger dans une institution.

Il faut également que l'institution redonne à chaque professionnel l'autorité qui lui revient de fait. Une autorité qui est systématiquement exercée par quelques-uns subtilise celle de tous les autres, et, si elle garantit une paix relative à ceux qui s'en sont emparés, elle détruit systématiquement tout repère pour le reste du groupe, tant pour les jeunes que pour les adultes. Dans une dimension plus personnelle, **il serait souhaitable de donner au professionnel qui accompagne les sujets débordés par leur propre violence des espaces de pensée et de réflexion nécessaire après l'inévitable confrontation à l'acte violent dont ils sont les témoins.** Témoins ou acteurs involontaires parfois. Les protocoles d'urgence, les débriefings techniques, les séances de travail en formation continue, les analyses de pratique, toutes ces instances devront inévitablement déboucher sur un travail institutionnel commun – toutes ces instances de travail où doivent également participer les cadres. Il est impossible à mon sens, et je refuse aujourd'hui systématiquement de procéder à une analyse de pratique sans qu'il y ait la présence des cadres. Pourquoi ? Parce que chacun a à entendre les difficultés des autres. Parce que chacun a à entendre là où la compétence s'arrête et on se pose la question « Qu'est-ce que j'aurais dû faire ? Qu'aurait-il été bon de faire ? Est-ce que j'ai bien fait ? ». Cette question doit être transversale dans l'institution.

Mon propos, c'est avant tout de vous faire entendre que la violence n'est pas un mal. La violence, ce n'est pas le mal extérieur à l'homme qu'il faut à tout prix exorciser sous peine d'inhumanité. Il faut avant tout entendre ce qu'elle a à nous dire, en lieu et en place des mots que les sujets qui s'en servent sont incapables de prononcer. L'image du corps a son vocabulaire, et je pense que ceux qui font de la psychoboxe le perçoivent très bien. J'ai souvenir d'avoir boxé avec une jeune étudiante en psychoboxe, et peu après, au moment où l'on arrête, lui dire « Mais, qu'est ce qui s'est passé à gauche ? », et tout d'un coup, elle me regarde : « Mais, c'est incroyable, l'année dernière je me suis fait agresser et mon agresseur est venu de la gauche ». Dans son corps, on voyait que toute cette partie gauche n'existait plus. Plus d'appui, plus de défense, plus rien. Même son regard, lorsque le coup venait à gauche, n'existait plus. Donc, oui, le corps a son propre langage et son propre vocabulaire. Donc, comment entendre qu'à force de combattre la violence, c'est nous-mêmes que nous combattons ? Au fond, notre apprentissage d'être parlant donne corps aux représentations singulières de nos peurs archaïques. Nous ne sommes que ce que nous faisons et nous faisons la guerre depuis l'aube de l'humanité, je vous le rappelle. La violence est à l'homme comme l'est la pensée, l'abstraction ou l'anticipation. Elle n'est jamais gratuite. Elle a toujours un sens, soit pour celui qui la commet, soit pour celui qui la subit. Mais, le mot « violence gratuite » est

insupportable. C'est notre caractère hautement prédateur qui nous a permis de survivre en tant qu'homme. Ce caractère conjugue archaïsme et modernité dans une violence qu'il est aujourd'hui de plus en plus difficile à cerner. Bref, je conclurai en disant que la violence n'est pas un mal. Si vous voulez bien, j'illustrerai mon propos par une petite histoire qui a été rapportée par Primo Levi dans son livre admirable *Si c'est un homme*. C'est une vignette qui m'a beaucoup marqué et que j'ai empruntée à plusieurs personnes. À Auschwitz, alors que Primo Levi mourrait de soif, un jour, c'était l'hiver, il décide d'arracher une stalactite de glaçon qui pendait à une fenêtre pour sucer et pouvoir éteindre sa soif. À ce moment-là, un gros et gras SS arrive, lui arrache le glaçon et commence à le matraquer jusqu'à ce qu'il n'en puisse plus. À ce moment-là, Primo Levi, en essayant de se protéger, se retourne vers lui et lui demande « *Warum ?* » (pourquoi ?). Et la réponse du SS ne s'est pas fait attendre : « *Hier ist kein Warum !* » : « Ici, il n'y a pas de pourquoi » Voilà bien la différence, je pense, entre la violence et le mal. La violence a besoin d'un pourquoi pour exister. Le mal, non. Je vous remercie.

\* \* \*



CNAPE  
118, rue du Château des Rentiers  
75013 Paris  
Tél 01 45 83 50 60  
*secretariat@cnape.fr*